

L'Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2
0
2
1

Rédaction des textes : **Collaborateurs de l'IWEPS**

Coordination et édition : **Evelyne Istace**

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet**
(Administrateur général, IWEPS)

Création graphique : **Déligraph, Bruxelles**

Mise en page : **Snel Grafics SA, Vottem**
www.snel.be

Dépôt Légal : **D/2022/10158/8**

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

TABLE DES MATIÈRES

7 | PRÉFACE

8 | L'INSTITUTION

1.1. Missions.....	9
1.1.1. Le décret fondateur.....	9
1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne.....	9
1.2. Le plan opérationnel 2019-2024.....	10
1.3. Fonction de Data Protection Officer (DPO).....	11
1.4. Organigramme et rapport social au 31 décembre 2021.....	13
1.5. Rapport financier 2021.....	15
1.5.1. Les recettes.....	15
1.5.2. Les dépenses.....	16
1.6. Pôle scientifique du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie.....	16

17 | FAITS MARQUANTS DE 2021

2.1. Le projet Dynam-Reg : des données pour comprendre l'évolution de l'emploi, notamment durant la crise sanitaire.....	18
2.2. Dynamique <i>Get up Wallonia</i> et élaboration du programme d'évaluation du PRW.....	20
2.3. Programme Budget Base Zéro - BBZ.....	21
2.4. Onzième Conférence annuelle de l'IWEPS : « La Wallonie tire son plan » - Regards croisés sur la gouvernance par les plans et les chiffres.....	22

23 | MISSION DE L'AUTORITE STATISTIQUE

3.1. La révision du décret fondateur de l'IWEPS en réponse à sa nouvelle mission d'Autorité statistique de la Région wallonne.....	24
3.2. La participation de l'IWEPS aux travaux de l'Institut interfédéral de statistique (IIS).....	26

33 | MISSION D'AIDE A LA DECISION ET ACTIVITES SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE

4.1. Territoire.....	34
4.1.1. Spatialisation par les coordonnées XY de la population et des ménages en Wallonie et mobilité résidentielle.....	34
4.1.2. InfraCom : diffusion de statistiques au niveau infracommunal.....	34
4.1.3. Les centralités résidentielles de Wallonie.....	35
4.1.4. Artificialisation du sol.....	35
4.1.5. Observatoire du développement territorial.....	35
4.1.6. Étalement urbain et transports.....	36
4.1.7. Évaluation des impacts des inondations de juillet 2021.....	36
4.1.8. Suivi des Objectifs de développement durable (ODD).....	36

4.2.	Population et santé	37
4.2.1.	Monitoring de la population	37
4.2.2.	Bases de données démographiques issues du Registre national	37
4.2.3.	Perspectives de population et des ménages au niveau communal	38
4.2.4.	Utilisation de données mobiles pour un suivi dynamique de la population en Wallonie	38
4.2.5.	Activité statistique santé	39
4.3.	Économie.....	39
4.3.1.	Note mensuelle de conjoncture.....	39
4.3.2.	Tendances économiques - Analyses conjoncturelles.....	39
4.3.3.	Évaluation des pôles de compétitivité	40
4.3.4.	Activité statistique Entreprises	40
4.3.5.	Traitement des données tourisme de la DG Stat	40
4.3.6.	Nouvelles statistiques régionales (Optique dépense du PIB).....	40
4.3.7.	PREVIEW.....	41
4.3.8.	Modélisation de l'économie régionale : HERMREG.....	41
4.3.9.	Groupe de travail wallon sur les répercussions du Brexit sans accord (« No-deal »).....	42
4.3.10.	Le secteur du transport aérien de passagers en Wallonie : une première approche prospective.....	42
4.3.11.	Coopération CRA-W/IWEPS pour la réalisation d'une recherche prospective sur le secteur bovin wallon.....	43
4.3.12.	LAMARTRA - <i>Bridging decarbonization and labour market in sustainability transitions</i>	43
4.3.13.	La transition juste en Europe.....	44
4.3.14.	Les technologies numériques : menace pour les démocraties?.....	44
4.3.15.	Impacts du fédéralisme fiscal aux niveaux local, régional et national.....	45
4.3.16.	Expertise économique et infrastructures de connaissance : le cas des modèles de microsimulation lors de la fédéralisation des politiques sociales	45
4.4.	Marché du travail.....	46
4.4.1.	Tableau de bord de l'emploi public – Données 2020	46
4.4.2.	Assistance méthodologique au FEDER et Fonds social européen	46
4.4.3.	Comptes de l'emploi	46
4.4.4.	Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail (Dynam-Reg).....	47
4.4.5.	Valorisation scientifique de l'évaluation d'impact des aides à l'embauche sur la stabilité de l'emploi	47
4.4.6.	Intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie	48
4.5.	Enseignement et formation.....	48
4.5.1.	Enquête auprès des sortants de formation FSE.....	48
4.5.2.	Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs.....	48
4.5.3.	Indicateurs sur l'éducation et la formation	49
4.6.	Inégalités sociales	50
4.6.1.	Indicateurs de pauvreté	50
4.6.2.	Inégalités sociales périnatales.....	50
4.6.3.	Développement et calcul de l'Indice de situation sociale (ISS).....	50
4.6.4.	Les Relais sociaux de Wallonie	51
4.6.5.	Les transformations du travail social pendant la crise de la Covid-19	51
4.6.6.	Analyse de l'impact social de la crise de la Covid-19 en FWB	52
4.6.7.	Participation au Réseau Égalité en Belgique francophone	52

4.6.8. Quels futurs pour les politiques de lutte contre la pauvreté infantile à l'horizon 2040 ?	53
4.7. Genre	53
4.7.1. Genre et revenus	53
4.7.2. Analyse des enjeux autour de la mobilité des femmes et des hommes en Wallonie	53
4.7.3. <i>Dynamiques régionales</i> « Espace public et inégalités de genre »	54
4.8. Mobilité et transports	55
4.8.1. Statistiques et indicateurs de la mobilité	55
4.8.2. Enquêtes et informations ayant trait aux comportements des individus	55
4.8.3. Interactions mobilité et aménagement du territoire	56
4.8.4. Tableau de bord de la mobilité et partenariat étroit entre l'IWEPS et le SPW MI	56
4.8.5. Projet pilote pour l'exploitation de données issues du prélèvement de la taxe kilométrique	56
4.9. Énergie et environnement	57
4.9.1. TRAJECT (Transition Juste Énergie Climat)	57
4.9.2. Statistiques et indicateurs « Énergie et Environnement »	57
4.10. Société et citoyenneté	60
4.10.1. Évaluation du Service citoyen	58
4.10.2. Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie (troisième édition)	58
4.10.3. Développement d'un tableau de bord et de l'indicateur ISADF	58
4.10.4. Développement d'indicateurs liés à la gouvernance locale	59
4.10.5. « Panel Citoyen pour le Climat »	59
4.11. Méthodologie	60
4.11.1. PIMEA - Processus IWEPS Mixte pour des Enquêtes Auto-administrées	60
4.11.2. Séminaires statistiques	60
4.11.3. Développement méthodologique sur la construction d'un système de veille prospective à l'IWEPS	60
4.11.4. Groupe de travail « Méthodes qualitatives »	61
4.11.5. Le vade-mecum de la prospective	61
4.11.6. Thèse de doctorat : Apprendre de la prospective : étude des conditions influençant l'apprentissage dans les démarches prospectives	62

63 | SYNERGIES ET PARTENARIATS

5.1. Participation à des instances statistiques	64
5.2. Synergies statistiques Fédération Wallonie-Bruxelles	64
5.2.1. Enseignement	65
5.2.2. Les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles	65
5.2.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes	65
5.2.4. Cohésion sociale	65
5.2.5. Pauvreté infantile	66
5.2.6. Fonction publique	66
5.2.7. Culture	66
5.2.8. Enquête sur les violences de genre	66
5.2.9. Impact de la crise sanitaire sur les personnes précarisées	66
5.2.10. Sport	67
5.3. Statistiques transfrontalières	67
5.3.1. Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région	67
5.3.2. Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE)	67
5.3.3. Projet Interreg Compétences sans frontières – Grenzeloos Competent	68

5.3.4. Projet Interreg TRANSSTAT (Échanges structurels de données au-delà des frontières).....	68
5.3.5. Projet Interreg PSICOCAP (Pratiques et Statistiques intégrées et comparées sur le handicap et handicap psychique)	69
5.4. Certificat interuniversitaire en analyse prospective.....	69
5.5. Formation introductive à la prospective pour l'AViQ	70
5.6. Développement d'une culture d'évaluation de politiques publiques	70
5.6.1. Formations à l'École d'administration publique en évaluation de politiques publiques	70
5.6.2. Formation complémentaire en évaluation des politiques publiques.....	71
5.6.3. Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques (CIEPP)	71
5.7. Chaire IWEPS.....	71

72 | PUBLICATIONS, ACTIVITÉS ÉDITORIALES, COLLOQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

6.1. Publications	73
6.1.1. Chapitres d'ouvrages.....	73
6.1.2. Article scientifique dans des revues internationales	73
6.1.3. Article scientifique dans des revues nationales	73
6.1.4. Publications récurrentes de l'IWEPS.....	73
6.2. Colloques.....	76
6.2.1. Conférence annuelle de l'IWEPS	76
6.2.2. Les Futurama.....	76
6.2.3. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation	78
6.3. Demandes directes adressées à l'IWEPS.....	80
6.4. Participation à des réseaux et groupes de travail.....	82
6.4.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques	82
6.4.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile).....	83

85 | GESTION ADMINISTRATIVE

7.1. Gestion des ressources humaines.....	86
7.2. Marchés publics.....	87
7.3. Bibliothèque.....	88
7.4. Informatique.....	88
7.5. Communication	89
7.5.1. Les publications.....	89
7.5.2. Les événements.....	89
7.5.3. Le site internet et les réseaux sociaux.....	90
7.5.4. Les vidéos.....	91
7.5.5. La presse	92

PRÉFACE

Dans nos démocraties, la statistique, l'évaluation des politiques publiques et la prospective sont des aides essentielles à la prise de décision. Elles permettent de soutenir les processus décisionnels en toute indépendance scientifique. En Wallonie, ces trois missions sont assumées par l'IWEPS, en étroite collaboration avec les administrations publiques concernées et le monde universitaire.

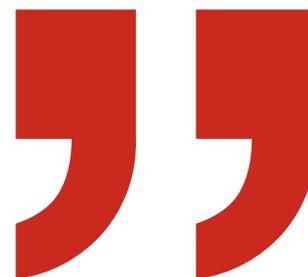
La nouvelle ère géologique de l'anthropocène que la pensée industrielle a nourri depuis le début du 19^e siècle semble, avec son lot de certitudes et d'incertitudes, s'imposer à nous en nous obligeant à repenser nos liens d'interdépendance multiples et complexes, tant avec nos semblables qu'avec la biosphère. Dans ce contexte de bouleversements successifs et qui s'additionnent (pandémie, inondations, crise énergétique, sécheresse, perte massive de biodiversité...), c'est en remplissant cette triple mission de statistique, d'évaluation et d'anticipation que l'Institut apporte sa contribution à l'indispensable débat démocratique qui doit aujourd'hui avoir lieu sur le monde que nous souhaitons collectivement.

Si la crise sanitaire s'est poursuivie tout au long de l'année 2021, avec moins d'intensité toutefois qu'en 2020, les inondations meurtrières de juillet sont venues ajouter une crise à la crise, mettant encore un peu plus sous tension notre société. A l'instar de nombreux agents des services publics wallons, nos collègues de l'Institut se sont mobilisés pour soutenir le Gouvernement wallon en participant aux travaux du Commissariat à la reconstruction.

Outre l'absorption de ce choc, nos travaux se sont poursuivis dans tous les domaines de compétence de la Région, et plus spécifiquement en matière d'emploi où l'accent a particulièrement été mis sur l'évolution des chiffres au cours de la crise sanitaire. L'année 2021 a également été celle de la préparation du programme évaluatif de *Get up Wallonia*, devenu entretemps le Plan de relance de la Wallonie.

Dans ce rapport d'activité 2021, les lecteurs et lectrices trouveront tous les travaux qui ont été menés par les équipes de l'Institut et qui portent, sur notre époque en transition, un éclairage à la fois objectif, critique et interdisciplinaire.

Sébastien BRUNET
Administrateur général –
Statisticien en chef



CHAPITRE 1

L'INSTITUTION

1.1.1. Le décret fondateur

L'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (MB du 31-12-2003, p. 62412) a fixé au 1^{er} janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). L'IWEPS est une unité d'administration publique de type 1 dont les missions principales sont décrites aux articles 9 et 10 du décret fondateur.

Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique (...).

Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences

économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.

L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.

La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne

Suite à la sixième réforme de l'État faisant de la statistique une matière « interfédérale », l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme l'Autorité statistique de la Région wallonne (arrêté du Gouvernement wallon de novembre 2015)¹. À ce titre, l'IWEPS est membre du

Conseil d'administration de l'Institut interfédéral de statistique (IIS), mis en place le 1^{er} janvier 2016, en application de l'Accord de coopération du 15 juillet 2014², signé par tous les partenaires institutionnels et approuvé par les Parlements de chacune des parties³.

¹ Les autres Autorités statistiques en Belgique sont :

- Au niveau fédéral : STATBEL (DG Statistique du SPF Economie).

- Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale : IBSA (Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse).

- Au niveau de la Région flamande : Statistiek Vlaanderen.

² Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de statistique, du conseil d'administration et des Comités scientifiques de l'Institut des comptes nationaux (MB : 20/10/2014).

³ Le Conseil d'administration de l'IIS est composé de six membres : le président du Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie; le directeur général de l'Institut national de Statistique (la Direction générale Statistique – Statistics Belgium du SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie); un membre du comité de direction de la Banque Nationale de Belgique; les Gouvernements des Régions flamande, wallonne et de Région de Bruxelles-Capitale désignent chacun un représentant qui sera choisi parmi les hauts fonctionnaires de leur autorité statistique. Le Bureau fédéral du Plan, les Communautés et la Commission communautaire commune peuvent désigner chacun un représentant, comme observateur au Conseil d'administration de l'IIS. Les représentants des Communautés et de la Commission communautaire commune sont choisis parmi les hauts fonctionnaires de leur autorité statistique.

Source : Rapport d'activités de l'IIS, 2018, pages 4 et 5.

Le présent programme pluriannuel des travaux de l'Institut a été élaboré sur la base d'une analyse attentive de la Déclaration de politique régionale 2019-2024 et des obligations légales reposant sur l'Institut dans le cadre de ses missions décrétales. La démarche présidant à l'élaboration du programme de travail a été participative, impliquant toutes les composantes de l'Institut dans un vaste processus de co-construction. À l'heure d'écrire le rapport d'activité, il n'a pas été validé par le Gouvernement wallon.

Le programme pluriannuel a pour objectif d'apporter une vision claire des axes de travail principaux de l'Institut au terme de la législature. Ces axes, s'ils sont validés par le Gouvernement wallon, se déclinent de la manière suivante : un axe stratégique général (« Alimenter le débat démocratique et soutenir la prise de décision en Wallonie par la production et la mise à disposition de statistiques officielles et de travaux scientifiques ») soutenu par quatre objectifs stratégiques (« Développer et consolider une statistique officielle pertinente et de qualité en Wallonie dans le cadre du système statistique wallon », « Développer et consolider l'évaluation de politiques publiques et renforcer la culture de l'évaluation », « Contribuer à une meilleure connaissance de la Wallonie par la réalisation d'analyses statistiques et de recherches scientifiques » et « Développer et consolider la production de travaux anticipatifs et promouvoir la culture de l'anticipation en Wallonie »). S'ajoute à cela un axe stratégique interne (« Un institut scientifique bienveillant au service d'une démocratie plus forte ») sou-

tenu par trois objectifs stratégiques internes (« Asseoir les missions de service public en garantissant l'indépendance professionnelle », « Développer et consolider l'engagement de l'Institut dans la transition sociale, économique et environnementale » et « Des relations de travail bienveillantes au service de l'intelligence collective »). Enfin, des axes de développement prioritaires (« Modéliser les systèmes et les comportements économiques », « L'économie en transition » et « Change-ments climatiques, biodiversité et préservation de l'environnement ») sont proposés afin de renforcer les compétences de l'Institut dans des matières particulièrement en demande.

L'ensemble est décliné en objectifs opérationnels et en thématiques de travail jugées prioritaires pour la législature en cours. Les projets de recherche et les activités statistiques viennent ensuite nourrir l'ensemble du programme de travail en le déclinant de manière concrète. Ces projets sont répertoriés dans un système de gestion de projet et font l'objet d'un suivi permanent au niveau des équipes-projet, au niveau des directions ou encore au niveau du Comité stratégique de l'Institut.

Conformément à l'article 12 du décret du 4 décembre 2003 relatif à la création de l'IWEPS, le présent programme pluriannuel doit faire l'objet d'une approbation par le Gouvernement et ensuite être communiqué au Parlement de Wallonie, afin que ce dernier puisse faire des recommandations au Gouvernement.

FONCTION DE DATA PROTECTION OFFICER (DPO)

1.3.

Dans le cadre de ses missions telles que définies dans le RGPD (Règlement général sur la protection des données), « Les missions de la déléguée à la protection des données sont au moins les suivantes :

- informer et conseiller le responsable du traitement ou le sous-traitant ainsi que les employés qui procèdent au traitement sur les obligations qui leur incombent en vertu du présent règlement et d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit des États membres en matière de protection des données ;
- contrôler le respect du présent règlement, d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit des États membres en matière de protection des données et des règles internes du responsable du traitement ou du sous-traitant en matière de protection des données à caractère personnel, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel participant aux opérations de traitement, et les audits s'y rapportant ;
- dispenser des conseils, sur demande, en ce qui concerne l'analyse d'impact relative à la protection des données et vérifier l'exécution de celle-ci en vertu de l'article 35 ;
- coopérer avec l'autorité de contrôle ;
- faire office de point de contact pour l'autorité de contrôle sur les questions relatives au traitement, y compris la consultation préalable visée à l'article 36, et mener des consultations, le cas échéant, sur tout autre sujet. »

Les principales réalisations en 2021 sont :

- l'analyse des textes législatifs et réglementaires en matière de protection de la vie privée :
 - Réglementation européenne :
 - Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil

du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) - RGPD ;

- Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE ;
 - Code de bonnes pratiques de la statistique européenne à l'intention des autorités nationales de statistique et d'Eurostat (autorité statistique de l'Union européenne), adopté par le Comité du système statistique européen le 16 novembre 2017.
- Réglementation belge :
- Loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel - 30 juillet 2018 ;
 - Loi instituant le comité de sécurité de l'information et modifiant diverses lois concernant la mise en œuvre du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE - 5 septembre 2018.

- la rédaction d'avis et de recommandations DPO sur demande, d'initiative et à l'attention de l'Administrateur général et des chercheurs et gestionnaires de données, dont notamment :
 - rédaction d'avis à l'attention du responsable de traitements ou des chercheurs relatifs :
 - à la nouvelle politique de sécurité de l'Institut;
 - à la réglementation en vigueur;
 - aux projets IWEPS;
 - à des demandes de partage de données de ou vers l'IWEPS;
 - à la mise en œuvre d'analyses d'impact.
 - mise en œuvre d'une classification des données confidentielles à l'IWEPS en vue d'une actualisation de la politique de sécurité de l'information;
 - information et rédaction de documents internes sur le RGPD, la confidentialité des données et les obligations de l'IWEPS en tant qu'Autorité statistique à destination de l'Administrateur général, au Comité stratégique et aux membres de l'IWEPS traitant des données individuelles, dont notamment :
 - légitimité et finalité d'une collecte de données à l'IWEPS;
 - tableau des définitions de la législation statistique et vie privée;
 - note sur les obligations du responsable de traitement.
- l'analyse et des conseils relatifs à la mise en place de procédures en lien avec la sécurité de l'information, dont notamment :
 - suite à l'actualisation de la politique de sécurité de l'Institut, mise en place d'un système de gestion de projet et d'un système de catalogage de données qui devront à l'avenir alimenter le registre de traitement et régler l'accès aux données confidentielles;
 - analyse des processus administratifs et constitution d'un registre de traitement pour les traitements administratifs;
 - analyse des processus d'accès et de communication de données;
 - analyse des processus métier : fonction publique, service citoyen, évaluation ADL...;
 - élaboration de propositions de documents types et de formulaires en lien avec la confidentialité de données;
 - processus d'anonymisation des données d'enquêtes IWEPS.
- l'analyse des processus internes à l'IWEPS de :
 - demande de données;
 - collecte de données;
 - traitement de données;
 - communication de données à des tiers;
 - accès aux données confidentielles;
 - mise en conformité RGPD.

ORGANIGRAMME ET RAPPORT SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2021

1.4.

Au 31 décembre 2021, l'IWEPS bénéficiait du concours de 61 personnes (57,5 équivalents temps plein), dont 43 personnes affectées directement à la recherche.

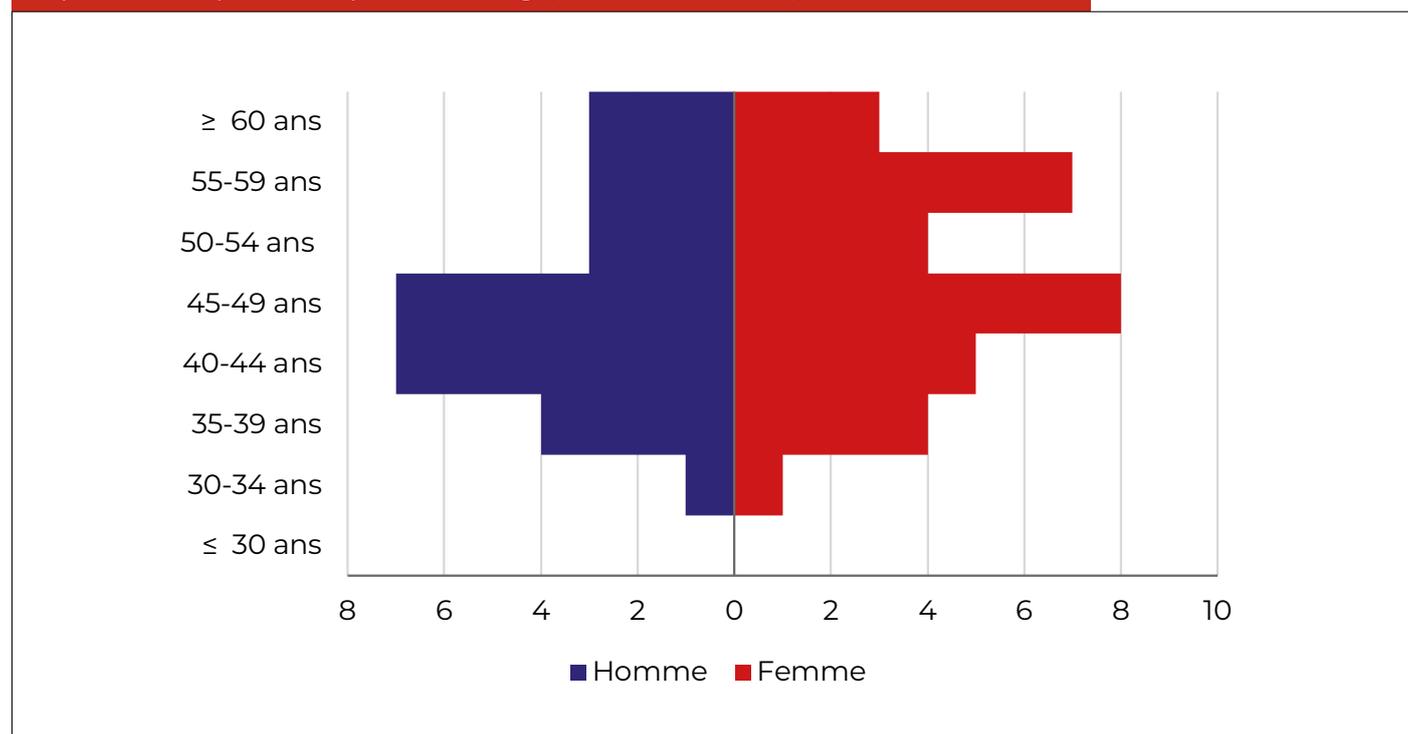
Le principal constat de cette évolution de 2012 à 2021 est que le nombre de collaborateurs au sein de l'Institut augmente chaque

année, hormis en 2019 et 2021, où celui-ci a diminué pour atteindre respectivement 60 puis 61 personnes, suite à des départs à la retraite et/ou à des fins de contrat à durée déterminée.

L'évolution du personnel, depuis 2012, se présente comme suit :

	2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Personnel en place	22	28	23	30	26	29	26	30	26	31	27	34	27	34	28	32	30	32	30	31
Total	50		53		55		56		57		61		61		60		62		61	
Cadre organique 31/03/2013	/		69		69		69		69		69		69		69		69		69	
ETP sur un cadre de 69 personnes	21,6	26,5	22,6	28,6	25,6	27,5	25,4	27,0	24,4	29,7	26,8	32,2	26,6	32,1	27,4	30,5	28,6	30,3	27,8	29,7
Par catégorie																				
Statutaires	6	11	6	10	6	8	5	8	5	9	5	12	6	13	7	12	8	12	8	12
Contractuels	16	17	17	20	20	21	21	22	21	22	22	22	21	21	21	20	22	20	22	19
Par niveau																				
Niveau A	17	20	18	22	21	21	21	24	20	24	22	24	22	24	24	23	26	23	26	22
Niveau B	3	2	3	2	3	2	4	2	4	3	4	3	4	3	3	3	3	3	4	3
Niveau C et D	2	6	2	6	2	6	1	4	1	5	1	7	1	7	1	6	1	6	-	6

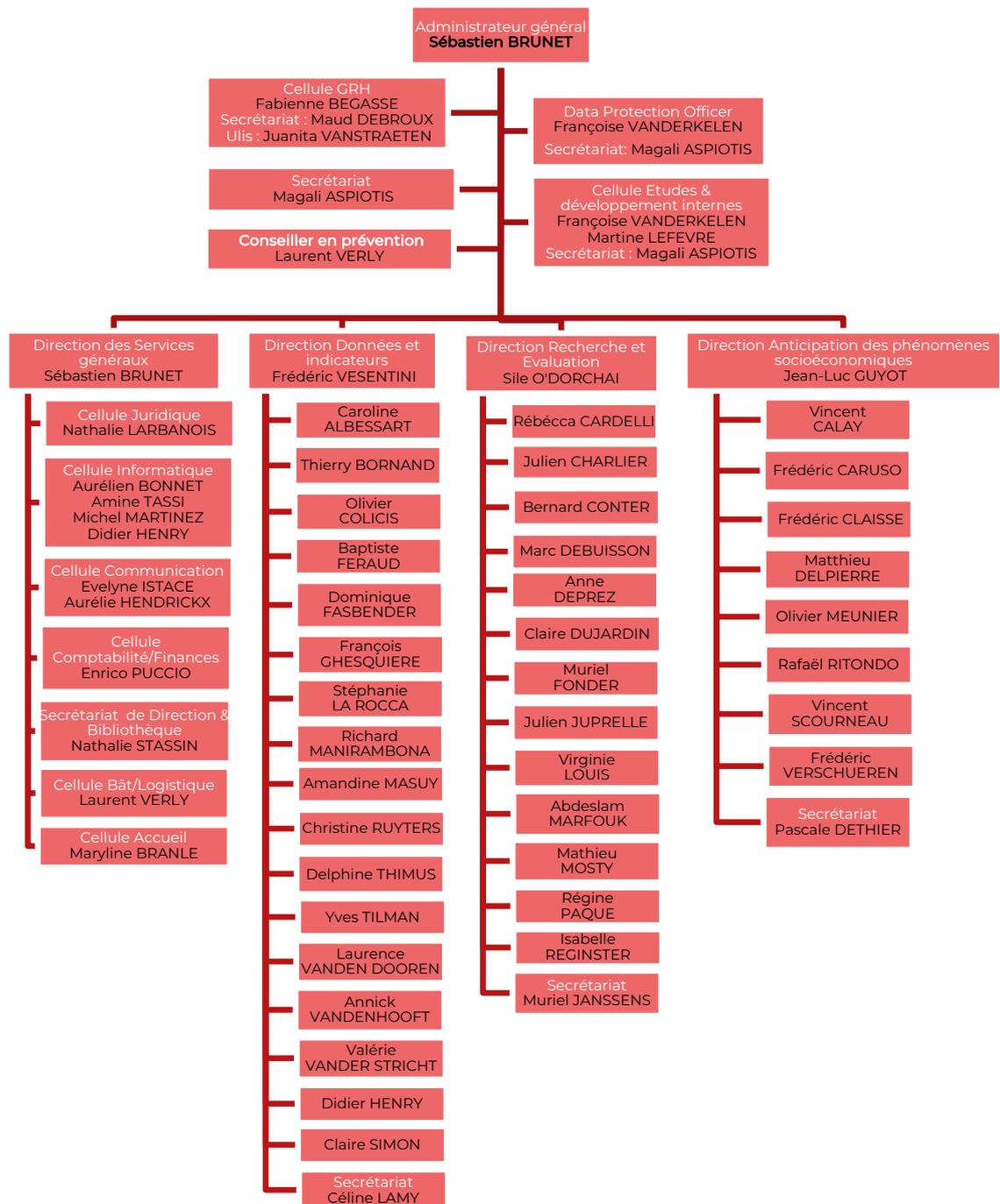
Répartition du personnel par classe d'âge, en chiffres absolus, au 31 décembre 2021



On peut constater, selon ce graphique, une certaine parité homme/femme au sein de l'Institut, particulièrement dans les catégories d'âge des 30 à 34 ans et des 35 à 39 ans ainsi que les plus de 60 ans. Les hommes

sont légèrement plus nombreux dans la tranche d'âge des 40 à 44 ans. En contrepartie, les femmes sont en nombre plus important dans les tranches d'âge des 45 à 49 ans, 50 à 54 ans et 55 à 59 ans.

Organigramme de l'IWEPS au 31 décembre 2021



Ressources	Réalisé : recettes 2021 (en euros)
Total des dotations, subsides et recettes	7 147 214
Utilisations	Réalisé : dépenses 2021 (en euros)
Dépenses de fonctionnement	
Personnel	5 789 804
Services et biens divers non repris à l'inventaire	709 148
Biens repris à l'inventaire	29 428
Total des dépenses de fonctionnement	6 528 380
Dépenses pour les missions décrétales	297 594
Total des dépenses pour les missions décrétales	297 594
Total général des dépenses	6 825 974

PRÉSENTATION DES COMPTES

1.5.1. Les recettes

La dotation de fonctionnement de 5 913 milliers d'euros couvre essentiellement les frais de personnel à concurrence de 98 %.

L'Observatoire du développement territorial est subsidié à hauteur de 121 milliers d'euros.

La Communauté française rembourse l'équivalent de deux salaires de chercheurs à concurrence de 127 milliers d'euros, dans le cadre de l'accord de coopération « Synergies statistiques ».

Une exonération de précompte professionnel de 557 milliers d'euros est rétrocédée par l'État fédéral et affectée à la recherche scientifique conformément à la loi. Elle représente 80 % des montants de

précompte professionnel du personnel affecté à la recherche scientifique de l'Institut.

D'autres subventions spécifiques liées à des missions et négociées au niveau d'entités ministérielles régionales sont allouées pour un montant de 429 milliers d'euros.

Les recettes diverses représentent un montant inférieur à mille euros.

L'ensemble des recettes allouées pour un montant de 7 147 milliers d'euros permettent à l'IWEPS de mener l'ensemble de ses missions décrétales.

Par rapport à 2020, on notera que les recettes ont diminué de 22 milliers d'euros.

1.5.2. Les dépenses

Le personnel représente un coût direct de 5 790 milliers d'euros. En y ajoutant les frais de missions, formations, séminaires et colloques (17 milliers d'euros), la dépense globale atteint la somme de 5 807 milliers d'euros.

Le **rapport de rémunération** de l'Administrateur général est disponible sur le site de l'IWEPS.

Les dépenses de fonctionnement en biens et services divers portent sur un montant globalisé de 692 milliers d'euros.

Les investissements concernent le renouvellement d'installation, de matériel et mobilier tombé en désuétude et mis au rebut à hauteur de 29 milliers d'euros, contre 107 milliers d'euros en 2020.

Les dépenses décrétales se portent à un coût de 298 milliers d'euros, contre 426 milliers d'euros en 2020.

En 2021, l'ensemble des dépenses se porte à 6 826 milliers d'euros, contre 7 051 milliers d'euros l'année précédente, soit une diminution de 3,3 %.

PÔLE SCIENTIFIQUE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE WALLONIE

1.6.

Le décret du 6 novembre 2008 portant réforme de la fonction consultative, modifié par le décret du 16 février 2017, crée le Pôle Politique scientifique et lui confie la mission suivante « Art. 2/2. § 1^{er}. Le pôle « Politique scientifique » est chargé de « ... 6° rendre un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et sur le rapport annuel d'activité de celui-ci. »

Cette mission était auparavant dévolue au CWEPS. Ci-après l'avis adopté par le pôle scientifique du CESE Wallonie le 26 octobre 2021 sur le rapport d'activité de l'IWEPS de 2020.

Avis :

« À l'analyse du Rapport, le Pôle tient à souligner la grande qualité des travaux réalisés en 2020 par l'IWEPS en dépit de la crise sanitaire. Il en profite pour rappeler aux autorités toute l'importance de disposer d'un Institut de statistiques, d'évaluation et de prospective dans la période de profondes mutations sociétale, sanitaire, économique et climatique que nous vivons et l'encourage à maintenir le soutien et la confiance qu'il lui accorde.

Le Pôle salue la mise en place d'une collaboration avec la SOGEPa et le SPW dans l'objectif d'effectuer une veille conjoncturelle. Le précédent rapport sur l'état de l'économie wallonne datant de 2018, il

apparaît en effet indispensable et grandement positif qu'une nouvelle étude soit réalisée. Le Pôle attendra avec impatience la parution de cette étude prévue en juin 2022 qui lui permettra de nourrir ses travaux.

Il souligne positivement le travail effectué dans le cadre d'HERMREG en termes de modélisation de l'économie régionale. Nous disposons à présent d'un modèle orienté Bottom-Up offrant une vision de la dynamique wallonne indispensable au redressement de la région. Cet outil sera d'autant plus utile qu'il prend en considération et intègre les chocs externes à la Wallonie, mais également des variations internes jusqu'ici noyées dans les chiffres nationaux.

Le Pôle se réjouit que l'Institut soit chargé d'une évaluation *ex ante* des différents plans de relance, en bonne collaboration avec la Cellule de Stratégie transversale. Cet exercice est indispensable pour évaluer l'efficacité des politiques publiques. Il sera attentif aux évaluations de thématiques plus précises dont l'objet est encore en discussion. Il estime en effet indispensable de mettre en place un suivi précis des plans de relance de manière à pouvoir les ajuster de manière appropriée et rapide et ainsi maximiser les impacts des mesures mises en œuvre.

Le Pôle remet un avis positif sur le Rapport d'activité 2020 de l'IWEPS. »

CHAPITRE 2

FAITS MARQUANTS DE 2021

LE PROJET DYNAM-REG : DES DONNÉES POUR COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, NOTAMMENT DURANT LA CRISE SANITAIRE

2.1.

Le plus souvent, lorsque l'on parle de l'évolution de l'emploi et des créations d'emplois, on parle des créations nettes, c'est-à-dire de la différence entre deux « stocks » d'emplois, entre deux « photos » du nombre d'emplois à un moment donné. Elles peuvent être mesurées par plusieurs sources de données, notamment par les comptes régionaux, mais aussi, pour les salariés, par les données de l'ONSS.

Mais combien d'emplois ont été réellement créés? Et combien d'emplois ont été détruits en parallèle? Dans quel type d'entreprise? Les embauches correspondent-elles toutes à de nouveaux emplois? Dans quelle mesure servent-elles à remplacer les travailleurs sortants? Ce sont des questions auxquelles permettent de répondre de manière innovante les données du projet Dynam-Reg.

Depuis 2017, l'IWEPS pour la Wallonie, l'IBSA pour Bruxelles et le Département WSE pour la Flandre soutiennent, dans le cadre d'une convention avec l'ONSS, le développement de ces statistiques pour les trois régions du pays. Elles sont calculées par l'ONSS à partir de ses bases de données sur la base de standards scientifiques internationaux en faisant appel à l'expertise du partenaire scientifique du projet Dynam, l'HIVA (KULeuven).

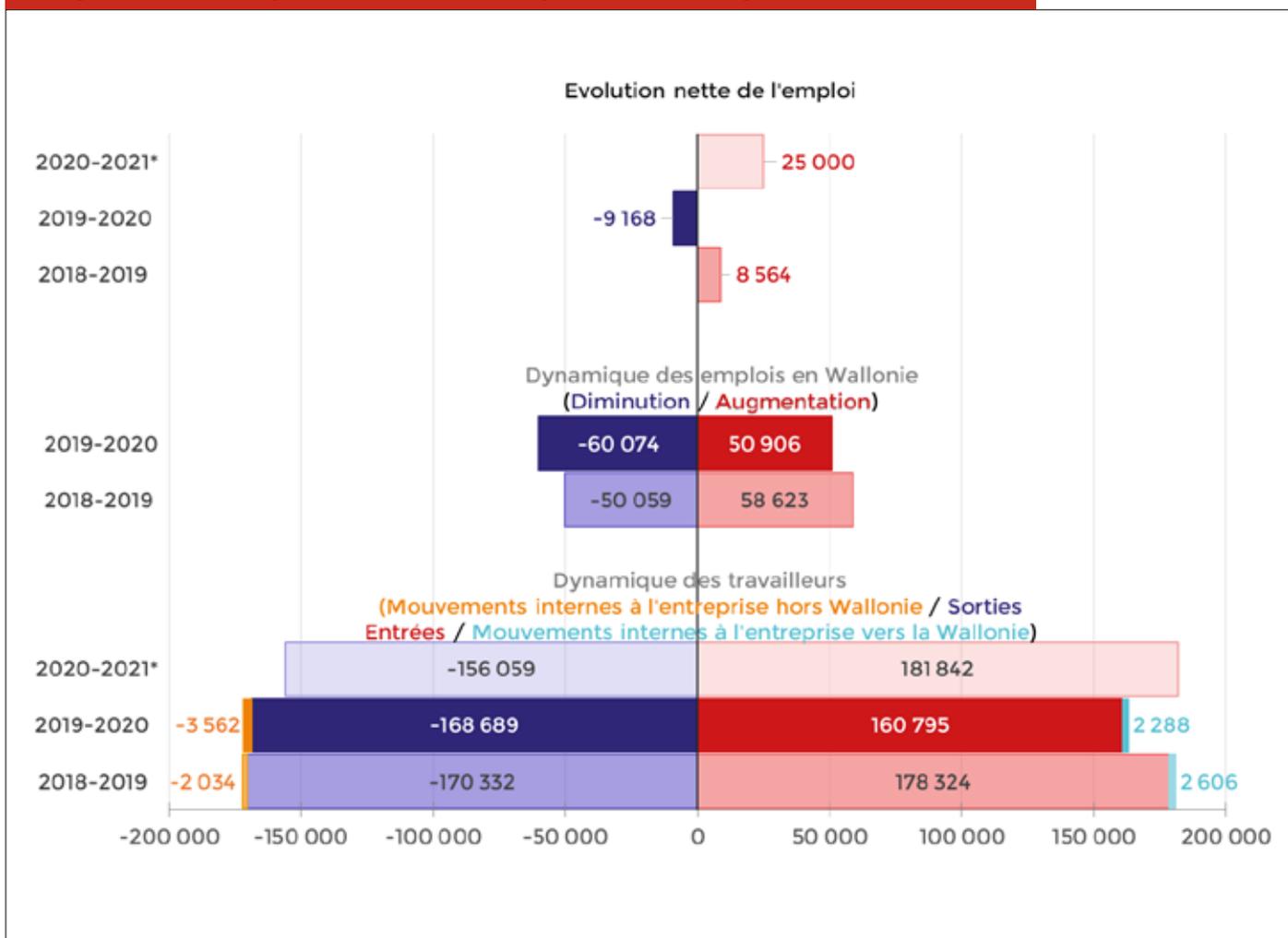
Elles apportent un éclairage intéressant des phénomènes observés durant la crise sanitaire. Elles ont notamment permis de mesurer qu'entre le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020, malgré la crise sanitaire, l'emploi en Wallonie s'est accru de 50 906 nouveaux postes. La diminution nette de l'emploi de 9 168 emplois s'explique par le fait que, sur cette même période, 60 074 postes ont disparu. Elles montrent que la dynamique des travailleurs est plus importante encore que

celle des postes de travail : sur cette même période, 160 795 salariés ont commencé un nouvel emploi en Wallonie. Inversement, 168 689 ont quitté ou perdu leur travail.

La comparaison de ces mouvements avec ceux observés lors de la période précédente (2018-2019) apporte des éléments intéressants pour comprendre le relativement faible recul de l'emploi entre 2019 et 2020 au regard de l'effondrement de l'activité économique. Si logiquement le nombre d'embauches a reculé (-17 529 embauches par rapport à l'année précédente), le nombre de départs et licenciements n'a pas augmenté. Il a même légèrement reculé (-1 643 départs par rapport à l'année précédant la crise). Les données Dynam-Reg permettent ainsi de mieux mesurer l'impact des mesures mises en place par les pouvoirs publics, comme le chômage temporaire, pour limiter les licenciements.

Dans le cadre de cette convention, des estimations provisoires de l'évolution entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021 ont également pu être réalisées. Elles montrent une forte augmentation des embauches par rapport à l'évolution entre 2019 et 2020 (+21 000 embauches), et même par rapport à l'évolution d'avant la crise (+3 500 embauches par rapport à l'évolution entre 2018 et 2019). Dans un contexte du maintien des mesures telles que le chômage temporaire, le nombre de départs a encore reculé (-12 500 par rapport à 2019-2020 et -14 000 par rapport à 2018-2019). Ces deux mouvements ont engendré un accroissement net de l'emploi très important d'environ 25 000 postes de travail salarié en Wallonie (voir aussi le point 3.4.6. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail - Dynam-Reg).

Dynamique des emplois et des travailleurs entre le 30 juin 2018 et le 30 juin 2019, entre le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020 et entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021, en Wallonie



Sources : © Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven. IBSA - IWEPS - Département WSE van de Vlaamse overheid - calculs : IWEPS (* pour 2020-2021 il s'agit d'estimations provisoires, voir Goesaert, Huysmans, Vandekerhove, Vets et Struyven (2022), La dynamique du marché du travail au temps de la troisième vague de la Covid 19).

DYNAMIQUE *GET UP WALLONIA* ET ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ÉVALUATION DU PRW

2.2.

En octobre 2021, le Gouvernement wallon a lancé son Plan de relance de la Wallonie (PRW). Il est le fruit de la dynamique *Get Up Wallonia*, couplée au Plan wallon de transition (prévu dans la Déclaration de politique régionale) et à la Facilité pour la reprise et la résilience (portée par l'Union européenne).

L'opération *Get up Wallonia* a été initiée dès avril 2020 et a mobilisé les forces vives de la Wallonie (consultation de la société civile; *task forces* mobilisant les acteurs de terrain, institutionnels et les interlocuteurs sociaux et environnementaux; Conseil stratégique composé d'académiques). L'IWEPS a été partie prenante de cette dynamique. L'Institut a participé à deux des trois *task forces* d'experts (*task force* Économie et Territoire et *task force* Environnement). En outre, en avril 2021, dans la foulée de la remise du rapport du Conseil stratégique structurant les propositions émises tout au long du processus, le Ministre-Président a demandé à l'Institut de remettre un avis sur les mesures les plus à même de pallier les insuffisances de la Wallonie, observées par l'IWEPS. L'IWEPS a ainsi identifié les mesures présentant le plus grand potentiel d'impact en termes de densification de l'économie wallonne, de sortie de la pauvreté et de transition environnementale (triple dividende). Quatre domaines d'intervention, présentant le plus grand potentiel d'impact selon ce triple dividende, ont été identifiés : le renforcement des formations initiale et continue pour relever les défis de demain, la rénovation du bâti, la réhabilitation des friches dans un développement territorial repensé et le soutien à la transition agricole et alimentaire durable.

À côté de son implication dans la dynamique *Get up Wallonia*, dès juillet 2021, l'IWEPS a participé à la définition des principes de gouvernance du PRW, et en particulier de son évaluation. L'IWEPS a ainsi ébauché une proposition de programme d'évaluation. Cette proposition s'est appuyée sur des travaux préparatoires, menés durant l'été 2020, au départ de la Déclaration de politique régionale, en vue d'identifier les potentiels besoins et les priorités en matière d'évaluation pour la législation. Elle a également intégré les enseignements de l'analyse menée par l'Institut dans le cadre de *Get up Wallonia*.

Au lancement officiel du PRW, la proposition de programme d'évaluation de l'IWEPS s'est cristallisée autour de trois grands volets : (1) un diagnostic de base de la situation sociale, économique et environnementale en Wallonie, (2) une évaluation *ex ante* du PRW et (3) des analyses évaluatives thématiques. Il a également été prévu la mise en place d'une instance de suivi du programme d'évaluation, nommée Comité transversal d'encadrement (CTE) et composée d'académiques, de représentants des partenaires sociaux, du Bureau fédéral du Plan et de la Cellule des stratégies transversales du Secrétariat général du SPW.

En décembre 2021, avec l'objectif de préciser le contenu du programme d'évaluation du PRW, en répondant au mieux aux attentes gouvernementales, l'IWEPS a rencontré les cabinets des vice-présidents du Gouvernement wallon.

Fin 2020, face au déficit croissant entre les recettes et les dépenses, déficit accentué par l'impact inattendu de la pandémie, le Gouvernement wallon décide d'innover en matière de technique budgétaire. Il s'engage en effet à appliquer la technique BBZ à l'ensemble des services publics wallons. Il s'agit d'une méthode budgétaire qui ne considère pas comme acquis le budget de la période précédente et qui vise à s'interroger sur l'efficacité de l'allocation des ressources. Elle prévoit de questionner chaque dépense régionale, d'analyser ses finalités et ses résultats et d'identifier ainsi des marges de manœuvre permettant de réinvestir et de réaliser de nouveaux projets. À la fin du programme, des leviers doivent avoir été identifiés pour améliorer la gestion des dépenses publiques et contribuer ainsi à la relance de la Wallonie.

Le Gouvernement wallon, dont la volonté était de libérer des marges de manœuvre de l'ordre de 10 à 15 % pour les dépenses de fonctionnement, a chargé un consultant de la mise en place de ce programme. Son organisation s'est déroulée de novembre 2020 à mai 2022, sur la base de quatre vagues thématiques d'une période de seize semaines chacune, regroupant une liste d'entités travaillant sur des thématiques proches. Dans chaque vague, le même processus a été appliqué : cadrage et mobilisation de l'entité concernée, analyse des activités de l'entité, identification des leviers et objectivation des marges de manœuvre, proposition de pistes de réinvestissement et de plans d'action, décision et validation des arbitrages par le Gouvernement wallon.

L'IWEPS a été impliqué dans la vague 2 « Statistiques et études » allant de mars 2021 à juillet 2021. La Cellule études et Développements internes et le service juridique de l'IWEPS ont été en charge de ce projet transversal. Les membres du personnel ont participé à la cartographie des activités de l'Institut et ont ensuite été invités à

identifier des leviers à partir d'une bibliothèque de leviers fournie par les consultants avec des questions clés permettant d'identifier des leviers par activité. Après quantification des leviers et identification des plans d'action pour leur mise en œuvre au niveau de l'IWEPS, l'ensemble du projet a été finalisé début juillet 2021 et transmis au Gouvernement wallon par les consultants.

Fin 2021, le Gouvernement wallon a confirmé la mise en place par l'IWEPS des leviers suivants :

- rationalisation des espaces occupés ;
- augmentation de l'organisation de réunions virtuelles ;
- suppression de l'octroi d'une bourse IPRA ;
- mise en place d'une gestion documentaire et dématérialisation des dossiers et des archives ;
- internalisation des activités de comptabilité ;
- utilisation d'une plateforme d'échange de données pour faciliter la collecte et le traitement des données provenant des administrations et digitalisation du traitement de ces données ;
- faciliter l'accès à la bibliothèque du SPW afin de diminuer les frais liés aux livres et revues ;
- non-remplacement d'un agent qui part à la pension.

Ces différents leviers représentent une récupération de marge de l'ordre de 9 % du budget de l'IWEPS.

Par ailleurs, le Gouvernement a décidé que, pour les UAP, le suivi régulier de la mise en œuvre des actions décidées dans le cadre du programme BBZ serait assuré par la Cellule d'information financière.

ONZIÈME CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'IWEPS : « LA WALLONIE TIRE SON PLAN » – REGARDS CROISÉS SUR LA GOUVERNANCE PAR LES PLANS ET LES CHIFFRES

2.4.

La programmation des événements organisés par l'IWEPS a été particulièrement perturbée par la pandémie et les restrictions sanitaires. Ainsi, la Onzième Conférence annuelle de l'IWEPS, initialement programmée au printemps 2020, a été reportée plusieurs fois avant de pouvoir enfin être organisée en présentiel en novembre 2021.

Europe 2020, Éducation et formation 2020, Programme FEDER-FSE Wallonie 2020, Plan Air Climat Énergie 2030... ou encore Plan canal, Pacte pour un enseignement d'excellence, Plans de cohésion sociale, Plan pour l'emploi des travailleurs âgés... Près de trois décennies après le déclin de l'idéal de planification, l'Europe, suivie rapidement par les États, les régions et d'autres autorités publiques, semble renouer avec une forme de programmation des politiques associée à des objectifs quantitatifs de long terme.

Les influences concrètes de ce type de stratégie sont multiples et complexes. L'une d'entre elles est sans conteste la transposition dans les politiques domestiques (nationales, régionales, voire locales) des objectifs horizontaux (un objectif régional en termes de taux d'emploi, par exemple) ou, plus largement, la gouvernance par objectif, associant le développement d'indicateurs de suivi et les évaluations des politiques. Quels regards pouvons-nous porter sur ce type de gouvernance par les chiffres ?

La Conférence proposait deux sessions. La première, intitulée « Des plans aux nombres », a vu les interventions de Madame Fallon (ULiège) et Monsieur Dewatripont (ULB) relatives à la construction du Plan de relance de la Wallonie, de Madame Ballatore (Aix Marseille Université) sur la question de la gouvernance par les indicateurs dans le cadre de la politique européenne en matière d'éducation et de Madame Eyraud (Aix Marseille Université) concernant la relation entre citoyens et statistiques publiques, avec les enjeux de la co-construction et du lien entre statistique et démocratie.

La deuxième session proposait de se centrer sur des approches plus sectorielles, sous la forme d'une table ronde rassemblant des praticiennes de la planification provenant des institutions telles que le SPW (Cellule des stratégies transversales, Direction de la politique économique et Direction du Développement durable), le SPF Emploi (Division des relations internationales et des études socioéconomiques) et l'IWEPS.

Pour préparer la table ronde, Jean-François Orianne (ULiège) et Bernard Conter (IWEPS) ont organisé un séminaire préparatoire interne à l'IWEPS avec l'objectif d'apporter des clés de lecture théoriques et de préparer les trois ou quatre questions à discuter lors de la table ronde, ainsi que l'introduction à celle-ci.

Cette Onzième Conférence de l'IWEPS a rassemblé plus de 90 personnes.

CHAPITRE 3

MISSION DE L'AUTORITÉ
STATISTIQUE

LA RÉVISION DU DÉCRET FONDATEUR DE L'IWEPS EN RÉPONSE À SA NOUVELLE MISSION D'AUTORITÉ STATISTIQUE DE LA RÉGION WALLONNE

3.1.

L'interfédéralisation de la statistique officielle a été décidée lors de la sixième réforme de l'État de 2011. Partant de cette décision, un **Accord de coopération a été signé en juillet 2014** entre le fédéral et les entités fédérées. Entré en vigueur suite aux actes d'assentiment pris par les législateurs impliqués, cet Accord de coopération prévoyait dans son article 36 que le Gouvernement fédéral et les entités fédérées « désignent, parmi leurs services, un service qui revêt la qualité d'autorité statistique et qui remplit les conditions suivantes 1° Le service concerné est organisé par une loi, un décret ou une ordonnance ou en vertu de telles dispositions; [...] ».

C'est dans ce cadre que l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme Autorité statistique de la Région wallonne, dans un **arrêté pris en novembre 2015**. Cette désignation attribuait ainsi à l'Institut une mission nouvelle, en plus de sa mission d'aide à la décision telle que fixée dans son **décret fondateur de 2003**. Pour la Région de Bruxelles-Capitale, c'est l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) qui a été désigné comme Autorité statistique sur la base d'une **ordonnance sur la statistique existant depuis 2014, modifiée en 2015**. La mise en application de cette ordonnance a été fixée par **l'arrêté relatif à la coordination de la statistique régionale de novembre 2015, modifié par l'arrêté de mars 2017**. En Flandre, c'est la Vlaamse statistische autoriteit (VSA) qui a été désignée Autorité statistique; le Parlement flamand ayant adopté un **décret sur les statistiques publiques en avril 2016**, repris ensuite dans le **décret de gouvernance de décembre 2018** (titre III, chapitre 3, section 8 « organisation de la politique en matière de statistiques ») et modifié par **le décret du 2 juillet 2021 (section 9)**. Le décret sur les statis-

tiques publiques a été suivi en avril 2016 par un **arrêté du Gouvernement flamand sur les statistiques publiques flamandes; arrêté modifié par un arrêté de mai 2019**, lui-même modifié par un **arrêté en janvier 2022**.

Ces instances régionales, désignées comme Autorité statistique, se voient ainsi attribuer une mission fondamentale dans une société démocratique; à savoir garantir le développement, la production et la diffusion, auprès de toutes les composantes de la société, de statistiques pertinentes, exactes, à jour, accessibles, comparables et cohérentes, permettant d'éclairer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui les concernent. Pour ce faire, cette mission stratégique doit être exercée en répondant à des normes de qualité élevées, fixées par la communauté statistique internationale, précisément « *dans le respect des principes directeurs de la statistique publique, conformément au Code de bonnes pratiques de la statistique officielle européenne fixé par l'Union européenne (Eurostat)* »⁴.

Dans tous les pays démocratiques, la mise en œuvre de cette mission se fonde sur une législation spécifique, élaborée conformément aux principes statistiques reconnus internationalement, expliquant comment seront organisées toutes les activités de développement, de production et de diffusion des statistiques officielles sur le territoire concerné. Ce cadre légal et administratif de la statistique officielle est généralement référencé sur le site des offices nationaux de statistiques⁵.

Au niveau de la Wallonie, un avant-projet de décret modifiant le décret fondateur de l'IWEPS de 2003 est en cours d'examen au niveau du Gouvernement wallon. Le but du projet de révision du décret est d'intégrer la nouvelle mission de l'Institut en matière de développement, de production et de diffusion de statistiques offi-

⁴ Article 36 de l'accord de coopération du 14 juillet 2014 susmentionné.

⁵ https://ec.europa.eu/eurostat/web/links/national_statistical_offices

cielles dans le texte du décret initial et de fournir un cadre juridique pour sa mise en œuvre. Dès lors, la modification du décret de l'IWEPS, lorsqu'elle sera votée par le Parlement de Wallonie, permettra la finalisation de la mise en œuvre des engagements pris par la Wallonie dans l'Accord de coopération de 2014. En effet, dans son article 45, cet Accord précise que « Toutes les parties sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de la mise en œuvre de cet accord. Cela comprend également la modification des législations concernées qui doivent être adaptées aux dispositions du présent accord. »

Ce travail de préparation et de rédaction des nouvelles dispositions décrétales à intégrer dans le texte fondateur a été pris en charge par la Cellule Études et Développements internes et par le service juridique de l'IWEPS. Un texte a été transmis en 2018 au Gouvernement wallon pour une première lecture. Le Gouvernement a ensuite (fin 2018 – début 2019) transmis le document pour avis auprès de trois instances : le Conseil économique, social et environnemental de la Wallonie, l'Autorité de protection des données et le Conseil d'État. Le processus législatif a ensuite été interrompu en fonction du contexte politique wallon du printemps 2019 et des élections qui ont suivi avec la mise en place du nouveau Gouvernement à l'automne 2019. Par la suite, les avis des instances consultées ont été analysés et pris en compte par l'équipe de l'IWEPS en charge du projet. C'est donc un texte actualisé sur la base des avis de ces instances qui a été transmis au Gouvernement wallon en 2021.

Les principales sources qui alimentent cet avant-projet de décret sont, d'une part, le [règlement européen 223/2009 relatif aux statistiques européennes](#) et le [règlement 2015/759 le modifiant](#) et, d'autre part, deux rapports approuvés au niveau des Nations-Unies par la Conférence des statisticiens européens. Le premier rapport « [La loi générique sur la statistique officielle](#) » (2016) fournit en effet un modèle pour « mettre en place les bases juridiques nécessaires au fonctionnement d'un système statistique national et à la production de statistiques officielles de

qualité. » Le second rapport « [Guide sur la modernisation de la législation statistique](#) » (2019) donne des lignes directrices pour les autorités publiques qui souhaitent mettre à jour, renforcer ou réviser le cadre juridique de leur système statistique.

Partant de ces référentiels, les éléments clés repris dans l'avant-projet de décret modifiant le décret fondateur de l'IWEPS et intégrant sa nouvelle mission visent notamment les points suivants :

- définir les statistiques officielles, à distinguer des autres travaux statistiques ;
- définir les producteurs de statistiques officielles qui composent le système statistique wallon et garantir leur indépendance professionnelle ;
- établir le rôle de l'Autorité statistique en tant que coordinateur des statistiques officielles en Région wallonne ;
- définir les missions du chef statisticien et clarifier ses procédures de recrutement et de licenciement ;
- définir le rôle du Comité des utilisateurs de statistiques officielles ;
- définir le contenu et les modalités d'établissement des programmes statistiques wallons quinquennaux et annuels ;
- définir les principes et les procédures à appliquer pour le développement, la production et la diffusion de statistiques officielles ;
- permettre à tous les producteurs de statistiques officielles un accès aux données nécessaires à leur travail ;
- définir les droits et obligations des répondants et la confidentialité des données ;
- préciser les mesures permettant le respect du secret statistique ;
- inscrire la nécessité de répondre à des normes de qualités professionnelles.

En 2022, cet avant-projet de décret modifiant le décret fondateur de l'IWEPS devrait donc poursuivre le processus législatif entamé pour être discuté au Parlement de Wallonie.

LA PARTICIPATION DE L'IWEPS AUX TRAVAUX DE L'INSTITUT INTERFÉDÉRAL DE STATISTIQUE (IIS) 3.2.

L'Institut interfédéral de la statistique (IIS) a été créé pour mettre en œuvre les missions qui lui ont été attribuées dans l'Accord de coopération susmentionné (art. 8 – 9 – 10 – 11) :

- la coordination des programmes statistiques et la rédaction d'un programme statistique intégré;
- la remise d'avis sur les positions belges dans les forums statistiques internationaux;
- la formulation de recommandations méthodologiques aux instances publiques qui élaborent des statistiques publiques;
- le monitoring de la qualité de la production statistique.

Il est géré par un Conseil d'administration composé de six membres :

- le président du Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie;
- le directeur général de Statbel;
- un membre du comité de direction de la BNB;
- les trois hauts fonctionnaires des Autorités statistiques régionales (VSA, IWEPS et IBSA).

Le Bureau fédéral du Plan, les Communautés et la Commission communautaire commune peuvent désigner chacun un représentant ou une représentante, comme observateur ou observatrice au Conseil d'administration de l'IIS.

Depuis sa mise en place en janvier 2016, l'Autorité statistique de la Région wallonne participe aux instances et aux travaux menés par l'IIS : l'Administrateur général de l'IWEPS est membre de son Conseil d'administration et des collaborateurs de l'IWEPS participent aux quatre groupes de travail thématiques permanents mis en place par celui-ci pour préparer ses décisions :

- « Un groupe de travail « Délégués à la protection des données » : ce groupe mixte, composé des délégués à la protection des données, de juristes et d'experts en sécurité des données, a pour objectifs principaux de veiller au respect, par chaque institution, des conditions pour être reconnu comme autorité statistique, à la mise en œuvre d'une politique de sécurité, à la procédure pour l'introduction des demandes, ainsi qu'au développement d'une infrastructure informatique capable de faciliter l'échange des données; tout ceci dans le respect du principe du secret statistique, ainsi que des dispositions légales relatives à la protection de la vie privée (notamment le RGPD). Ce groupe travaille sous la présidence de Statbel.
- Un groupe de travail « Positionnement international de l'IIS » : ce groupe, composé des coordinateurs internationaux, a comme objectifs essentiels d'émettre des avis sur les positions que la Belgique adopte lors de réunions internationales concernant l'élaboration de statistiques publiques ainsi que de débattre de l'ensemble des dossiers ayant une portée internationale et quand une coordination s'avère nécessaire. Ce groupe travaille sous la présidence de Statbel.
- Un groupe de travail « Programmation des travaux statistiques » : ce groupe rassemble les responsables de la réalisation des programmes de travail et a pour objectifs de préparer une feuille de route pour l'élaboration des programmes de travail de chaque autorité statistique et du programme intégré de l'IIS, ainsi que de veiller à leur mise en œuvre concrète. Ce groupe travaille sous la présidence d'un agent de Statbel.
- Un groupe de travail « Indicateurs pour les Sustainable Development Goals (SDG) » :

ce groupe, composé de statisticiens spécialisés en matière de définition d'indicateurs ou de technique d'observation statistique du développement durable (avec le concours éventuel d'experts en développement durable), a pour objectifs (1) de formuler des propositions au Conseil d'administration de l'IIS sur la mise en place, dans le contexte belge, d'une opérationnalisation statistique optimale pour les indicateurs faisables et disponibles, tenant compte de l'efficacité au regard du coût et de la charge de réponse, et pour déterminer le rôle de chaque institution dans la collecte des données nationales et régionales, de sorte que cette répartition puisse être incorporée dans le Programme statistique intégré de l'IIS; (2) de formuler des recommandations pour développer de nouveaux indicateurs, dans la catégorie 'LATER' de la liste des indicateurs de la United Nations Statistical Commission (UNSC); (3) de suivre l'évolution des listes d'indicateurs au niveau des listes d'UNSC et d'Eurostat; (4) à la demande du Conseil d'administration de l'IIS, formuler des avis complémentaires et définir des positionnements internationaux sur les aspects techniques de questions statistiques liés aux SDG's. Ce groupe

travaille sous la présidence du Bureau fédéral du Plan. »⁶

Comme mentionné ci-dessus, l'Accord de coopération prévoit que l'IIS établisse annuellement un programme statistique intégré. Celui-ci est préparé dans le cadre du groupe de travail « Programmation des travaux statistiques ». Il porte sur les collaborations statistiques proposées entre les partenaires de l'IIS pour une année. Ces collaborations sont réglées par voie de *Service Level Agreements* (SLA). Les SLA relatifs aux collaborations retenues pour le programme statistique intégré 2021 ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'IIS en décembre 2020.

En 2021, l'IWEPS a participé à vingt des vingt et une collaborations reprises dans le programme statistique intégré de l'IIS 2021 et assuré la présidence et le secrétariat de quatre d'entre elles. Le tableau ci-après, établi à partir du *Programme statistique intégré de l'IIS de 2021*, liste l'objet des collaborations impliquant l'IWEPS, leurs résultats attendus, de même que les partenaires y ayant participé. Comme indiqué, neuf collaborations sont des prolongations des collaborations précédentes, tandis que onze d'entre elles sont nouvelles.

⁶ Institut interfédéral de statistique, *Rapport d'activités 2020*, juin 2021, p. 7-8.

Numéro	Titre des collaborations
2.1	Données et statistiques extraites de la base de données relative aux baux locatifs (prolongation)
Objectif	D'une part, utiliser les données de la base de données relatives aux baux locatifs de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale (AGDP - SPF Finances) pour l'élaboration de statistiques et, d'autre part, étudier la qualité de ces données afin de proposer des améliorations pour l'enregistrement dans la base de données.
Résultats attendus	Obtention d'un extrait de la base de données relative aux baux locatifs avec toutes les informations pertinentes pour les politiques publiques. Adresser une demande au groupe de travail chargé de la sécurité pour l'échange des données confidentielles entre partenaires de l'IS afin d'étudier la manière de procéder pour livrer les données émanant de l'autorité statistique vers les administrations et leurs groupes de recherche, qui vont collaborer aux travaux. Si les données peuvent être obtenues par les partenaires concernés : l'élaboration d'une note méthodologique portant sur la qualité de l'enregistrement dans la base de données relative aux baux locatifs. Si un des partenaires concernés ne peut pas recevoir les données, les autres partenaires peuvent réaliser ce point.
Partenaires	VSA, IWEPS, IBSA, Statbel – Présidence et secrétariat : VSA
2.2	Étude de faisabilité sur la fourniture de statistiques publiques annuelles sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises (prolongation)
Objectif	Définir les engagements de toutes les parties concernées par la fourniture de statistiques publiques sur le transport.
Résultats attendus	Un rapport sur la faisabilité d'établir des statistiques publiques sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises et sur la manière dont elles peuvent être actualisées.
Partenaires	VSA, IWEPS, IBSA, BFP, Statbel – Présidence et secrétariat : VSA
2.3	Census – Logements (prolongation)
Objectifs	Une amélioration de la base de données « Logements » du Census.
Résultats attendus	Comprendre pourquoi dans certaines entités géographiques le nombre de logements identifiés comme tels est nettement inférieur au nombre de ménages, et éventuellement, si nécessaire modifier la méthode d'identification des logements. Identifier des indicateurs statistiques, modalités de variables et/ou variables pas encore disponibles dans les microdonnées ou pas encore publiés qu'il serait bon de développer. Les pistes d'indicateurs renvoient principalement au propriétaire et au type de propriété du logement.
Partenaires	IWEPS, VSA, IBSA, Statbel) – Présidence et secrétariat : IWEPS
2.4	Données de mobilité (prolongation)
Objectifs	Une amélioration de la coordination de la collecte et du traitement des données de mobilité.
Résultats attendus	Une note qui étudie les possibilités de mieux coordonner la collecte et le traitement des données de mobilité entre les différents niveaux de pouvoir et domaines politiques. Cela suppose notamment de dresser un inventaire des éventuelles redondances et lacunes dans la collecte de données, d'évaluer la pertinence des questions qui sont traitées dans les enquêtes existantes et d'identifier les problèmes régionaux spécifiques. Rédaction des SLA pour des groupes de travail sur un thème spécifique (relatif à la mobilité), si jugé pertinent, ainsi que le suivi et la coordination de leurs activités. Formuler des propositions pour la mise en œuvre d'actions d'amélioration.
Partenaires	BFP, VSA, IWEPS, IBSA, Statbel – Présidence et secrétariat : BFP
2.5	Étude de faisabilité sur de nouvelles sources de données concernant les voitures-salaires (prolongation)
Objectifs	La réalisation d'une étude de faisabilité sur de nouvelles sources de données concernant les voitures-salaires.
Résultats attendus	Une liste de sources de données pouvant être utilisées pour développer une image plus claire de la possession et de l'utilisation des voitures-salaires, ainsi que des caractéristiques socioéconomiques des utilisateurs effectifs. Une analyse de tous les obstacles (en particulier juridiques et institutionnels) à l'utilisation de ces données. L'élaboration de propositions concrètes pour surmonter ces obstacles. L'intention n'est pas de produire de nouvelles statistiques dans le cadre de ce groupe de travail.
Partenaires	BFP, VSA, IWEPS, IBSA – Présidence et secrétariat : BFP

2.6	Statistiques de trafic routier (prolongation)
Objectifs	Assurer la poursuite des activités d'un groupe de travail existant relatif aux statistiques sur le trafic routier.
Résultats attendus	<p>Les résultats attendus sont triples.</p> <p>Un premier paquet concerne l'établissement de statistiques publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des statistiques du trafic routier en termes de véhicules-kilomètres, réparties par Région, type de route et catégorie de véhicules; - des statistiques du trafic routier en termes de passagers-kilomètres, réparties par Région, type de route et catégorie de véhicules. <p>Un deuxième paquet consiste en l'établissement de données d'activité détaillées sur le trafic routier dans le cadre des obligations de rapportage existantes et/ou futures. Il s'agit, entre autres, du rapportage dans le cadre de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (CPATLD), de la directive européenne sur les plafonds d'émission nationaux (Directive PEN), du règlement européen relatif aux comptes économiques européens de l'environnement. Des données d'activité fiables sont indispensables pour le calcul des émissions.</p> <p>Enfin, le groupe de travail entend continuer à améliorer les statistiques. Le troisième paquet devrait rendre ces actions possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - échanger des informations sur les méthodologies utilisées, les projets en cours et/ou futurs; - examiner et encourager les harmonisations possibles des méthodologies.
Partenaires	BFP, VSA, IWEPS, IBSA – Présidence et secrétariat : BFP
2.8	Amélioration de la qualité des statistiques sur les prix des terrains non destinés à l'urbanisation (prolongation)
Objectifs	La recherche de données fiables et qualitatives sur les prix des terrains non destinés à l'urbanisation. L'objectif est de mettre en place une base de données sur les prix des terrains et de produire des statistiques de qualité.
Résultats attendus	<p>Recherche de données fiables et de bonne qualité sur les prix des terrains (non destinés à l'urbanisation).</p> <p>Si les données peuvent être obtenues par les partenaires : constitution d'une base de données sur les prix des terrains (non destinés à l'urbanisation).</p> <p>Si les données peuvent être obtenues par les partenaires et que la base de données peut être créée : produire des statistiques de qualité qui sont coordonnées entre les différentes régions et institutions.</p>
Partenaires	VSA, IWEPS, Statbel – Présidence et secrétariat : VSA
2.9	Mise sur pied d'un groupe de travail « Démographie » (prolongation)
Objectifs	Mise sur pied d'un groupe de travail relatif aux statistiques démographiques
Résultats attendus	<p>La mise sur pied d'un groupe de travail et l'établissement des principes de fonctionnement.</p> <p>Révision de la statistique des ménages en tenant compte des nouvelles données disponibles sur la base du Registre national (notamment la filiation).</p>
Partenaires	Statbel, VSA, IWEPS, IBSA, BFP – Présidence et secrétariat : Statbel
2.10	Enquête sur le comportement de déplacements (« enquête ménage ») (poursuite des travaux)
Objectifs	L'exécution d'une étude sur le comportement de déplacements (« enquête ménage »).
Résultats attendus	<p>L'élaboration et l'exécution d'une enquête sur le comportement de déplacements.</p> <p>Des statistiques de qualité sur le comportement de déplacements des personnes, avec une méthodologie cohérente pour les Régions, en partant de l'enquête déplacements en Flandre et en tenant compte des besoins des partenaires intéressés et d'une efficacité en termes de frais.</p>
Partenaires	VSA, IWEPS, IBSA, BFP – Présidence et secrétariat : VSA

2.11	État des lieux des données sur le handicap (nouveau)
Objectifs	S'accorder sur un cadre conceptuel commun du handicap et établir un état des lieux du cadre institutionnel et des données existantes.
Résultats attendus	<p>Cadre conceptuel, basé sur les travaux internationaux sur le handicap afin d'assurer la cohérence des travaux futurs sur le sujet et de la production de statistiques associées.</p> <p>Cadre institutionnel, qui est complexe et entoure le handicap et ses multiples formes. Prélude indispensable au développement futur de nouvelles statistiques sur la thématique.</p> <p>Panorama complet des données qui existent sur la thématique. Cela permettra d'identifier les manques et les discordances entre les différentes sources.</p>
Partenaires	IBSA, VSA, IWEPS, BFP, Statbel – Présidence et secrétariat : IBSA
2.12	Développement des statistiques sur l'emploi au niveau du secteur statistique (nouveau)
Objectifs	Développement des statistiques sur l'emploi au niveau du secteur statistique (par lieu de travail, lieu de résidence et lien entre lieu de résidence et lieu de travail).
Résultats attendus	<p>Accord du groupe de travail sur le concept d'emploi à utiliser et les variables souhaitées.</p> <p>Publication d'une note méthodologique et publication de statistiques de l'emploi par secteur statistique.</p>
Partenaires	IBSA, VSA, IWEPS, Statbel, BFP – Présidence et secrétariat : IBSA
2.13	Entreprises actives par taille (nouveau)
Objectifs	L'établissement de statistiques sur les entreprises actives par taille en vue de la production de statistiques relatives aux entreprises par Région sous la forme qui convient le mieux à chacune des Régions.
Résultats attendus	<p>Note méthodologique résumant les travaux de la première étape, à savoir les différentes définitions existantes, les différentes sources de données (avantages et inconvénients) et une conclusion de ce qui a été retenu (définition, source de données et population étudiée).</p> <p>Étude de faisabilité sur la production des statistiques sur les entreprises actives par taille (petites, moyennes et grandes entreprises) qui intégrerait la dimension économique, à partir des sources disponibles et selon une/des définition(s) existante(s) (ex : définition européenne).</p> <p>Si les résultats de l'étude de faisabilité s'avèrent concluants, le développement et l'implémentation pour la production récurrente des statistiques visées au 1^{er} alinéa en vue de leur publication selon les modalités qui conviennent le mieux à chacune des Régions, mais de manière cohérente et concertée avec les autres Régions.</p> <p>L'IWEPS s'engage à publier un tableau de bord des entreprises pour la Wallonie. L'IBSA s'engage à publier les statistiques sur son site internet. Statistiek Vlanderen s'engage à publier les statistiques sur son site internet</p> <p>Dans le cas où l'étude de faisabilité donne des résultats jugés insuffisants : note méthodologique reprenant les adaptations nécessaires et les solutions éventuelles permettant d'établir correctement les statistiques sur les entreprises actives par taille (petites, moyennes et grandes entreprises) qui intégrerait la dimension économique.</p>
Partenaires	IWEPS, VSA, IBSA, Statbel, BFP, BNB – Présidence et secrétariat : IWEPS
2.14	Amélioration de la qualité des statistiques TVA : volet unités statistiques (nouveau)
Objectifs	La recherche d'une solution pour les distorsions qui sont apparues dans les statistiques TVA suite à l'introduction des unités TVA. Le poids croissant des unités TVA dans la population des entreprises assujetties à la TVA conduit à deux types de distorsions : (1) une distorsion des statistiques par branche d'activité ; (2) la répartition régionale des statistiques TVA est de moins en moins précise.
Résultats attendus	<p>Évaluation des résultats de la nouvelle enquête sur les unités TVA.</p> <p>Document méthodologique décrivant la nouvelle méthode de production des statistiques TVA. Cette méthode consiste à répartir le chiffre d'affaires / les investissements d'une unité TVA entre tous ses membres sur la base des résultats de l'enquête, de sorte que le code Nace et les données d'emploi de chaque membre puissent être utilisés pour établir les statistiques TVA.</p> <p>Une version pilote, dans laquelle pour tous les trimestres de l'année 2020, les résultats selon l'ancienne méthode (affectation de l'intégralité du chiffre d'affaires/investissements d'une unité TVA au code Nace de l'unité TVA et au code région du représentant de l'unité TVA) sont comparés aux résultats selon la nouvelle méthode.</p> <p>Validation de la nouvelle méthode sur la base de la version pilote mentionnée au point 3 par le groupe de travail IIS.</p> <p>Intégration de la nouvelle méthode dans le processus de production de Statbel.</p>
Partenaires	Statbel, VSA, IWEPS, IBSA, BFP, BNB – Présidence et secrétariat : Statbel

2.15	Gender-Based Violence Survey (nouveau)
Objectifs	Mise en œuvre de l'enquête européenne <i>Gender-Based Violence</i> (GBV) pour la Belgique.
Résultats attendus	Les résultats de l'enquête et le <i>quality report</i> . Un planning concerté pour la diffusion et l'exploitation des données.
Partenaires	IWEPS, VSA, IBSA, Statbel – Présidence et secrétariat : IWEPS
2.16	Exploration des données de Household finance and consumption survey (HFCS) (nouveau)
Objectifs	Les partenaires de l'IIS veulent examiner ce que cette enquête pourrait leur apporter comme indicateurs utiles.
Résultats attendus	Un certain nombre de scénarios visant à voir comment améliorer la précision de l'enquête HFCS, y compris pour une exploitation des données régionales. Ces scénarios peuvent comprendre, entre autres, des modifications du plan de sondage et/ou une augmentation de la taille de l'échantillon.
Partenaires	BNB, VSA, IWEPS, IBSA, Statbel, BFP – Présidence et secrétariat : BNB
2.17	Recensement des entreprises ayant et/ou générant des activités de Transport & Logistique (nouveau)
Objectifs	Développer une méthodologie de recensement des entreprises ayant et/ou générant des activités de Transport & de Logistique.
Résultats attendus	Note méthodologique établissant, de manière concertée : <ul style="list-style-type: none"> - Le périmètre des activités et des flux associés au transport et à la logistique ainsi que les entreprises qui en font partie; - Les paramètres à investiguer pour mesurer la compétitivité en rapport avec ces activités (besoins statistiques); - Les sources exploitables et les données à construire en vue de recenser les entreprises ayant et/ou générant des activités de transport et de logistique en Belgique et dans chacune des Régions; - Le mode de production des statistiques attendues et leur suivi dans le temps ainsi que le degré de faisabilité compte tenu, d'une part, du groupe cible et des indicateurs attendus et, d'autre part, de la disponibilité des données. Test de la méthodologie proposée en vue de produire les statistiques sur la base des données disponibles et en vue de constater les ajustements méthodologiques requis et/ou les compléments de données nécessaires. Formulation de recommandations sur les moyens à mettre en œuvre en vue d'optimiser la réponse aux besoins statistiques et d'ainsi assurer la faisabilité de la méthodologie dans son ensemble.
Partenaires	IWEPS, IBSA, Statbel – Présidence et secrétariat : IWEPS (en concertation avec Logistics in Wallonia)
2.18	Olympiades européennes de Statistique 2021 (nouveau)
Objectifs	Définir les engagements de toutes les parties concernées par l'organisation des Olympiades européennes de Statistique 2021.
Résultats attendus	Communication des Olympiades européennes de Statistique : utiliser, créer et partager au maximum les messages clés, et faire augmenter le nombre d'abonnés à la newsletter et à la page Facebook. Recrutement actif des participants : augmentation par rapport à l'édition 2019-2020. Objectif minimum : 230 équipes néerlandophones, 90 équipes francophones et 10 équipes germanophones pour la première phase. Collaboration pour la remise des prix de la phase belge en partageant les coûts. Constituer et réunir le jury communautaire. Constituer et réunir le jury national.
Partenaires	Statbel, VSA, IWEPS – Présidence et secrétariat : Statbel

2.19	Indice DESI au niveau régional (nouveau)
Objectifs	Développement de l'indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI) au niveau régional.
Résultats attendus	<p>Une description des modifications que la Commission européenne souhaite apporter à l'indice et aux sous-indices qui le composent.</p> <p>Une note reprenant les résultats de l'examen de la faisabilité relative à l'établissement des sous-indices et de l'indice DESI ou le développement d'une bonne approximation de ces sous-indices et indice, en tenant compte des modifications prévues dans la composition de l'indice à court et moyen terme.</p> <p>Si cela s'avère possible à l'étape 2, on procède à l'établissement de premières estimations et à la publication des sous-indices et de l'indice DESI ou de bonnes approximations de ces sous-indices et indice, en tenant compte des données historiques.</p>
Partenaires	VSA, IWEPS, IBSA, Statbel – Présidence et secrétariat : VSA
2.20	Développement et harmonisation des statistiques relatives aux sols conformément à l'initiative SOILSTAT (nouveau)
Objectifs	Développement et harmonisation des statistiques relatives aux sols conformément à l'initiative SOILSTAT (un projet du Partenariat mondial pour les sols, hébergé par l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO) et à l'indicateur 15.3.1 des Objectifs de Développement Durable (ODD) « Proportion du territoire qui est considérée comme dégradée par rapport à la surface totale ».
Résultats attendus	<p>Mise en place d'un réseau statistique thématique sur les sols en Belgique.</p> <p>Note sur la faisabilité de développer les statistiques belges et régionales relatives aux sols. Cela concerne l'indicateur ODD ci-dessus et les statistiques relatives aux sols établies selon les lignes directrices de SOILSTAT. Cela comprend notamment : <i>Soil organic matter decline, Soil erosion, Soil salinisation, Soil organic carbon sequestration, Soil sealing, Soil pollution, Soil compaction, Soil biodiversity, Soil acidification.</i></p> <p>Développer, produire et diffuser les statistiques jugées faisables et d'importance prioritaire, selon un calendrier convenu d'un commun accord.</p> <p>Une procédure coordonnée de soumission des statistiques à SOILSTAT.</p>
Partenaires	VSA, IWEPS, IBSA, Statbel – Présidence et secrétariat : VSA
2.21	REDEGEO : REDEsign découpages GEOgraphiques (nouveau)
Objectifs	Examen du redesign des découpages géographiques.
Résultats attendus	<p>Définir les critères pouvant être utilisés pour mieux définir les limites des découpages géographiques (notamment les secteurs statistiques).</p> <p>Fournir un rapport sur l'évolution future des statistiques et données géographiques.</p>
Partenaires	Statbel, VSA, IWEPS, IBSA – Présidence et secrétariat : Statbel

Source : Programme statistique intégré de l'IIS de 2021 – Collaborations impliquant l'IWEPS

Par ailleurs, suivant la décision du Conseil d'administration de l'IIS de décembre 2020 relative à la publication deux fois par an d'une *Newsletter de l'IIS*, une collaboratrice de l'IWEPS a participé au groupe de travail ad hoc mis en place à ce sujet et à la publication de son **premier numéro** avec un article sur la dernière version du *Handbook of Statistical Organization des Nations-Unies*, qui présente les fondements généraux de la statistique officielle et dont la 4^e édition est disponible et accessible en ligne depuis le début 2021.

Enfin, conformément à l'article 8 de l'Accord de coopération de 2014, l'IWEPS a transmis à l'IIS en décembre 2021 le *Programme statistique annuel 2022 de l'Autorité statistique de la Région wallonne*. Dans la perspective de l'aboutissement du processus législatif sur la révision du décret de l'IWEPS, ce programme prévoit une approche informelle de détermination des besoins des utilisateurs de statistiques officielles dans la perspective d'une mise en place officielle d'un Comité des utilisateurs.

CHAPITRE 4

MISSION D'AIDE À LA DÉCISION
ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES
PAR DOMAINE

4.1.1. Spatialisation par les coordonnées XY de la population et des ménages en Wallonie et mobilité résidentielle

L'objectif du projet est d'étudier les déplacements résidentiels des Wallons et des Wallonnes de façon originale : en recourant aux données XY qui permettent de comptabiliser tous les changements résidentiels et de mesurer la distance de la mobilité. Une analyse critique de cette nouvelle source permettra d'en établir les limites et les potentiels. Les coordonnées XY devraient permettre de suivre les populations au cours du temps au travers de leurs changements résidentiels de manière très précise. À partir des données individuelles du Registre national, des cohortes de personnes et de ménages peuvent être suivies sur huit ans. L'objectif est notamment de cartographier par carroyage la mobilité selon différentes caractéristiques démographiques et selon les contextes territoriaux (morphologies bâties, formes

urbaines, proximité aux services). L'âge permet d'analyser les migrations des jeunes adultes (migrations d'émancipation), des adultes (migrations de formation de ménages ou de séparation, migrations d'accès à la propriété...) et des actifs âgés (migrations de retraite). La cartographie de ces populations montrera une diversité de situations, tant au niveau des groupes de populations et des ménages examinés que pour les différents types d'habitats (grandes villes, petites villes, espace rural...). Les résultats pourront être mis en parallèle avec les polarités de base (centralités) du territoire wallon.

En 2021, ces données ont permis une analyse fine des populations sinistrées par les inondations du mois de juillet.

4.1.2. InfraCom : diffusion de statistiques au niveau infracommunal

L'objectif du projet InfraCom est de fournir, via le portail WalStat, des statistiques infracommunales utiles à la prise de décision et aux acteurs du territoire travaillant à une échelle locale. En effet, on note au niveau wallon l'absence d'un tel outil qui répond pourtant à un besoin élevé, comme le mettent en évidence les nombreuses demandes ponctuelles que reçoit l'IWEPS pour des statistiques infracommunales (secteurs statistiques, anciennes communes ou autres découpages territoriaux).

Début 2021, la phase exploratoire du projet InfraCom a été réalisée. Il s'agissait de rencontrer des acteurs institutionnels clés⁷ et un panel varié de communes⁸ pour identifier les besoins en statistiques infracommunales et faire un partage de bonnes pratiques. Trois

principaux enjeux guidaient cette phase exploratoire : Quelles statistiques ? Quel niveau de diffusion/découpage du territoire ? Quel outil de diffusion ? Ces rencontres ont permis de délimiter un cadre et un agenda pour le projet qui a été validé par le Costra en juin. Fin 2021, a débuté la révision des quartiers statistiques en se basant sur le découpage Cytise Quartiers réalisé par le Gédap-UCLouvain début des années 2000. Le quartier (agrégation de secteurs statistiques) sera l'unité de diffusion privilégiée d'InfraCom. Simultanément, en collaboration avec les cellules informatique et communication de l'Institut, ont été identifiées les adaptations à apporter au portail WalStat en vue de l'intégration des indicateurs infracommunaux à celui-ci.

⁷ L'Agence Inter-mutualiste, le Gédap-UCLouvain et Michel Poulain (anciennement au Gédap), l'IBSA, l'ONE, la Plateforme des villes wallonnes, *Provincies in Cijfers*, la SPI (Agence de développement territorial pour la province de Liège), le SPW cohésion sociale, le SPW - géomatique, le SPW pouvoirs locaux, le SPW ruralité, Statbel, l'Union des villes et des Communes de Wallonie.e commune sont choisis parmi les hauts fonctionnaires de leur autorité statistique.

⁸ Les communes suivantes ont été représentées, parfois par un agent PST, PCS, un géographe, échevin ou le Bourgmestre lui-même : Huy, La Louvière, Libramont, Liège, Namur, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Tournai. Par ailleurs, toutes les communes membres de la plateforme des villes et communes de Wallonie ont été invitées à la réunion organisée avec les coordinateurs de cette plateforme.

4.1.3. Les centralités résidentielles de Wallonie

En 2021, l'ODT a finalisé une étude proposant des balises pour définir les centralités urbaines et rurales de Wallonie en appui à la politique d'aménagement du territoire et de lutte contre l'étalement urbain (collaboration avec le SPW Territoire et le cabinet du ministre de l'Aménagement du Territoire). L'étude s'intitule « Les polarités de base – Des balises pour identifier des centralités résidentielles en Wallonie » (*Working paper de l'IWEPS n°32*). Plusieurs rencontres et échanges ont été organisés à la suite de cette publication, auprès de différents départements au SPW et au cabinet du

ministre de l'Aménagement du territoire notamment. Ces travaux se sont poursuivis durant l'année 2021 (et se poursuivront en 2022) afin de caractériser les centralités résidentielles selon leur niveau d'équipement en services à la population et leur accessibilité bas carbone/basse énergie. La suite de ces travaux a également fait l'objet de différentes notes et présentations/échanges avec différents partenaires. Ces travaux devraient être publiés en 2022 et permettent notamment d'alimenter l'actualisation du Schéma de Développement du Territoire (SDT).

4.1.4. Artificialisation du sol

En 2020, l'ODT avait lancé en collaboration avec le SPW Environnement un groupe de travail rassemblant différents services du SPW, l'ISSeP, la Spaque et des représentants de la CPDT afin de définir plus en détail le concept d'artificialisation et de produire une typologie et une cartographie des sols selon leur caractère artificialisé/imperméabilisé. En 2021, la typologie a été consolidée

et la cartographie en situation 2018 est en cours de réflexion pour 2022-2023 en mobilisant notamment des travaux réalisés pour le SPW Environnement sur les services écosystémiques.

Elle permettra une meilleure caractérisation des superficies wallonnes artificialisées selon notamment leur niveau de perméabilité.

4.1.5. Observatoire du développement territorial

En 2021, l'ODT a poursuivi la collecte de données relatives au développement territorial, ainsi que la mise à jour des indicateurs précédemment construits (disponibilités foncières, artificialisation, étalement urbain...). Certains de ces indicateurs ont permis d'alimenter la réflexion liée à l'actualisation du Schéma de Développement du Territoire (SDT), l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF), les indicateurs complémentaires au PIB et les indicateurs des objectifs de développement durable des Nations-Unies (ODD-UN). Des fiches synthétiques publiées sur le site de l'IWEPS

et mises à jour annuellement font état de différentes facettes du développement territorial wallon en reprenant des résultats d'observations statistiques et spatiales concernant des états du territoire wallon (structure spatiale, utilisation du sol), mais aussi des dynamiques territoriales (mouvements résidentiels...). À côté des chiffres, ces fiches présentent également des analyses alimentées à partir de différents travaux menés par l'ODT et l'IWEPS, mais aussi par d'autres acteurs du développement territorial wallon (administrations, universités...).

4.1.6. Étalement urbain et transports

En 2021, des recherches ont été développées pour faire le point sur les interactions entre mobilité des personnes et aménagement du territoire en Wallonie, soit le « système transport-localisation ». L'objectif est de présenter l'état du système wallon sur des bases à la fois

conceptuelle et chiffrée et d'interroger la capacité de ce système à répondre aux enjeux et contraintes énergétiques, environnementaux, sociaux et économiques. Une publication sur le sujet est prévue en 2022 en partenariat avec l'OWM.

4.1.7. Évaluation des impacts des inondations de juillet 2021

En 2021, l'ODT a collaboré avec les acteurs du SPW (Géomatique, Environnement, Commissariat à la reconstruction...) à l'évaluation des dégâts liés aux inondations des 15-16 juillet 2021 et à la mise en place de fiches analytiques communales permet-

tant d'identifier les dégâts et enjeux liés à la reconstruction. En particulier, une note a été transmise au Commissariat sur le niveau socioéconomique des populations des zones qui ont été inondées.

4.1.8. Suivi des Objectifs de développement durable (ODD)

En mars 2020, le Gouvernement wallon adoptait le rapport « Bilan des progrès de la Wallonie vers les 17 ODD » publié conjointement par l'IWEPS et le SPW Département du développement durable. Dans ce rapport et sur avis d'experts consultés par le SPW et l'IWEPS, une dizaine de recommandations ont été suggérées pour permettre à la Wallonie d'améliorer ses efforts vers la réalisation des ODD, dont celle de chiffrer les cibles relatives aux ODD (Recommandation 2). Durant l'année 2021, l'IWEPS a participé activement au suivi du projet « Établir des cibles chiffrées relatives aux Objectifs de

Développement Durable (ODD) pour la Wallonie », réalisé par l'ICEDD. L'objectif final étant de permettre aux pouvoirs publics, mais aussi à toutes les parties prenantes, de se fixer un cap clair vers une Wallonie durable. À la suite de cet exercice, le travail de collaboration entre le département de développement durable du SPW et l'IWEPS se poursuit pour la construction d'un tableau de bord d'indicateurs et d'identification des tendances par rapport aux cibles, qui devrait être associé à la Troisième Stratégie wallonne de développement durable en 2022.

4.2.1. Monitoring de la population

L'objectif global de ce projet est d'instaurer une veille sur la démographie de la Wallonie, afin de faire face aux principales demandes en la matière (émanant de l'administration, du Gouvernement ou des citoyens), de représenter l'IWEPS dans la sphère scientifique de la démographie belge et de développer une compétence en matière de démographie au sein de l'IWEPS.

L'année 2021 a été notamment consacrée à l'alimentation du volet statistique du site de l'IWEPS, de WalStat et des indicateurs statistiques. Un rapport sur l'état de la démographie wallonne est également élaboré comme chaque année. Il a pris la forme en 2021, comme les années précédentes, de fiches qui abordent les différentes facettes de la démographie. Elles sont reprises éga-

lement dans les *Chiffres-clés de la Wallonie* qui ont été publiés en 2021.

L'IWEPS participe depuis presque 25 ans aux groupes d'experts du Bureau fédéral du Plan (BFP) pour l'élaboration des perspectives de population (établissements des hypothèses). Le 1^{er} avril et le 16 novembre 2021, des réunions au Bureau fédéral du Plan se sont tenues en distanciel avec les instituts de statistiques régionaux (SVR, IWEPS, IBSA) et Statbel pour déterminer les hypothèses de mortalité, de migrations externes et de fécondité des perspectives de population et des ménages. Le BFP a publié en mars 2021 son rapport sur les perspectives de population et des ménages, prenant en compte les effets de la Covid-19.

4.2.2. Bases de données démographiques issues du Registre national

Suite au contrat-cadre de confidentialité entre l'IWEPS et Statbel, une copie anonymisée des données individuelles, issues du Registre national, a été transmise à l'IWEPS en 2021 pour l'année 2020. Ces données comprenaient également une révision des statistiques des ménages et des populations selon l'origine dans le Registre national depuis 1992.

Cette base de données comporte tous les « états annuels » du 1^{er} janvier 1992 au 1^{er} janvier 2021, ainsi que les différents mouvements de la population (naissances, décès, migrations) enregistrés depuis 1992.

En interne à l'IWEPS, et en collaboration avec les autres instituts statistiques régionaux, le Bureau fédéral du Plan et Statbel, il a été procédé à une série de tests de cohérence et de conformité des données aux statistiques publiées par ailleurs.

Cette base de données représente un *input* pour un ensemble de projets développés à l'IWEPS : perspectives de population et des ménages par commune, base de données WalStat, études portant sur l'aménagement du territoire, séries statistiques chronologiques de l'IWEPS, *Chiffres-clés de la Wallonie*, etc.

4.2.3. Perspectives de population et des ménages au niveau communal

L'objectif général de ce projet est de produire simultanément des projections de population et des ménages au niveau des communes. Ce projet permet d'internaliser au sein de l'IWEPS une méthodologie et un outil de perspectives de population et des ménages pour les 262 communes wallonnes. Jusqu'en 2016, cet exercice était confié par l'IWEPS à une équipe externe universitaire. Une méthodologie a donc été développée à l'IWEPS qui fournit des perspectives de population communale compatibles avec les perspectives du Bureau fédéral du Plan, qui sont établies au niveau des arrondissements. Les perspectives de population et de ménages développées ici reposent sur la projection des comportements démographiques observés sur des périodes de cinq ans (entre 2015 et 2020, entre 2014 et 2019 et entre 2013 et 2018). Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon leurs caractéristiques d'âge et de sexe. L'évolution entre 2020 et 2035 des différentes populations selon leurs caractéristiques tient compte de la mortalité, de la fécondité et des migrations spécifiques à chaque commune pour obtenir les structures par grand groupe d'âge (0-19 ans, 20-64

ans et 65 ans et plus) de la population sur trois bonds de cinq ans. Pour les ménages, la méthodologie a été élaborée en utilisant la définition des ménages retenue au niveau fédéral (2016) et les résultats sont calibrés sur les données des perspectives du Bureau fédéral du Plan.

Cette méthodologie de l'IWEPS sur les perspectives communales de population et des ménages a été mise au point pour permettre la construction d'un outil qui assure une transparence des résultats auprès des décideurs locaux tout en reposant sur les perspectives du BFP qui sont sorties en janvier 2021 au niveau des arrondissements et qui tenaient compte de l'impact de la pandémie de la Covid-19.

La publication des perspectives de l'IWEPS a engendré un large débat au sein des communes et dans la presse en 2021 : 35 articles et interventions dans les médias écrits, radio et télévisuels. De nombreuses communes ont ouvert la discussion sur l'avenir de leur population sur la base des perspectives, notamment Namur, Mouscron, Tournai, Marche-en-Famenne, Arlon...

4.2.4. Utilisation de données mobiles pour un suivi dynamique de la population en Wallonie

Ce projet a pour objectifs, dans un premier temps, de vérifier si les données mobiles sont une source fiable d'informations pour le suivi dynamique de la population en Wallonie en proposant une ébauche de méthodologie de validation des données mobiles, et, dans un second temps, d'utiliser ces données pour caractériser les communes wallonnes en fonction de leurs affluences durant les différentes phases de la journée (par exemple, les communes attirant les travailleurs la semaine, les communes de villégiature, les communes "dortoirs"...).

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées en 2021 :

- Élaboration d'une ébauche de méthodologie de validation des données de pré-

sences fournies par les opérateurs mobiles ;

- Collecte d'informations, principalement sur internet, à propos d'événements particuliers (fêtes, foires, manifestations culturelles et sportives...) en Wallonie sur la période étudiée ;
- Analyses des données journalières des présences dans les communes wallonnes pour trouver des profils types et des groupes de communes similaires ;
- Création d'indices décrivant le profil de présence journalière de la population dans les communes ;
- Estimation de la présence annuelle moyenne dans les communes.

4.2.5. Activité statistique santé

Dans le cadre de l'activité dédiée à la santé, l'IWEPS s'est assuré de la continuité du travail de centralisation des bases de données qui permet aux chercheurs de l'IWEPS et à ceux de la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille des politiques de l'AVIQ l'élaboration scientifiquement fondée d'indicateurs pertinents pour couvrir différents axes de la santé (les bulletins d'état civil des naissances et des décès, l'enquête nationale de santé, l'extraction de la base de données Pharmanet...). De nombreux indicateurs de mortalité, de périnatalité et de consommation de médicaments ont pu être calculés grâce à ces bases de données ainsi que les analyses y afférentes. Un nouvel indicateur sur la part

des médecins généralistes de plus de 55 ans a pu être ajouté sur Walstat.

En plus de ce travail sur les indicateurs, l'IWEPS a continué à mettre à disposition des données de santé aux organismes qui en formulent la demande, notamment aux observatoires provinciaux de la santé sous forme de bases de données agrégées, de tableaux et de graphiques.

Enfin, l'IWEPS a obtenu le statut de partenaire utilisateur des données de l'Échantillon représentatif permanent de l'Agence intermutualiste. Ce statut ouvre l'accès aux données et permettra le développement d'indicateurs spécifiques à la Wallonie qui seront utiles à la prise de décision régionale et locale.

ÉCONOMIE

4.3.

4.3.1. Note mensuelle de conjoncture

L'IWEPS publie depuis une vingtaine d'années une note mensuelle de conjoncture, qui reprend une trentaine d'indicateurs sur la conjoncture belge et wallonne. Ces publications sont un outil de veille conjoncturelle qui permet de mettre en évidence tout changement dans les principales séries statistiques de l'économie wallonne. Elles préparent les analyses conjoncturelles menées tous les six mois à l'IWEPS (Tendances économiques).

Au cours de l'année 2021, une restructuration de la Note de conjoncture, ainsi que l'introduction d'une désaisonnalisation des séries avec le logiciel DEMETRA+, a été réalisée. Ces améliorations s'inscrivaient dans le cadre d'une auto-évaluation de la Note menée avec chacun des spécialistes de l'équipe de Tendances économiques.

4.3.2. Tendances économiques - Analyses conjoncturelles

Depuis 1991, l'IWEPS effectue semestriellement des exercices de prévisions économiques à court terme de l'économie wallonne. Le **numéro 61 de Tendances économiques** est sorti en mars 2021. Dans la lignée de ce qui s'est fait dans les numéros 59 et 60, ce numéro a été enrichi par des encarts plus théoriques sur le marché du travail et la pandémie. Le numéro d'automne est sorti en octobre

(**numéro 62**). Une attention particulière y était portée sur les effets des inondations de juillet 2021, effets tant négatifs (à la suite de la mise à l'arrêt de certaines activités) que positifs (entraînés par la reconstruction).

Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service conjoncture de l'IRES (UCLouvain).

4.3.3. Évaluation des pôles de compétitivité

En août 2021, l'IWEPS a réalisé une communication, intitulée « *Competitiveness clusters in Wallonia: which impact on firm-level performance ?* » lors du colloque, en mode virtuel, de la European Regional Science Association. Cette communication constitue une valorisation scientifique de l'évaluation menée par l'IWEPS sur la politique wallonne des pôles de compétitivité dans le cadre du programme

d'évaluation du Plan Marshall 4.0. Un article a également été rédigé et soumis pour publication dans une revue à portée internationale.

Par ailleurs, en vue de la rédaction des contrats d'objectifs 2022-2024 des pôles de compétitivité, l'IWEPS a assuré une mission de conseil auprès du cabinet du ministre de l'Économie par rapport au suivi et à l'évaluation des performances des pôles.

4.3.4. Activité statistique Entreprises

La collaboration avec Statbel a permis de développer une statistique du chiffre d'affaires (unique) pour les unités légales. Ce

chiffre d'affaires est maintenant au stade de la préproduction et est à l'analyse à la Banque Nationale de Belgique.

4.3.5. Traitement des données tourisme de la DG Stat

Une collaboration a été mise en place avec le Commissariat général au tourisme qui visait à former l'un de leurs collaborateurs aux traitements statistiques des données relatives au tourisme. Cette tâche d'enca-

drement est maintenant terminée et les statistiques du tourisme sont publiées régulièrement conformément aux exigences de confidentialité et conjointement avec le Commissariat général au tourisme.

4.3.6. Nouvelles statistiques régionales (Optique dépense du PIB)

Les travaux visant à étendre les statistiques économiques régionales établies dans un cadre comptable harmonisé ont été poursuivis en 2021. Ils s'inscrivent depuis 2016 dans les activités de l'Institut des Comptes nationaux. Durant l'année 2021, l'IWEPS a ainsi à nouveau contribué au suivi de l'ensemble de ces travaux et a pris part plus spécifiquement à l'estimation régionale des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages, ainsi qu'à celle de l'épargne des ménages. En 2021, ces estimations ont été intégrées à la publication habituelle des comptes régionaux de l'ICN en janvier 2021. Cela concernait, entre autres, les dépenses de consommation finale pour la période 1995-2018 ainsi que les comptes des

revenus des ménages, y compris l'épargne, pour la période 1999-2018. La publication donne lieu à la rédaction de notes, de tableaux explicatifs tant pour les membres de l'ICN que pour le public intéressé via une publication pdf, des séries statistiques en ligne et des communiqués de presse.

Les travaux d'actualisation menés courant de l'année 2021, avec notamment l'introduction de la nouvelle nomenclature statistique européenne NUTS 2021 tenant compte de la nouvelle délimitation des arrondissements belges, seront publiés en janvier 2022. En mars 2021, ont également été publiés les comptes régionaux relatifs aux importations et exportations belges de biens et services pour la période jusque l'année 2019.

4.3.7. PREVIEW

Le début de l'année 2021 a été consacré à la rédaction du *Working Paper de l'IWEPS n°33 PREVIEW : Description de la version 2020 du modèle et analyse de variantes techniques simulées au niveau de la Wallonie*, décrivant la version 2020 du modèle PREVIEW ainsi que son fonctionnement, par le biais de la simulation de quatorze variantes techniques étudiant l'impact, au niveau de l'économie wallonne, de chocs régionaux en termes de baisse du coût du travail, de hausse du pouvoir d'achat et de relance de la demande agrégée. Ensuite, l'outil a été mis à jour de manière à le rendre apte à réaliser des analyses d'impact pour un plus grand nombre de mesures, mais aussi pour gagner en qualité dans la précision des simulations. Le principal axe de travail a concerné la dynamisation des équations du modèle et

l'étude de la diffusion des effets entre le court terme et le long terme. Une telle extension est d'autant plus importante qu'elle permet de suivre, période après période, l'impact du choc régional sur l'évolution de certaines recettes et dépenses publiques. De plus, elle se couple idéalement avec l'analyse d'un choc d'investissement public qui serait étalé dans le temps. Les travaux se sont aussi orientés vers une meilleure intégration de mécanismes induits par le volet « offre » de l'économie — productivité, compétitivité, attractivité et capacités productives régionales — afin de mieux cerner l'impact de long terme d'une variante. L'endogénéisation de la productivité multifactorielle dans la fonction de production a été l'élément-clé de cette recherche.

4.3.8. Modélisation de l'économie régionale : HERMREG

Dans le cadre d'une convention entre l'IWEPS, les autres Instituts de Statistique régionaux (VSA et IBSA) et le Bureau fédéral du Plan (BFP), l'Institut collabore au projet HERMREG. L'objectif de ce projet est le développement d'un modèle multisectoriel régional de l'économie belge, via une désagrégation régionale des perspectives économiques nationales à moyen terme réalisées par le Bureau fédéral du Plan, la mise à disposition d'une base de données des principaux agrégats économiques régionaux et une analyse de différentes variantes.

Pour l'exercice de 2021, l'IWEPS a d'abord contribué à la réalisation de la projection 2021-2026 publiée au mois de juillet. Comme l'année précédente, compte tenu de la crise sanitaire, la difficulté d'utiliser les méthodes habituelles de projection pour les premières années de projection a réclamé l'analyse sectorielle de nouveaux indicateurs et permis d'établir un scénario par région.

En parallèle de l'exercice récurrent, l'équipe de recherche a poursuivi les travaux de déve-

loppement qui visent à rendre la modélisation apte à rendre compte de l'impact de chocs économiques régionaux, ce que ne permettaient ni la version *top-down* du modèle orientée vers la projection ni les versions hybrides précédentes. Avec un modèle véritablement ascendant (*bottom-up*), les résultats régionaux ne constituent plus une désagrégation des résultats nationaux, mais répondent à une dynamique régionale propre.

La phase V-bis du projet, qui s'est clôturée en décembre 2021, a permis la finalisation d'un tel modèle. Après avoir développé une version de test en 2018, l'équipe a en effet actualisé les données sous-jacentes au modèle et revu les équations économétriques de ses différents blocs. En outre, les flux de commerce interrégionaux ont pu être réestimés grâce à la disponibilité d'un nouveau tableau entrées-sorties interrégional mis au point par le BFP à la demande des Régions. Deux *Working papers* du BFP, l'un décrivant le nouveau modèle obtenu, l'autre illustrant les propriétés d'analyses en variantes, ont été préparés en fin d'année pour diffusion au début de l'année 2022.

4.3.9. Groupe de travail wallon sur les répercussions du *Brexit* sans accord (« *No-deal* »)

Ce groupe de travail a été mis sur pied par le Gouvernement wallon courant 2020 afin de réfléchir aux conséquences potentielles pour l'économie wallonne d'un scénario de *Brexit* sans accord (« no-deal »). Le rôle de l'IWEPS dans ce groupe de travail est d'y apporter son expertise dans les champs statistique et économique. Outre la poursuite du travail de veille relatif aux travaux

économiques traitant de l'impact attendu du *Brexit* sur les économies européennes, en début d'année 2021, l'IWEPS a poursuivi son travail d'assistance technique d'aide à la décision, en collaboration avec les services de l'AWEX, en vue d'un positionnement du Gouvernement wallon dans le cadre des discussions relatives au partage intra-belge du « Fond *Brexit* » européen (BAR).

4.3.10. Le secteur du transport aérien de passagers en Wallonie : une première approche prospective

Le secteur du transport aérien de passagers (TAP) a été violemment affecté par la crise sanitaire. Les chiffres observés en la matière au niveau de l'aéroport de Charleroi Bruxelles-Sud ont connu, en 2020, un véritable effondrement. Pour faire face aux possibles implications de cette chute sur l'avenir de cet aéroport, le Gouvernement régional a décidé de recapitaliser la société Brussels South Charleroi Airport. Cette recapitalisation est conditionnée à la mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance pour cette société, modèle devant, notamment, intégrer une plus grande prise en compte des enjeux environnementaux.

C'est dans ce contexte que l'IWEPS s'est interrogé sur les futurs possibles du TAP en Wallonie et a tenté, au cours de cette année 2021, de poser les premiers jalons d'une démarche prospective sur le sujet. Le travail s'est déployé en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, sur la base des chiffres relatifs aux aéroports de Liège et de Charleroi, l'évolution régionale du TAP a été examinée. Deuxièmement, l'importance du secteur aérien dans la politique économique régionale a été mise en évidence. Ceci a amené à identifier, dans un troisième temps, les enjeux qui se rapportent à ce

dernier. Différentes ressources ont ensuite été mobilisées pour investiguer ses évolutions possibles. D'une part, un grand nombre de travaux anticipatifs réalisés par ailleurs à propos de la thématique du TAP ou de thèmes proches ont été collectés et analysés. Ces réalisations peuvent, de fait, s'avérer des plus pertinentes pour l'analyse de la situation wallonne : elles fournissent des clés de lecture de la situation et de la dynamique du secteur au niveau international, ou dans d'autres pays, et elles constituent une source d'inspiration sur le plan méthodologique. D'autre part, un modèle analytique de référence susceptible de faciliter notre exercice prospectif a été examiné et appliqué à la lumière des apports des exercices anticipatifs présentés précédemment. Cette application a permis la construction de plusieurs scénarios contrastés pour l'évolution du secteur du TAP en Wallonie. Ce faisant, il a été possible de formuler des conclusions pour alimenter une démarche prospective plus approfondie et plus complète. À cette fin, une large base documentaire utile pour poursuivre la réflexion a été constituée.

Les résultats de ce projet seront publiés sous la forme d'un Cahier de prospective au début de l'année 2022.

4.3.11. Coopération CRA-W/IWEPS pour la réalisation d'une recherche prospective sur le secteur bovin wallon

Au cours de l'année 2021, cette collaboration entre le CRA-W et l'IWEPS a débouché sur la réalisation par l'IWEPS d'un protocole méthodologique destiné à proposer au CRA-W une démarche prospective adaptée

à ses besoins. Ce protocole a permis au CRA-W de développer une analyse prospective de façon autonome sans soutien direct de l'IWEPS, la collaboration sur ce projet prenant fin le 30 avril 2021.

4.3.12. LAMARTRA - *Bridging decarbonization and labour market in sustainability transitions*

LAMARTRA est un projet de recherche financé par BELSPO dans le cadre du programme BRAIN-be 2.0 phase 2 (2018-2023). Il est porté par un consortium d'universités composé de l'ULB (CEDD - Prof. Tom Bauler), de la KUL (HIVA - Dr. Karolien Lenaerts), de l'UCL (CRIDIS - Prof. Isabelle Ferreras), de l'ULiège (SPIRAL - Prof. Pierre Delvenne) et de l'IWEPS.

Ce projet est financé par le programme pour quatre ans à partir du 1^{er} février 2021.

L'IWEPS a été sollicité par l'ULB pour participer à ce consortium afin de développer les aspects prospectifs de la recherche.

Faisant le pont entre les analyses des transformations du travail et les politiques d'atténuation du changement climatique, le projet LAMARTRA vise à développer des scénarios de politiques publiques en la matière. Il vise à proposer des réponses aux questions : comment comprendre les développements en cours et futurs des transitions bas-carbone et du marché du travail, et quelles stratégies de gouvernance sont possibles en Belgique pour assurer la poursuite conjointe d'objectifs climatiques et d'emploi « justes » ?

Les objectifs de recherche poursuivis par le projet sont de :

- développer et opérationnaliser un cadre conceptuel intégré qui articule les processus de transition « bas carbone » et « marché du travail ». Ce cadre est élaboré à travers un ensemble d'études de cas relatives aux trajectoires d'innovation et aux dynamiques d'exnovation ;

- cartographier le profil des travailleurs dans les entreprises industrielles à forte intensité en carbone (secteurs ETS) et dans d'autres secteurs fortement émetteurs. L'analyse s'intéresse aux travailleurs vulnérables (par exemple, les travailleurs peu qualifiés, les femmes, les migrants) ;
- élaborer des scénarios prospectifs avec les principales parties prenantes pour identifier l'éventail des futurs possibles et souhaitables reliant les processus de transition bas carbone et du marché du travail dans les secteurs sélectionnés ;
- identifier les défis et les stratégies de gouvernance des transitions dans des cas sélectionnés ;
- concevoir des mix de politiques publiques appropriés pour relier les « deux transitions », éclairées par une analyse interdisciplinaire et une discussion des implications en matière de gouvernance ;
- tester, diffuser et exploiter les résultats et les synergies de ces activités de recherche. Cela implique des recherches transdisciplinaires, des ateliers et des échanges réguliers avec le comité de suivi, les porteurs de projet, BELSPO et les acteurs clés (public/privé/académique et société civile) dans les cas sélectionnés.

En 2021, le consortium a développé un travail d'analyse de la littérature et la méthodologie du projet et a sélectionné les secteurs pertinents pour l'analyse. Voir : <https://lamartra.be>

4.3.13. La transition juste en Europe

Les pays européens font face à d'importants défis qui révèlent la forte imbrication des problèmes environnementaux et sociaux : la lutte contre les inégalités révélées et exacerbées par la pandémie de Covid-19, l'anticipation de nouvelles crises sanitaires aux origines environnementales et aux graves conséquences socioéconomiques, le soutien aux populations européennes sinistrées par les inondations connues pendant l'été 2021, la maîtrise des conséquences sociales d'une forte inflation qui touche des biens de première nécessité comme l'énergie.

Ce sixième Cahier de prospective de l'IWEPS souhaite apporter une double contribution aux débats sociaux-écologiques entourant la COP 26 qui s'est tenue à

l'automne, avec l'objectif d'éviter des catastrophes majeures : la première consiste à clarifier et à élargir la notion de « transition juste » ; l'autre vise à proposer une réflexion exploratoire, fondée sur différents scénarios, pour opérationnaliser cette définition de la transition juste en proposant l'ébauche de tableaux de bord utiles à la mise en place d'une action publique sociale écologique calibrée pour le 21^e siècle. La publication de ce Cahier n'a été possible qu'avec la précieuse collaboration de Tom Bauler (ULB - SONYA), Aurore Fransolet (ULB - SONYA), Mélanie Joseph (Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale) et Eloi Laurent (Observatoire français des conjonctures économiques - Sciences Po).

4.3.14. Les technologies numériques : menace pour les démocraties ?

En 2020, par l'effet du confinement, la place des grands acteurs de l'internet – les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Microsoft) – dans l'économie et la vie quotidienne s'est accrue dans des proportions inédites. Omniprésentes, ces plateformes ont permis par leurs solutions logicielles de poursuivre la plupart de nos activités. Elles ont, notamment, joué un rôle majeur dans l'éducation à distance improvisée durant cette période en fournissant les outils nécessaires à la tenue d'une « école virtuelle ».

Les technologies numériques, en particulier les logiciels – le jeu d'instructions algorithmiques qui permet aux dispositifs informatiques d'exécuter leurs tâches –, ont aussi décisivement contribué à la gestion de la crise sanitaire : pour assurer le suivi du virus par les techniques de *tracing*, pour organiser les stratégies de distribution des équipements respiratoires dans les hôpitaux ou pour définir le cadre des campagnes de vaccination. Néanmoins, les politiques menées par les gouvernements avec l'appui de ces logiciels et des techniciens qui les développent ont suscité d'importantes controverses : certaines décisions gouver-

nementales ont été remises en cause au motif qu'elles constituent une ingérence disproportionnée dans la vie privée.

Ces controverses autour du versant informatique de la gestion de la crise sanitaire et l'accélération de l'emprise des GAFAM dans nos activités ravivent un débat éthique autant que politique autour des technologies numériques.

Ce cinquième Cahier de prospective de l'IWEPS propose de jeter un éclairage sur cet univers technique souvent lointain des débats démocratiques, alors qu'il joue un rôle central dans les vies quotidiennes de l'ensemble des citoyennes et des citoyens ainsi que dans les décisions prises par les gouvernements. En partant des controverses autour de l'ingérence de l'État dans la vie privée des Belges durant la pandémie, ce Cahier propose de remonter le temps pour comprendre les raisons pour lesquelles s'est constitué depuis les années 1980 un « empire des logiciels ». Il identifie, pour finir, une série de défis et de pistes d'évolution relatives à la démocratisation des technologies numériques.

4.3.15. Impacts du fédéralisme fiscal aux niveaux local, régional et national

Au 1^{er} octobre 2020, Laura Naderimehr, lauréate de la bourse IPRA de l'année 2020, a commencé sa recherche doctorale sur le sujet de l'impact du fédéralisme fiscal aux niveaux local (les effets du précompte immobilier sur la composition des revenus des ménages et la mobilité des entreprises dans les communes wallonnes), régional (l'impact des modifications des droits d'enregistrement sur la mobilité résidentielle) et national (l'impact d'une augmentation de la part des impôts locaux pour financer

les dépenses de santé au niveau régional afin d'en déterminer les effets sur le bien-être).

L'année 2021 a été essentiellement consacrée à l'étude approfondie de l'effet du précompte immobilier sur les firmes wallonnes. Dans ce cadre, le focus a été mis sur la collecte des données et la mise au point de la stratégie d'identification. Des résultats préliminaires ont été présentés lors d'un séminaire en octobre 2021.

4.3.16. Expertise économique et infrastructures de connaissance : le cas des modèles de microsimulation lors de la fédéralisation des politiques sociales

Isalyne Stassart a obtenu un financement IPRA en octobre 2017 afin de mener ses recherches à l'Université de Liège sous la direction de Catherine Fallon et Alain Jousten. Son travail de thèse porte sur l'utilisation des modèles de microsimulation dans les processus décisionnels en matière de politiques sociales. Sa dissertation doctorale propose une analyse inédite de cette discipline sur le territoire belge dans le cas du transfert des politiques sociales. Elle questionne la manière dont un certain type d'expertise — l'expertise économique liée aux modèles de microsimulation — est utilisé dans les processus décisionnels. La

question de recherche qui a guidé sa réflexion est la suivante : comment ce type d'expertise économique est-elle mobilisée en Belgique dans les processus décisionnels des politiques sociales ?

Pour ce faire, elle décrit la construction, les usages et le fonctionnement du modèle EUROMOD. Elle présente un historique de la microsimulation en Belgique et elle aborde deux études de cas : le transfert des allocations familiales et celui de la prime logement.

Elle déposera sa thèse en mai 2022 et la défendra en juin.

4.4.1. Tableau de bord de l'emploi public – Données 2020

Dans le cadre de son exercice récurrent de collecte de données sur l'emploi public en Wallonie et en FWB, l'IWEPS a rédigé deux nouvelles demandes de données (accompagnées de leurs annexes) : une pour les institutions de la Wallonie et une pour les institutions de la FWB. Les données demandées par l'IWEPS aux institutions portent sur l'année 2020. Les institutions ont rassemblé les données demandées et les ont envoyées de façon sécurisée à l'IWEPS. L'IWEPS a ensuite analysé ces données et produit et commenté une série de tableaux, graphiques et cartes qu'il a compilés dans

une nouvelle édition du rapport sur « *L'emploi public en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles* » (publié en décembre 2021 dans la collection *Regards statistiques* de l'IWEPS).

Par ailleurs, à la demande de la Commissaire générale au Tourisme, l'IWEPS a réalisé, à partir des données sur l'emploi public, sa deuxième édition du rapport d'analyse sociodémographique des agents du Commissariat général au tourisme. L'IWEPS a transmis ce rapport à la Commissaire en octobre 2021.

4.4.2. Assistance méthodologique au FEDER et Fonds social européen

L'IWEPS a poursuivi sa collaboration avec les administrations chargées de la mise en œuvre des programmes des fonds structurels européens en Wallonie (DCFS et Agence FSE). Dans ce cadre, l'IWEPS a réalisé le diagnostic socioéconomique et a animé les groupes de travail thématiques (territoire,

économie, environnement, recherche) préparatoires aux nouveaux programmes 2021-2027 de ces fonds. L'IWEPS a également participé aux comités de suivi des programmes, ainsi qu'aux différents comités d'accompagnement des évaluations en cours.

4.4.3. Comptes de l'emploi

Les comptes de l'emploi constituent un système de statistiques intégrées et cohérentes dans le domaine du marché du travail. Les données de base sont saisies au niveau territorial le plus fin possible, à savoir le niveau communal. Les comptes de l'emploi comprennent deux volets : un volet offre de travail (des travailleurs) et un volet demande de travail (des entreprises). L'objectif général du projet est de rassembler et d'estimer les statistiques nécessaires à l'analyse du marché du travail wallon (statistiques cohérentes du niveau local au niveau régional et harmonisées avec les estimations réalisées au niveau fédéral et dans les autres régions) et d'analyser ces données.

Collecte, traitement et contrôle des données nécessaires à l'actualisation des séries constitutives des comptes de l'emploi pour la période 2011-2019, demande de données particulièrement détaillées destinées à estimer le nombre de frontaliers sortants et le nombre de doubles comptages de personnes connues de plusieurs organismes (ONSS, ORPSS, INASTI, ONEm) auprès de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale, réponses à des demandes extérieures, mise à jour du site avec les données du Steunpunt Werk constituent les activités plus spécifiquement menées en 2021.

4.4.4. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail (Dynam-Reg)

Le projet Dynam-Reg est soutenu par les trois régions. De cette manière, les coûts de développement et d'exécution peuvent être partagés entre les pouvoirs publics concernés et la garantie peut être offerte que les régions disposeront de données cohérentes et comparables. La convention couvre la période 2020-2022 et a été établie entre l'ONSS, d'une part, et l'IWEPS pour la Wallonie, l'IBSA pour Bruxelles et le Département WSE pour la Flandre, d'autre part.

L'ONSS a développé ces sets de données sur la base de standards scientifiques internationaux et fait appel à ce propos à l'expertise du partenaire scientifique du projet Dynam, à savoir l'HIVA, institut spécialisé au sein de la KULeuven.

Les données qui font l'objet de cette convention ont permis de nouvelles analyses de la dynamique de l'emploi et de la dynamique des travailleurs au niveau des marchés de l'emploi régionaux. Toutes les données sont disponibles sur le site de Dynam. Elles sont publiées chaque année par l'IWEPS sous la forme d'une fiche SIROP. La crise sanitaire a suscité le besoin de données et d'indicateurs du marché du travail plus spécifiques. Dans le cadre de la

convention, l'ONSS a ainsi fourni aux partenaires, jusqu'en juin 2021, des données de chômage temporaire de l'ONEM couplées par la BCSS avec les données d'emploi salarié de l'ONSS. Ces données ont pu enrichir les analyses réalisées par l'IWEPS (voir notamment Tendances économiques et le *Décryptage* n°4 [Le chômage temporaire en Wallonie pendant la crise sanitaire – Focus sur le tourisme](#)). Elles ont complété les analyses réalisées sur la base des données Dynam et Dynam-Reg, réalisées dans le cadre de la convention.

En 2021, les estimations Dynam-Reg de l'évolution entre les quatrièmes trimestres 2018 et 2019 (estimations définitives) et 2019 et 2020 (estimations provisoires) ont été analysées et publiées par Tim Goesaert, Tine Vandekerkhove et Ludo Struyven dans « Dynamique du marché du travail en temps de la deuxième vague de Covid-19 », [Dynam-Reg Release 2020-Q4](#). Les estimations définitives entre juin 2019 et juin 2020 ont été réalisées. En 2021, cinq « Flash Corona » rédigés par le professeur Ludo Struyven, Tine Vandekerkhove et Tim Goesaert ont été publiés sur le site Dynamstat.

4.4.5. Valorisation scientifique de l'évaluation d'impact des aides à l'embauche sur la stabilité de l'emploi

La prévalence du chômage parmi les jeunes et les moins qualifiés reste importante en Wallonie. Les aides à l'embauche ciblées visent à stimuler le passage à l'emploi de ces travailleurs et à favoriser leur insertion dans l'emploi sur le long terme.

Outre des effets modestes sur le volume de l'emploi, le projet d'« Analyse économique des effets des aides à l'embauche », réalisé entre 2017 et 2019, a révélé un potentiel impact négatif sur la stabilité de l'emploi. Bien qu'intuitivement attribuable au caractère temporaire de l'aide, cet effet pourrait tirer son origine de la manière dont la composition de l'offre de postes vacants est

impactée par les aides : les aides à l'embauche rendraient temporairement viables des postes de travail dont la productivité est inférieure et dont la probabilité de survie est donc plus faible. Sur le marché du travail, cet afflux d'offres ferait baisser le taux de remplissage des postes les plus productifs, ce qui contribuerait négativement à la stabilité de l'emploi. Ce mécanisme n'est à ce stade pas documenté dans la littérature économique existante. Il s'agit donc d'une contribution théorique originale. En 2021, un travail de modélisation a été réalisé avec pour objectif de présenter et valoriser cet argument. Un article a été préparé et soumis à une revue scientifique.

4.4.6. Intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie

Grâce au financement IPRA 2019 octroyé par l'IWEPS, Mathilde Pourtois mène à l'UCLouvain et à l'IWEPS une recherche doctorale portant sur l'insertion des jeunes Wallons et Wallonnes sur le marché du travail. Ce projet de recherche a pour objectif d'évaluer, à l'aide de méthodes microéconométriques, deux types de politiques d'emploi : d'une part, le versement d'allocations d'insertion aux jeunes chômeurs de longue durée, d'autre part, une subvention à l'embauche ciblée sur les jeunes chômeurs peu et moyennement qualifiés.

En 2021, Mathilde Pourtois a engrangé ses premiers résultats et passé avec succès ses épreuves de confirmation à l'UCLouvain et à l'IWEPS.

Dans le cadre du premier projet, elle étudie l'effet des restrictions d'accès aux allocations d'insertion sur le passage à l'emploi, sur des indicateurs de qualité de l'emploi et sur la probabilité de dépendre du revenu d'intégration, notamment.

Sur le second projet, de nombreuses analyses ont été menées pour estimer l'impact des aides à l'embauche « Impulsion » sur le passage à l'emploi des jeunes éligibles à la mesure. Les résultats préliminaires devront être consolidés en 2022 par différents tests de robustesse et donner lieu à un article scientifique et à un rapport de recherche.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

4.5.

4.5.1. Enquête auprès des sortants de formation FSE

L'IWEPS a été chargé de la réalisation d'une enquête auprès des sortants de formation du FSE en 2018. Cette enquête a été administrée par SONECOM au cours du printemps 2021. L'enquête vise à fournir une information sur le profil des participants, la diversité des formations suivies, les motivations des participants et les effets sur les

parcours professionnels. Il s'agit aussi de construire un indicateur, imposé par la réglementation sur les fonds structurels, d'amélioration de la situation professionnelle. Le traitement de cette enquête a été réalisé au cours du second semestre 2021 et le rapport final adressé au printemps 2022.

4.5.2. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs

L'IWEPS est partie prenante du projet « Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs », piloté par le Secrétariat général du MFWB (accord de coopération de mars 2014). L'objectif est la mise en place d'une base de données pérenne mettant en relation des données de l'enseignement obligatoire, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement de promotion sociale, des opéra-

teurs de l'alternance, des dispositifs de formation professionnelle wallons et bruxellois et du *datawarehouse* Marché du Travail et Protection Sociale de la BCSS. L'enseignement et la formation financés par la Communauté germanophone sont également couverts par le dispositif. Un tel système d'informations doit permettre une analyse approfondie des trajectoires à l'intérieur du système éducatif,

puis dans l'emploi et la formation professionnelle continue, sur la base d'un suivi de cohortes successives. L'IWEPS est impliqué dans la conception de l'outil, l'analyse des données et l'élaboration des premiers indicateurs. Il participe activement au comité de pilotage du projet ainsi qu'à différents groupes de travail qui explorent les premières données et réfléchissent à l'élaboration d'indicateurs pertinents.

À l'heure actuelle, quatre sources de données ont été couplées et intégrées dans la base de données pour la cohorte de sortants de 2013-2014 : les données DGEO (enseignement secondaire obligatoire en FWB), la base de données SATURN (enseignement supérieur non universitaire en

FWB), les données du CREF (enseignement supérieur universitaire francophone), les données relatives à l'enseignement en Communauté germanophone (secondaire et supérieur non universitaire). L'année 2021 a été consacrée à de premières analyses des trajectoires de l'enseignement obligatoire vers l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'intérieur de l'enseignement supérieur. Des tests (adéquation, qualité, etc.) ont également été effectués sur les données relatives à la formation en alternance à l'IFAPME, ainsi qu'au marché du travail. Celles-ci pourront intégrer la base de données en 2022, de même que les données relatives aux opérateurs de formation professionnelle.

4.5.3. Indicateurs sur l'éducation et la formation

L'IWEPS calcule chaque année une série d'indicateurs sur l'éducation et la formation à partir de différentes sources de données : l'Enquête sur les forces de travail (EFT, Statbel), les données sur les élèves inscrits dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone, ainsi que les données relatives à l'accueil de la petite enfance en FWB et en Communauté germanophone. Ces indicateurs concernent notamment le niveau de diplôme, la relation entre diplôme et statut sur le marché du travail, la transition enseignement-emploi (NEET, abandon scolaire précoce, etc.), la couverture en places d'accueil pour la petite

enfance, les lieux de domicile et de scolarisation des élèves (au niveau communal) et le retard scolaire dans l'enseignement secondaire. Ces indicateurs sont publiés sur le site internet de l'IWEPS (notamment sur le portail WalStat et/ou sous forme de fiches dans les *Chiffres-clés de la Wallonie* et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet). Pour partie, ces indicateurs servent à alimenter d'autres projets et publications de l'IWEPS, et notamment l'indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) et l'indice de situation sociale (ISS). Une réflexion a été menée sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur leur évolution à court terme.

4.6.1. Indicateurs de pauvreté

En 2021, ce projet a vu la publication d'une quinzaine de fiches présentant chacune un indicateur relatif à la pauvreté en Wallonie. Cela a permis la constitution d'un chapitre

« Inégalités sociales » dans *Les Chiffres-clés de la Wallonie*, contextualisant et analysant ces indicateurs.

4.6.2. Inégalités sociales périnatales

Il existe aujourd'hui peu de statistiques sur la précarité des bébés en Wallonie et plus largement sur les inégalités périnatales de la mère et de l'enfant. Pourtant, il est possible d'en construire à partir des bulletins de naissance remplis pour toutes les naissances ayant lieu sur le territoire belge, mis en base de données et disponibles à l'IWEPS.

L'objectif du projet est d'explorer et d'exploiter les bulletins de naissance pour décrire et expliquer les inégalités sociales de santé périnatales en Wallonie. L'analyse de ces bulletins devrait permettre de décrire la situation socioéconomique des bébés belges et wallons, de construire quelques indicateurs de précarité des bébés et des mères et de mettre en évidence certaines relations entre les caractéristiques socioéconomiques du père et de la mère, d'une part, et certaines situations de fragilité au moment de la naissance (prématurité, petits

poids de naissance pour l'enfant; induction, épisiotomie et autres pratiques médicales pour la mère), d'autre part.

Début de l'année 2021, des analyses exploratoires ont été réalisées sur les données des bulletins de naissance 2010-2019 pour identifier le potentiel et les limites de ces données pour une analyse des inégalités sociales périnatales. À la suite de ces analyses et en collaboration avec Statbel, a été conçue une base de données compilée test « BULFISDEM 2018 » à partir de trois sources administratives (LBTH (Bulletins de naissance) – IPCAL (Données fiscales) – DEMOBEL (Données démographiques)) pour pallier les limites identifiées des données des bulletins dans le cadre d'analyse des inégalités sociales. Le nettoyage et la validation de cette DB combinée ont été réalisés à l'IWEPS fin 2021. Les premières analyses statistiques sont en cours.

4.6.3. Développement et calcul de l'Indice de situation sociale (ISS)

Dans le cadre des travaux de l'IWEPS sur les indicateurs complémentaires au PIB, l'IWEPS a construit et publié au mois de septembre 2021 son huitième exercice de l'Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS). Cet indice vise à dresser le bilan annuel du progrès social de la Wallonie en comparaison avec l'évolution du PIB/habitant, mesure étalon du progrès économique. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constituant des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population (démographie, santé,

logement, formation, sécurité, culture, valeurs, revenu, emploi). Il est un outil de suivi à la fois de l'état de la société et des déséquilibres socioéconomiques.

Comme l'année précédente, au-delà de l'exercice de construction de l'indicateur et de l'analyse de ses résultats en évolution temporelle, cette édition du rapport 2021 de l'ISS a intégré un complément « Spécial Covid » qui propose une analyse de l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'évolution à court terme (2021 et 2022) de la situation

sociale de la Wallonie et de ses principaux déterminants. Cette analyse met en lumière de nombreuses inégalités touchant particulièrement les personnes les plus précaires, dont la situation s'est fortement dégradée tant sur le plan de leur santé que de leurs droits fondamentaux (logement, alimentation, isolement, enseignement...).

Cette analyse est le fruit d'un travail interdisciplinaire mené au sein de l'IWEPS et avec les collègues des institutions publiques et privées partenaires.

À la suite de sa publication, le rapport a été présenté au cabinet de la ministre de l'Emploi et de l'Action sociale, ainsi qu'à la Commission Action et Intégration sociale du CESE Wallonie.

4.6.4. Les Relais sociaux de Wallonie

En partenariat avec le SPW Intérieur et Action sociale et les Relais sociaux urbains (RSU), une collecte de données harmonisées au niveau wallon a été initiée en 2012 afin d'avoir une vue d'ensemble tant de l'offre et de l'utilisation des services coordonnés par les Relais sociaux que des profils des utilisateurs de ces services. L'analyse apporte un éclairage sur la grande précarité en milieu urbain ainsi que sur l'application des mesures de lutte contre la précarité et le développement des partenariats publics/privés au sein des grandes villes wallonnes. Le projet contribue non seulement à harmoniser les variables reprises dans les rapports d'activité produits par chacun des Relais sociaux, mais aussi à développer la mission d'observatoire de la précarité dévolue par décret aux Relais sociaux.

Depuis lors, la collecte de données est réalisée chaque année par les services partenaires des sept RSU de Wallonie. Les données les plus récentes sont relatives à l'année 2020. Sur la base des fichiers transmis par les RSU, l'IWEPS réalise l'as-

semblage des données sous la forme de bases de données exploitables au niveau de la Wallonie.

Depuis 2019, un nouveau mode de diffusion des statistiques a été mis en place. Il consiste à donner accès sur le site de l'IWEPS, d'une part, à une information synthétique et ciblée sur deux pages (*Chiffres-clés de la Wallonie*) pour chaque axe d'activité des Relais sociaux et, d'autre part, à une information détaillée via des tableaux téléchargeables dans un format exploitable (Excel). Il s'agit de la nonantaine de tableaux de données que l'on pouvait trouver précédemment dans la publication « Statistiques des relais sociaux urbains wallons ».

Il est ainsi possible d'accéder aux données détaillées de chacun des huit axes et sous-axes d'activité des RSU et ainsi de dégager les spécificités de chacun d'eux (hébergement d'urgence (HU), dispositif d'urgence sociale (DUS), travail de rue (TR) et les cinq sous-axes de l'accueil de jour (AJ)).

4.6.5. Les transformations du travail social pendant la crise de la Covid-19

Afin d'actualiser pour l'IWEPS les enseignements du volet wallon du rapport rédigé en 2020 pour la Cellule pour la réduction des inégalités sociales et de la lutte contre la pauvreté de la FWB (DEPREZ A., NOËL L., SOLIS-RAMIREZ F., *Analyse des impacts de la première vague de la crise de la Covid-19 sur les personnes précarisées et les services sociaux de première ligne en Région bruxel-*

oise et en Wallonie. Rapport de la Phase exploratoire (juin à août 2020), de nouveaux entretiens approfondis ont été réalisés avec quelques représentants de l'action sociale (relais sociaux, RWLP, CPAS, association citoyenne d'aide aux personnes sans abri, centre régional d'intégration sociale). L'étude exploratoire menée en 2020 pour le compte de la FWB avait souligné tant l'aggravation

de la précarisation que les modifications de l'organisation, des objectifs, du contenu et du sens même du travail social pendant la crise sanitaire. Cependant, seuls le premier confinement et les débuts du premier déconfinement avaient pu être pris en compte. Pour tenir compte de l'évolution de la crise sanitaire (notamment le second confinement), il fallait procéder à une seconde collecte d'informations permettant de procéder à des comparaisons chronologiques et de relever certaines tendances en œuvre au niveau de l'action sociale sur le

terrain. Parmi les transformations impactant les personnes précarisées et le travail social, soulignons tout particulièrement la dématérialisation des services. Le corpus analysé a pu être exploité, entre autres dans une publication IWEPS (REGINSTER I. et RUYTERS Ch. (dir), *Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS-8^e exercice). Focus sur les impacts de la crise de la Covid-19 sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie*. Rapport de recherche n° 40, IWEPS, 2021) et dans une intervention orale à Vie Féminine prévue en 2022.

4.6.6. Analyse de l'impact social de la crise de la Covid-19 en FWB

Après avoir rédigé en 2020 le volet wallon de la première phase exploratoire de l'analyse, l'IWEPS participe en 2021 aux travaux préparatoires et aux réunions du Comité d'accompagnement des phases suivantes qui doivent étendre l'étude sur tout le territoire de la FWB et systématiser la récolte d'informations et de données dans les services de la FWB. Ces services et les publics qu'ils accueillent sont très variés (centre PMS, accueil de la petite enfance,

aide à la jeunesse, sports et culture, éducation permanente...). En ce qui concerne la Wallonie, il était important d'inclure les zones rurales dans l'étude. La préparation et le démarrage des phases 2 (qualitative) et 3 (quantitative) ont été effectués à l'automne/hiver 2021, mais leur opérationnalisation est prévue en 2022. Le but de cette analyse consiste à établir une série de recommandations destinées au Gouvernement de la FWB.

4.6.7. Participation au Réseau Égalité en Belgique francophone

Le Réseau Égalité en Belgique francophone, créé en 2014, s'est développé comme un réseau de ressourcement de professionnels provenant de différents secteurs (social, santé, culturel, administratif...) qui se donnent l'occasion de penser et de s'outiller sur la question de l'égalité au sein de « chantiers » collectifs thématiques. Ainsi, le chantier 2018 du Réseau s'est intéressé aux notions d'égalité des chances et d'égalité des places à partir des travaux de François Dubet.

En 2021, un nouveau chantier intitulé « Vers un autre mode d'action locale » a encadré

une réflexion critique et philosophique sur l'organisation de l'action locale basée sur le modèle dominant de la gestion de projet. L'IWEPS a été sollicité pour participer activement à ce chantier de réflexion.

Deux séminaires auxquels ont participé une soixantaine de personnes ont permis de vulgariser et d'exploiter la pensée philosophique relative à l'égalité (notamment des auteurs J. Rancière, J. Dewey et F. Jullien) pour solliciter le débat critique et ébaucher les bases d'un référentiel d'action alternatif. Ce chantier se poursuit en 2022.

4.6.8. Quels futurs pour les politiques de lutte contre la pauvreté infantile à l'horizon 2040 ?

Ce projet est réalisé par l'IWEPS dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de sortie de la pauvreté adopté par le Gouvernement wallon en novembre 2021. Il se focalise sur les futurs possibles des outils d'action publique de lutte contre la pauvreté des enfants.

Les objectifs du projet sont :

- réfléchir à l'évolution du rôle des politiques régionales et communautaires concernant la pauvreté infantile pour, d'une part, comprendre ce qui est envisagé comme un problème public (« la pauvreté infantile ») et, d'autre part, étudier les effets possibles des politiques régionales et communautaires sur celui-ci;
- s'intéresser à l'« enfant » comme destinataire d'une action publique spécifique composée de dispositifs et d'outils rele-

vant d'une pluralité de champs d'action (social, éducatif, économique...) qui varient en fonction des âges (de la naissance à la fin des études secondaires);

- développer une approche prospective de nature « exploratoire » visant à identifier quatre à cinq scénarios contrastés pouvant nourrir les futures politiques régionales et communautaires en matière de lutte contre la pauvreté infantile;
- mettre en place une large participation des acteurs institutionnels et de terrain en lien avec la pauvreté et les politiques de l'enfance ainsi que des experts.

Ce projet a démarré fin 2021 par une série d'entretiens exploratoires avec des acteurs clés afin d'entreprendre la réalisation d'une note d'orientation du projet au premier semestre 2022.

GENRE

4.7.

4.7.1. Genre et revenus

À la suite des travaux menés précédemment par l'IWEPS sur les inégalités de revenus entre femmes et hommes, l'IWEPS a pu développer un **set d'indicateurs portant sur le genre**, dont l'accent est fortement mis

sur les inégalités de revenus et de salaires. En 2021, une publication spécifique est parue : « **Écart salarial entre femmes et hommes : Comment comprendre et interpréter les indicateurs ?** », *Décryptage* n°5.

4.7.2. Analyse des enjeux autour de la mobilité des femmes et des hommes en Wallonie

La mobilité revêt une importance de plus en plus grande dans notre société, car elle apparaît comme un droit essentiel au même titre que le « droit à la ville » dont parlait déjà Henri Lefebvre en 1968. Parce qu'elle constitue une ressource indispensable dans l'accès à une

série de biens et de services et qu'elle permet à l'individu de faire partie intégrante de la collectivité, la mobilité devient un élément déterminant de l'insertion sociale des individus.

En 2021, l'IWEPS a donc décidé de consacrer un numéro spécial de la collection

Décryptages à la mobilité intitulé « **L'usage de la voiture et la mobilité quotidienne des femmes : entre liberté, nécessité et contraintes** ».

L'objectif de ce travail d'analyse des données en matière de mobilité visait à apporter des éléments de compréhension sur la mobilité différenciée des femmes et des hommes en Wallonie en vue de mieux articuler les politiques en matière d'emploi avec les questions de mobilité. Une photographie statistique des modes de déplacements des femmes et des hommes a été proposée à partir des données de l'enquête régionale MOBWAL réalisée en 2017 par l'IWEPS. La question de l'accessibilité à la voiture a également fait l'objet d'une analyse détaillée permettant de rappeler une fois encore que toutes les femmes ne sont pas égales face à la mobilité et qu'il est, par

conséquent, nécessaire de ne pas considérer les femmes comme un groupe homogène afin de ne pas renforcer des inégalités déjà présentes.

L'analyse des pratiques de mobilité des femmes et des hommes, mais également des motifs de déplacements a permis de répondre à une série de questions. Malgré les transformations importantes dans la mobilité des femmes et la bimotorisation de nombreux ménages, peut-on conclure que les femmes et les hommes sont égaux face à la mobilité? Est-ce que la mobilité est synonyme de liberté, d'indépendance et d'autonomie pour les deux sexes? L'utilisation de la voiture comme mode de transport privilégié offre-t-elle la même capacité aux femmes et aux hommes d'accéder aux services et aux activités présentes dans l'espace public?

4.7.3. *Dynamiques régionales* « Espace public et inégalités de genre »

En 2021, l'IWEPS a décidé de consacrer un numéro spécial de *Dynamiques régionales* à cette thématique, intitulé « **Espace public et inégalités de genre** ». L'objectif de ce projet est de croiser la question du genre avec la géographie, en s'intéressant aux espaces publics à partir de différents travaux de recherches réalisés en Europe. L'intérêt de cette articulation est de souligner la dimension genrée de l'espace public, mais aussi de proposer une lecture spatiale des rapports sociaux de genre afin de mieux comprendre les expériences des femmes dans les espaces publics et de multiplier les possibilités de lecture des rapports de pouvoir. Ce numéro est le fruit d'une collaboration entre chercheurs et chercheuses provenant de différentes disciplines et universités en Europe.

À partir de travaux de recherche portant sur des données diversifiées et riches, à la fois quantitatives et qualitatives, les contri-

butions rassemblées dans ce numéro reviennent sur les pratiques, les usages et les expériences des femmes dans différentes villes, de Bordeaux à Genève en passant par Gennevilliers, en France, ou Namur, en Belgique. Une contribution des chercheuses de l'IWEPS intitulée « Les déplacements des femmes dans l'espace public : ressources et stratégies » a été réalisée à partir de la valorisation des résultats d'une recherche réalisée en 2019 en collaboration avec l'Université de Genève.

La mise en parallèle de ces travaux de recherche, qui portent sur des pays, des territoires et des villes différents, montre bien que certaines réalités s'entrecroisent, que les normes et les identités de genre traversent les frontières, que les rappels à l'ordre symboliques et physiques dans l'espace public sont présents, quel que soit le territoire géographique envisagé.

4.8.1. Statistiques et indicateurs de la mobilité

Les travaux et études en matière de mobilité au sein de l'Institut trouvent leur origine dans l'intégration de l'Observatoire wallon de la mobilité (OWM) au sein de l'IWEPS au 1^{er} janvier 2004. Ils sont notamment déterminés par les missions spécifiques de l'OWM (arrêté GW du 6 décembre 2001) et s'inscrivent dans le cadre global des missions et recherches menées par l'IWEPS et plus particulièrement dans une approche transversale telle que prônée au sein de l'Institut.

En 2021, plusieurs axes sont privilégiés par les travaux en matière de mobilité et notamment celui visant la consolidation des données et des statistiques (en termes de disponibilité, de limites, de contraintes et de méthode) et la définition d'indicateurs et de recherches en lien avec les thématiques transports et mobilité à partir de différentes sources existantes, régionales, fédérales et internationales; ce qui a notamment permis :

- la mise à jour des indicateurs et du diagnostic **sur la mobilité sur le site de l'IWEPS**, participant à la construction d'un référentiel scientifique en matière de statistiques de mobilité; et cela en partenariat avec les acteurs régionaux concernés, l'observatoire pouvant servir de plateforme d'information, d'échange, de

débats relatifs à la problématique de la mobilité et des transports;

- l'intégration d'éléments sur la mobilité dans des ouvrages collectifs régionaux et dans des publications IWEPS, notamment les *Chiffres-clés de la Wallonie* et deux *Working papers* à publier en 2022 – l'un pour une approche prospectiviste du secteur aérien de passagers en Wallonie et le second traitant de l'interaction entre la mobilité et l'aménagement du territoire (voir section 4.8.2.);
- la mise à disposition des informations, la diffusion des indicateurs et données via le site de l'IWEPS (rubrique indicateurs statistiques, *Chiffres-clés de la Wallonie* et outil WalStat) et le communiqué de presse sorti à l'occasion de la semaine de la mobilité. Le niveau de désagrégation et d'inscription spatiale de ces données est fonction de l'existence et de la disponibilité de l'information;
- la valorisation à travers les réseaux d'échanges et d'autres comités ainsi qu'en réponse à des demandes extérieures;
- l'élaboration des programmes statistiques dans le cadre de l'IIS (voir section 3.2.) relatifs à la mobilité.

4.8.2. Enquêtes et informations ayant trait aux comportements des individus

En relation avec les activités statistiques « mobilité » (voir section 4.8.1.), une attention particulière reste de mise pour l'amélioration des informations ayant trait aux comportements des individus, avec l'objectif d'avoir des bases de données récurrentes sur les stratégies des individus en matière de déplacements permettant à l'Observatoire wallon de la mobilité et l'IWEPS de poursuivre ses missions et recherches (tout en s'inscrivant dans la

continuité du travail scientifique réalisé dans les précédentes enquêtes de mobilité régionales et fédérales).

En 2021, l'IWEPS a poursuivi son travail de veille en la matière et notamment par des échanges avec les partenaires belges sur les différentes enquêtes en projet ou en cours. Ce travail s'inscrit dans le prolongement des deux enquêtes de mobilité mises en place par l'IWEPS :

- MOBWAL par interview en face à face : valorisation des analyses et des résultats publiés dans Regards statistiques n°5 « Principaux résultats de l'enquête sur la mobilité des Wallons – MOBWAL 2017 »;
- GPSWAL par suivi GPS : poursuite de l'exploitation des données avec deux publications (**rapport qualité** et **rapport méthodologique**) prévues début 2022.

4.8.3. Interactions mobilité et aménagement du territoire

Dans la continuité des travaux et des participations à la réflexion sur les enjeux de la mobilité actuels et à venir traitant notamment de l'accessibilité du territoire (**Working Paper n°30**) ou de l'accès à la mobilité en Wallonie (**Futurama de l'IWEPS**), les observatoires de la mobilité et du développement territorial ont travaillé de concert, particulièrement en 2021, afin de mettre en exergue

les interactions entre mobilité des personnes et aménagement du territoire en Wallonie. Le but est d'interroger la capacité du système wallon (mobilité/localisation des activités) à répondre aux enjeux et contraintes énergétiques, environnementaux, sociaux et économiques et de proposer sur cette base des recommandations dans une publication prévue en 2022.

4.8.4. Tableau de bord de la mobilité et partenariat étroit entre l'IWEPS et le SPW MI

Tenant compte des documents stratégiques et des politiques de mobilité du Gouvernement, l'IWEPS (et son Observatoire wallon de la Mobilité) et le SPW Mobilité Infrastructures (Direction des Études Stratégiques et de la Prospective) ont décidé de travailler en partenariat étroit et de s'engager dans l'élaboration d'un **Tableau de bord de la mobilité** (TBM), en collaboration avec d'autres administrations régionales wallonnes. Son objectif principal est de fournir un référentiel commun au travers de la mise en place d'un système de collecte, de centralisation et d'analyse des données visant à assurer un monitoring de la mobilité régionale.

Le travail de consolidation des données et autres indicateurs, ainsi que la mise en place de divers outils, s'est poursuivi en 2021 et concourent à informer sur les diverses facettes de la mobilité tant dans le transport des personnes que celui des marchandises.

En relation avec la subvention accordée (arrêté ministériel, décembre 2020) par le ministre de la Mobilité à l'IWEPS dans le cadre du TBM, il a été décidé en comité d'accompagnement d'externaliser trois projets d'étude traitant de la mobilité active, de la mobilité à un niveau infrarégional et de la mobilité inclusive. En conséquence, trois cahiers des charges ont été rédigés en vue d'appels d'offres de marché public et deux ont pu être attribués avec une première réunion de démarrage pour chacun d'eux en décembre 2021. Il s'agit de :

- marché public : « Élaboration des modes de collecte d'informations et des méthodologies pour une mesure de la pratique des modes actifs en Wallonie »;
- marché public : « Estimation de la mobilité infrarégionale ».

4.8.5. Projet pilote pour l'exploitation de données issues du prélèvement de la taxe kilométrique

Depuis le 1^{er} avril 2016, un prélèvement kilométrique pour les poids lourds (>3,5t) a été mis en place par les trois Régions belges,

sur leur réseau routier structurant. Un dispositif technique (OBU - *On Board Unit* ou unité embarquée) permet de géolocaliser les

véhicules, d'enregistrer leur vitesse, leur direction, leur pays d'origine ou encore leur classe d'émissions. En 2018, le ministre wallon de l'Économie a demandé à l'IWEPS d'analyser les conditions d'exploitation de ces données et éventuellement de faire un premier projet-pilote sur le cabotage en Wallonie. Dans un premier temps, l'écosystème institutionnel dans lequel les données sont produites a été dressé, suivi par la phase de production de nouvelles statis-

tiques sur le secteur du transport en utilisant les données déjà disponibles. Le projet a aussi abouti à la publication d'une nouvelle fiche statistique « Transport par poids lourds sur les autoroutes wallonnes » sur le site de l'IWEPS.

Cette recherche trouvera une suite en 2022 dans le cadre du SLA « Analyse des données issues du prélèvement de la taxe kilométrique au niveau des trois régions belges » et dont l'IWEPS sera le pilote.

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

4.9.

4.9.1. TRAJECT (Transition Juste Énergie Climat)

Dans la perspective du suivi du PACE (Plan Air-Climat-Énergie), l'AWAC et l'IWEPS ont élaboré un projet conjoint visant à évaluer l'impact de la transition vers une société bas carbone sur l'emploi en Wallonie. La notion de « transition juste » occupe une place centrale dans ce projet. Il s'agit d'évaluer l'impact, positif et/ou négatif, sur le volume et la qualité des emplois, de la mise en œuvre des politiques et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre. On sait, en effet, que tous les secteurs ne sont pas logés à la même enseigne : certains peuvent anticiper des créations d'emploi, d'autres risquent au contraire de faire face à des destructions, des déplacements ou des transformations d'emploi. Le projet vise ainsi, dans un premier temps, à doter la Wallonie d'une meilleure connaissance, qualitative et quantitative, des secteurs d'activité et de leur potentielle capacité

d'adaptation à la transition. Dans un second temps, sur la base de ce diagnostic (tendances et scénarios d'évolution), le projet vise à élaborer un dispositif de suivi et d'évaluation du PACE 2030. L'année 2021 a été consacrée à l'exploration de pistes pour construire des indicateurs de transition juste. Une ébauche de tableaux de bord a ainsi été réalisée, d'abord dans le cadre d'un séminaire FUTURAMA de l'IWEPS, puis d'un *Cahier de Prospective* intitulé « **La transition juste en Europe : Mesurer pour évoluer** ».

Par ailleurs, la cellule mobilité de l'IWEPS contribue, avec les administrations partenaires, aux travaux du groupe de travail « transport » pour cibler les mesures « mobilité » dans le cadre de l'élaboration du PACE 2030 et avant sa présentation au Gouvernement wallon.

4.9.2. Statistiques et indicateurs « Énergie et Environnement »

L'année 2021 a été consacrée au suivi et à la mise à jour des indicateurs relatifs à la thématique Énergie et Environnement sur le site de l'IWEPS, sur le portail de WalStat,

ainsi qu'en réponse aux demandes extérieures touchant aux thématiques « Énergie et Environnement-Air ».

4.10.1. Évaluation du Service citoyen

En 2021, l'IWEPS a poursuivi la collecte de données par questionnaire auprès de jeunes ayant participé à un Service citoyen (SC). Les jeunes ont été invités à compléter deux questionnaires : un avant de débuter leur SC, un autre lorsqu'ils ont terminé leur SC. Fin d'année 2021, un rapport intermédiaire de l'évaluation du SC a été rédigé par l'IWEPS à la demande du Comité d'accompagnement du SC. Ce rapport présente les principaux résultats des analyses des données issues des questionnaires et collectées jusqu'alors.

À la comparaison « avant-après » par questionnaire s'adjoint une autre approche : une analyse de contribution. L'IWEPS a mené des entretiens avec les collaborateurs de la Plateforme pour le SC (opérateur du SC) et a procédé à de premières analyses.

Les entretiens avec les jeunes ayant réalisé un SC et avec tuteurs d'organismes d'accueil au sein desquels les jeunes font leur SC seront menés en 2022. Le rapport final de l'évaluation du SC, qui intégrera les enseignements de la comparaison « avant-après » et de l'analyse de contribution, sera publié à la fin de l'année 2022.

4.10.2. Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie (troisième édition)

L'IWEPS collabore avec la Direction de la Cohésion sociale du Département de l'Action sociale du Service public de Wallonie Intérieur et Action sociale à la troisième édition du Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie. Ce rapport est structuré selon l'accès aux droits fondamentaux (15 chapitres pour 15 droits) dans une approche à la fois individuelle de l'accès de chaque citoyen aux droits qui lui sont en principe garantis, et collective de la réduction des inégalités entre les citoyens.

Cette troisième édition du Rapport a été conçue pour être publiée en ligne par étapes ; ce qui offre la possibilité d'une latitude dans la contribution de chaque partie prenante au rapport et offre la possibilité d'une mise à jour régulière des informations.

Chaque droit fait l'objet d'un chapitre qui expose les fondements du droit, un cadrage statistique, les instruments et dispositifs mis en œuvre pour favoriser l'accès au droit, les enjeux et les perspectives en vue d'améliorer la réalisation du droit et procurer davantage d'équité et de solidarité sur notre territoire.

L'IWEPS est en charge du cadrage statistique de chacun des chapitres. À cette fin, il s'appuie autant que possible sur les projets statistiques, études et analyses développés en son sein (Fiches SIROP, Walstat, ISS, ISADF, enquête...) en contribuant à leur valorisation et à leur diffusion.

En 2021, le **chapitre 'Droit à une alimentation saine et équilibrée'** a été finalisé. Il est accessible sur le site de la Direction de la cohésion sociale.

4.10.3. Développement d'un tableau de bord et de l'indicateur ISADF

En 2021, l'IWEPS a poursuivi son travail de développement de l'ISADF (Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux) à travers la mobilisation du comité de référents sur des thématiques prioritaires à développer et par la publication d'un article

dans la Revue belge de sécurité sociale (accepté et en voie de publication). Ce papier présente la démarche adoptée en cohérence avec les travaux et recommandations du Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme

(HCDH) pour la conception d'indicateurs des droits de l'homme et du Comité européen pour la cohésion sociale (CDCS) au sein du Conseil de l'Europe pour l'élabora-

tion concertée des indicateurs de la cohésion sociale. Il permet de partager plus largement les travaux et résultats de cet indicateur local.

4.10.4. Développement d'indicateurs liés à la gouvernance locale

Dans le but de mettre à jour de nouveaux indicateurs au niveau local, permettant à terme une aide à la prise de décision, plusieurs tâches ont été effectuées en 2021. Ces tâches convergent vers la volonté d'enrichir l'ISADF à l'échéance 2023. Elles consistent en divers travaux d'analyse et de communication :

- le *Rapport de recherche de l'IWEPS n° 43* : « **Analyses statistiques endogènes et territoriales de l'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF)** »;
- la présentation des analyses territoriales aux chefs de projet des Plans de cohésion sociale (29 juin 2021), dont la finalité était de montrer comment les clusters de communes calculés sur la base de l'ISADF pouvaient être utilisés pour déterminer les représentants du réseau des chefs de projet PCS;

- la présentation de l'ISADF lors du Futurama Transition juste;
- la présentation de l'ISADF lors d'une séance à la Chaire IWEPS (voir section 5.7);
- une sensibilisation des cabinets de la ministre de l'Emploi et de l'Action sociale et du ministre des Pouvoirs locaux;
- un suivi auprès du comité d'accompagnement lié à la convention à l'origine du projet.

De plus, ce projet a fait l'objet de la création d'une capsule vidéo didactique https://www.youtube.com/watch?v=4E3_zagswgQ&t=90s

Une attention particulière a été accordée à la préparation du webinaire de janvier 2022 qui vise à un échange entre l'IWEPS, les cabinets ministériels et l'administration.

4.10.5. « Panel Citoyen pour le Climat »

Dans le cadre de sa révision du Plan Air Climat Énergie (PACE), le Gouvernement wallon avait souhaité inclure la population dans le cadre d'un large processus consultatif. C'est ainsi qu'un Panel Citoyen pour le Climat a été mis en place. Fruit de la collaboration de l'AWAC, du SPW Energie, de Sonecom (pour le recrutement et la constitution du panel) et de Tr@me (pour son animation), ce Panel s'est réuni à 13 reprises

(en ligne, puis en présence) au long de l'année 2021. Au terme de ces échanges, les citoyens ont produit et priorisé une série de 168 recommandations visant à contribuer à réduire de -55 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030 (par rapport aux GES émis en 1990). L'IWEPS a suivi les travaux du Panel et apporté son expertise en méthodologie participative et prospective au comité d'accompagnement du projet.

4.11.1. PIMEA - Processus IWEPS Mixte pour des Enquêtes Auto-administrées

Dans le cadre de la mise en place d'un processus interne d'enquêtes auto-administrées, permettant potentiellement à l'IWEPS de gagner en temps, en budget et en réactivité, il a été procédé en 2021 à toute une succession de tâches :

- Recherche et choix de l'outil web de collecte de données le plus adapté;
- Recherche de la meilleure façon de collecter les données via des questionnaires papier et par téléphone (à la marge);
- Création d'un flux méthodologique complet;
- Rédaction d'une note méthodologique complète;
- Demande officielle adressée au Registre national afin de pouvoir bénéficier d'un accès récurrent aux données du RN lors de tirages successifs (remplissage du formulaire 89);
- Mise en place d'une contractualisation avec Statbel pour officialiser leur rôle de tiers de confiance, que ce soit pour le tirage des échantillons ou l'encodage des réponses reçues sous format papier.

4.11.2. Séminaires statistiques

En 2021, une réflexion a été menée qui vise à la mise en place pratique de séminaires statistiques au sein de l'IWEPS. Ces séminaires sont l'occasion de réunir les chercheurs de la cellule Statistique (mais ouverts à toutes et tous) autour de théma-

tiques successives, autant méthodologiques que pratiques, afin de proposer une vaste réflexion collective et tendre vers la mise à jour de bonnes pratiques statistiques. Ces séminaires commenceront en février 2022.

4.11.3. Développement méthodologique sur la construction d'un système de veille prospective à l'IWEPS

Les missions décrétales de l'IWEPS lui donnent un rôle central dans la production de connaissances anticipatives à l'échelle de la Wallonie. La veille prospective constitue une étape clé du travail d'anticipation et permet l'accumulation continue et systématique d'information sur les transformations qui affectent les différents domaines sur lesquels la Wallonie peut agir. Il est donc pertinent pour l'IWEPS de se doter d'un système de veille prospective afin de contribuer à ces missions.

Dans ce contexte, un travail de développement méthodologique a été réalisé. Celui-ci dessine autant des balises pour un système de veille prospective au sein de l'IWEPS que les étapes permettant, à moyen terme, sa mise en place. Les principes de collecte, d'organisation, de traitement et de diffusion ont été décrits et déclinés en fonction de trois étapes : une étape de fonctionnement artisanal, une étape de prototypage et enfin une étape de montée en puissance.

4.11.4. Groupe de travail « Méthodes qualitatives »

Sur le plan interne, l'IWEPS a constitué un projet de mutualisation des méthodes qualitatives et de valorisation des travaux recourant à ces méthodes. Soutenue par les trois directions scientifiques de l'Institut, cette initiative a pour objectif de développer et de valoriser le savoir-faire à l'IWEPS portant sur les approches qualitatives, notamment en visant le renforcement de la légitimité scientifique des recherches et/ou évaluations intégrant ces méthodes. Le projet porte une attention particulière à l'articulation des méthodes qualitatives et quantitatives (notamment lors de la conception et de la réalisation des projets de recherche).

Durant l'année 2021, face à l'intérêt croissant des chercheurs de l'IWEPS d'expérimenter

de nouveaux outils de travail tels que l'outil Mesydel pour l'organisation de consultations et de collectes de données de type Delphi auprès d'acteurs-experts, une réflexion collective interdirections a été menée au sein du Groupe de travail « Méthodes qualitatives ». Cette réflexion collective a conduit à une instruction du dossier auprès de différentes parties prenantes, de manière à comparer l'offre existante en matière de plateformes de collecte, de gestion et d'analyse de données issues de consultations à distance. Au terme de ce processus, l'IWEPS a négocié un accès à la plateforme Mesydel (en ce compris une formation au logiciel) pour une série de projets qui, jusque fin 2023, nécessiteront la menée d'enquêtes de type Delphi en ligne.

4.11.5. Le vade-mecum de la prospective

Plusieurs éléments ont amené à la poursuite de ce projet en 2021, notamment l'implication de l'IWEPS dans des activités d'enseignement et de formation en matière de prospective, la nécessité de stabiliser un référentiel épistémologique et méthodologique pour la pratique de la prospective à l'IWEPS et la présence, parmi les interlocuteurs de l'IWEPS, d'une grande méconnaissance du contenu, des objectifs et de l'intérêt de cette pratique.

La fonction de ce vade-mecum est triple : (1) constituer un support pédagogique de qualité, (2) expliciter les orientations du travail prospectif à l'IWEPS en présentant des réalisations typiques et (3) apporter des réponses claires aux interrogations en lien avec la prospective que peuvent se poser les partenaires et les interlocuteurs de l'Institut et les destinataires de ses activités.

Parallèlement à cette triple fonction, le déploiement du projet, en termes de contenu, est le suivant : (1) le manuel de la prospective, (2) la prospective à l'IWEPS et (3) la foire aux questions (FAQ).

En 2021, la poursuite du projet, débuté en 2020, s'est focalisée sur l'élaboration des FAQ. C'est en effet le volet le plus facile à opérationnaliser et à valoriser. C'est également celui qui est susceptible de toucher directement l'audience la plus large. Il présente également l'avantage de préparer les contenus à intégrer lors de la réalisation du manuel. Les questions à aborder, au nombre d'une quarantaine, ont été identifiées sur la base de l'expérience des chercheurs de l'IWEPS, issues des interactions avec des interlocuteurs provenant d'horizons très différents et concernés par des préoccupations diversifiées. Cette liste pourra évoluer en fonction des besoins.

Concrètement, 2021 a vu l'élaboration d'un premier ensemble d'une trentaine de fiches-questions documentées et élaborées avec un souci de clarté et dans une optique de vulgarisation. Ces fiches ont été soumises pour examen critique à des experts externes, ce qui a permis de les retravailler et de les améliorer. Elles seront mises en ligne sur le site de l'IWEPS en 2022, sous la forme d'un « wiki » de la prospective.

4.11.6. Thèse de doctorat : Apprendre de la prospective : étude des conditions influençant l'apprentissage dans les démarches prospectives

L'année 2021 a été une année de transition dans le projet de thèse. La revue systématique, qui avait été largement entamée en 2020, a été soumise puis revue et enrichie en fonction des commentaires des relecteurs. La partie proprement empirique de la recherche a enfin pu démarrer avec le lancement d'une analyse par théorisation ancrée du vécu d'une quinzaine d'anciens participants à des démarches prospectives. Conformément à l'approche itérative prônée par la méthode par théorisation ancrée, l'alternance des moments de collectes, d'analyse et de diffusion des résultats de cette partie de la recherche a émaillé le premier semestre 2021. Les résultats issus des

premiers entretiens et les retours reçus lors de colloques et séminaires ont guidé les entretiens suivants. Le deuxième semestre a également été l'occasion de mettre au point et de tester une méthode pour évaluer l'apprentissage des participants : la construction de cartes cognitives. Plus de quarante entretiens ont été réalisés, issus d'une collaboration avec le CRA-W dans le cadre du projet PROBOV, dont une vingtaine est exploitable pour une analyse « avant-après » des connaissances et croyances des individus. Enfin, l'année s'est terminée sur l'épreuve de confirmation, qui atteste de la réussite de la première partie du parcours doctoral.

CHAPITRE 5

SYNERGIES ET PARTENARIATS

Pour la réalisation de ses objectifs et missions, l'IWEPS continue de tisser soigneusement des partenariats et collaborations solides. Partage d'expérience et complémentarité sont sans doute les mots-clés qui caractérisent les institutions et organisations qui envisagent leur développement selon un mode collaboratif plutôt que concurrentiel. C'est dans cette philosophie que s'inscrit l'IWEPS et c'est

la raison pour laquelle un des objectifs principaux définis dans le plan opérationnel est celui du développement de partenariats tant scientifiques qu'administratifs. Par ailleurs, comme membre du Conseil d'Administration de l'IIS, l'IWEPS collabore avec ses partenaires institutionnels dans la mise en application de l'interfédéralisation de la statistique publique.

PARTICIPATION À DES INSTANCES STATISTIQUES

5.1.

L'IWEPS est membre des instances statistiques suivantes :

- En application des décisions de la sixième réforme institutionnelle de 2011, l'Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral et les entités fédérées a prévu, outre l'interfédéralisation de la statistique, l'intégration des entités fédérées dans le conseil d'administration de l'ICN (Institut des comptes nationaux) en tant qu'autorités associées. C'est ainsi que l'Administrateur général de l'IWEPS est membre du Conseil d'Administration de l'ICN et y représente la Région wallonne. Un collaborateur

de l'IWEPS représente également la Région wallonne dans un des quatre comités scientifiques qui assistent le conseil d'administration (le comité scientifique sur les comptes nationaux).

- Le Gouvernement wallon a désigné deux membres de l'IWEPS comme représentant au Conseil supérieur de statistique.
- Deux membres de l'IWEPS participent aux travaux de la Commission Coopération fédérale – groupe de concertation « Inventaire et statistique de recherche et développement » (Belspo).

SYNERGIES STATISTIQUES FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

5.2.

Suite au décret du 26 novembre 2009, portant assentiment de l'accord de coopération conclu le 8 octobre 2009 entre la Région wallonne (dénommée usuellement « Wallonie ») et la Communauté française (dénommée usuellement « Fédération Wallonie-Bruxelles ») dans le cadre du renforcement des synergies dans les matières statistiques, l'IWEPS est chargé, en collaboration étroite avec les services du Ministère de la Fédération Wallonie-

Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC, de produire des analyses, des études et des collectes de données dans les domaines relevant des compétences de la Fédération.

L'objectif est de contribuer au pilotage des politiques en articulant les systèmes d'information, en harmonisant les concepts, les indicateurs et en organisant des récoltes de données de manière transversale aux découpages des compétences et des

territoires. La coopération vise ainsi à réaliser des économies d'échelle et à ouvrir de nouveaux chantiers.

Dans le cadre de ce décret, l'IWEPS mobilise l'équivalent de deux temps pleins pour travailler dans les domaines relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs chercheurs de l'IWEPS contribuent à ce dispositif, soit de manière ponctuelle, soit de manière récurrente.

Depuis 2015, le programme des synergies statistiques a été organisé autour des thématiques liées aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il comporte à la fois des projets pour lesquels l'IWEPS a engagé des ressources et des projets sur lesquels l'IWEPS est sollicité comme expert.

En 2021, les activités réalisées en lien avec les synergies concernaient les thématiques suivantes :

5.2.1. Enseignement

En 2021, l'IWEPS a poursuivi la préparation des éléments constitutifs du futur cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (voir 4.5.2.).

De plus, des indicateurs sur l'enseignement et la petite enfance sont régulièrement mis à jour sur le portail WalStat, ainsi que sous forme de fiches dans les *Chiffres-clés de la Wallonie* et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet (voir 4.5.3.).

Par ailleurs, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a créé un Monitoring sur la création de places dans les écoles, permettant d'identifier des zones en tensions démographiques sur base de l'outil DisExion et d'y estimer les besoins en création de places scolaires dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire (Décret du 19 juillet 2017). L'IWEPS est membre invité et collabore aux réunions du Monitoring.

5.2.2. Les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'IWEPS participe de manière récurrente à la publication « La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres » par la réalisation d'indicateurs socioéconomiques. Le projet, initialement constitué d'une publication annu-

elle, a évolué vers une publication en ligne sous forme d'une **plateforme interactive**, accompagnée d'une publication synthétique sous format papier.

5.2.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes

L'IWEPS est notamment impliqué dans les travaux du Comité de pilotage permanent

sur l'alphabétisation des adultes.

5.2.4. Cohésion sociale

L'IWEPS contribue au volet statistique du Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie qui couvre notamment les compétences gérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce rapport est structuré selon l'accès aux droits fondamentaux dans une approche à la fois individuelle, de l'accès de chaque

citoyen aux droits qui lui sont en principe garantis, et collective, de la réduction des inégalités entre les citoyens. L'état des lieux statistique s'appuie notamment sur les projets statistiques développés à l'IWEPS (Fiches SIROP, Walstat, ISS, ISADF, enquêtes...) et contribue à leur valorisation et à leur diffusion (voir point 4.10.2).

5.2.5. Pauvreté infantile

En 2019, suite à des discussions avec l'Observatoire de l'Enfance, la Jeunesse et l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), l'IWEPS a publié un indicateur synthétique de privation des enfants au niveau wallon qui sera actualisé

en 2022 sur la base de données 2021. En 2021, des échanges ont eu lieu avec l'OEJAJ visant à développer d'autres indicateurs portant sur les enfants et en particulier sur la pauvreté infantile.

5.2.6. Fonction publique

En 2021, l'IWEPS a publié un panorama statistique de l'« **Emploi public en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles** ». Cette publication a pour objectif d'apporter un

éclairage sur les caractéristiques et évolutions de l'emploi public à ces deux niveaux de pouvoir (voir section 4.4.1.).

5.2.7. Culture

Courant 2021, l'IWEPS a participé au projet piloté par le MFWB pour lancer un baromètre des secteurs associatifs subventionnés par la FWB. Ce projet se poursuivra en 2022 et débouchera en 2023 sur la collecte des données auprès des secteurs associatifs subventionnés. Les données collectées comprendront aussi bien des informations sur le domaine d'activité et le public cible, que sur les aspects financiers ainsi que sur les ressources humaines des

associations. Cette collecte sera par la suite réalisée deux fois par législature.

Par ailleurs, l'IWEPS a participé à un autre projet piloté par le MFWB visant à réaliser une enquête auprès de la population wallonne sur les langues endogènes parlées en Wallonie. La collecte des données ainsi que l'analyse des premiers résultats s'effectueront courant 2022.

5.2.8. Enquête sur les violences de genre

En lien avec la DPR et la DPC, l'IWEPS a conduit en 2021 une collaboration inter-fédérale visant à mener en Belgique l'enquête européenne *Gender-Based Violence*. En collaboration avec les administrations régio-

nales et communautaires ainsi qu'avec les Gouvernements respectifs, ce travail a abouti à la mise en œuvre du terrain de l'enquête, elle sera poursuivie en 2022.

5.2.9. Impact de la crise sanitaire sur les personnes précarisées

L'IWEPS a réalisé le volet wallon de l'analyse des impacts sociaux de la première vague de la crise de la Covid-19 sur les personnes précarisées et les services de première ligne en Région bruxelloise et en Wallonie (voir point 4.6.6). Après cette première phase exploratoire de l'analyse d'impact, l'IWEPS a participé depuis l'automne 2021 aux travaux préparatoires du comité d'accompagnement

des deuxième et troisième phases de cette analyse. La deuxième phase, entamée en décembre par Sonocom et CPCP, consiste en une étude qualitative auprès des services sociaux, éducatifs et culturels actifs sur le territoire de la FWB. La troisième phase, une enquête par questionnaire auprès des services spécifiques de la FWB, est prévue en 2022.

5.2.10. Sport

L'Administration générale du sport (Adeps) de la FWB a commandité la réalisation de comptes satellite du sport en partenariat avec Sport Vlaanderen, auprès de l'Université de Sheffield Hallam et de SportsEconAustria.

La réalisation de ces comptes satellite a sollicité le concours de l'IWEPS pour la mise à disposition de données et pour la participation au comité de suivi de ce projet. Les **résultats de ce projet** sont publiés début 2022.

STATISTIQUES TRANSFRONTALIÈRES 5.3.

L'IWEPS représente la Wallonie dans six groupes de travail produisant des statistiques transfrontalières.

5.3.1. Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région

Le Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région a continué le développe-

ment du **portail statistique de la Grande Région** qui est opérationnel depuis juillet 2016.

5.3.2. Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE)

L'IWEPS participe au Comité de pilotage et aux travaux du réseau des Instituts spécialisés de l'OIE.

L'OIE décrit et analyse dans ses rapports la situation et l'évolution du marché du travail de la Grande Région. À cela s'ajoute un thème spécifique défini tous les deux ans mettant en lumière un aspect particulier du marché de l'emploi de la Grande Région. À chaque fin de Présidence, le rapport sur la situation du marché de l'emploi de la Grande Région est livré au Sommet.

Au mois de janvier 2021, le 12^e rapport, pour le 17^e Sommet des Exécutifs sous présidence sarroise, a été finalisé par la publication des cahiers comprenant l'analyse structurelle relative au marché du travail basée sur des données statistiques comparables des composantes de la Grande Région ainsi que sur des éléments qualitatifs. Ces cahiers, qui s'ajoutent au cahier spécifique « Les marchés de l'emploi transfrontalier au

cœur de l'Europe – Observer pour agir » publié en mai 2020, portent sur trois thématiques : « Évolution démographique », « Situation du marché du travail », « Mobilité des frontaliers ». Ces deux derniers cahiers comprennent des chapitres complémentaires relatifs à la situation actuelle en Grande Région dans le cadre de la crise sanitaire. Ils abordent ainsi les thèmes du chômage partiel, du télétravail et de la fermeture des frontières du printemps 2020.

Ils sont **téléchargeables** sur le site de l'IWEPS ainsi que sur le **site de l'OIE** entièrement réorganisé en 2021. Le site intègre désormais une rubrique thématique qui permet d'accéder aux informations clés sur les principaux thèmes du champ formation et emploi : le marché du travail, la démographie, la formation et enfin les mobilités transfrontalières. Ce dernier grand thème propose une entrée par territoires membres de la Grande Région, pour lesquels on

retrouve une synthèse des principales caractéristiques.

Dans le cadre de la présidence française du Sommet des Exécutifs de la Grande Région, l'OIE a été mandaté pour travailler sur le thème spécifique de l'impact de la crise sanitaire sur le marché du travail transfrontalier. C'est ainsi que le 16 novembre 2021, l'OIE a organisé un atelier-débat sur le thème « L'après Covid-19 : quel marché du

travail pour la Grande Région? ». En raison du contexte sanitaire, l'événement s'est déroulé pour la première fois en ligne. Il a aussi été l'occasion de fêter les 20 ans du réseau de l'OIE. Plus de 80 participants ont assisté aux différentes présentations d'experts issus des quatre pays de la Grande Région, dont un chargé de recherche de l'IWEPS. Les présentations et les vidéos sont [disponibles en ligne](#).

5.3.3. Projet Interreg Compétences sans frontières – Grenzeloos Competent

L'IWEPS est partenaire du projet européen Interreg 'Compétences sans frontières – Grenzeloos Competent'. Celui-ci vise à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois dans la région transfrontalière. Les 21 partenaires flamands, français et wallons du projet concentrent leurs actions sur les secteurs de l'agroalimentaire, du textile et des nouveaux matériaux et de l'écoconstruction. Ils développent ainsi des programmes de formations transfrontaliers, améliorent l'information sur

les opportunités d'emploi de part et d'autre de la frontière et accompagnent les entreprises dans leurs démarches d'embauche. Un observatoire socioéconomique facilitera l'identification et l'analyse des évolutions de l'emploi transfrontalier.

Le projet, initialement prévu du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2020, a été prolongé jusqu'en décembre 2021. En 2021, les rapports sectoriels ont été publiés sur le [site du projet](#).

5.3.4. Projet Interreg TRANSSTAT (Échanges structurels de données au-delà des frontières)

Le projet européen Interreg TRANSSTAT est une collaboration entre la province de Flandre occidentale, la région des Hauts-de-France, le Département du Nord et l'IWEPS. Il consiste à mettre en place un service d'échange transfrontalier de données. Dans le but de développer un outil qui pourra être pérennisé à la fin du projet (2022), le choix a été fait de créer un service d'échanges de données qui se base sur des données mises à jour régulièrement dans les trois régions et d'utiliser des canaux de diffusion déjà existants. L'objectif est de fournir des fiches de métadonnées diffusées par les catalogues de métadonnées nationaux (Geo.be et Géo2France). Chaque catalogue contient à la fois des fiches françaises, flamandes et wallonnes. Les mises à jour des fiches sont relayées de manière

automatique d'un catalogue à l'autre grâce au moissonnage. Le mot-clé TRANSSTAT permet de retrouver aisément ces fiches. En 2021, six fiches ont été créées concernant des indicateurs de population. Les thématiques socioéconomiques et territoire seront abordées en 2022. Chaque fiche apporte des informations sur les métadonnées, la comparabilité des données entre les trois régions et l'accès aux données en téléchargement. La plus-value du projet par rapport à Eurostat est de fournir des indicateurs comparables pour des entités administratives de petite taille (communes). La fiche de comparabilité téléchargeable fournit une explication complète des différences existant entre les trois sources de données et attire l'attention sur certaines erreurs d'interprétation qui pourraient être commises.

5.3.5. Projet Interreg PSICOCAP (Pratiques et Statistiques intégrées et comparées sur le handicap et handicap psychique)

Le projet Interreg Psicocap vise à construire un instrument transfrontalier d'observation et d'analyse sur le handicap et en particulier le handicap psychique afin d'éclairer sur les actions à mener par les promoteurs de projets et les décideurs locaux sur la base de données probantes. Le projet s'appuie sur trois piliers : (1) la création d'un observatoire de données, (2) la création d'un observatoire des pratiques et (3) l'organisation de formations et d'une Université d'été.

L'IWEPS est le chef de file de ce projet qui a débuté en janvier 2020 et continuera jusqu'en décembre 2022. Un collaborateur a rejoint l'IWEPS en février 2021 afin de continuer la mise en œuvre et le suivi de ce projet.

En 2021, la première partie relative au cadrage sociodémographique et à la morta-

lité a été réalisée. Un document constitué de fiches thématiques comportant des cartes, des graphiques, un commentaire et une note méthodologique a été publié fin novembre 2021. Des répertoires de structures actives dans le logement, l'insertion socioprofessionnelle, les soins et l'intégration de ces trois dimensions ont été identifiés de part et d'autre de la frontière. Une quarantaine de courts entretiens sur les besoins non couverts, problématiques non résolues et démarches innovantes ont été menés côté belge sur les thèmes du logement et de l'insertion socioprofessionnelle.

Enfin, une enquête adressée aux acteurs des soins, du logement et de l'insertion socioprofessionnelle a permis de récolter l'avis de 89 participants. Quatre *focus groups* transfrontaliers ont été réalisés et seront analysés en 2022.

CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE EN ANALYSE PROSPECTIVE

5.4.

Dans le cadre de sa mission de développement de la prospective en Wallonie, l'IWEPS a été à l'initiative, en 2014, de l'organisation de la première édition du certificat interuniversitaire en analyse prospective. Ce programme de 75 heures est organisé par l'UCLouvain, l'ULiège, l'IWEPS et le CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers - France). La septième édition a été tenue dès février 2021.

Ce certificat s'adresse à toute personne titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long se destinant à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'une démarche prospective, tant dans le cadre d'une politique publique, que dans celui d'un secteur économique, d'un programme social et du non marchand. Il

convient à des acteurs investis dans les domaines de la coopération, l'emploi, la formation, l'éducation, la recherche, l'économie, la gestion, l'environnement, la santé, le transport, l'énergie, la culture, l'aménagement de l'espace, etc. En l'absence du titre requis, une admission par Valorisation des acquis de l'expérience (VAE) est envisagée.

Il présente plusieurs atouts : un partenariat interuniversitaire, une collaboration entre le monde universitaire, les pouvoirs publics, le secteur privé et le monde associatif, une participation d'experts nationaux et internationaux, des méthodes pédagogiques participatives et un séminaire intégratif mettant la prospective en action. S'articulant autour de trois modules de cours et se concluant par un séminaire d'intégration des acquis, il conjugue apports théoriques et études de

cas. L'équipe enseignante est composée d'académiques spécialistes de la prospective et d'experts de terrain chevronnés; ce qui permet de renforcer le lien entre la théorie et la pratique.

L'édition 2021 du Certificat a rassemblé 20 participants, provenant d'institutions aussi

diverses que des administrations communales, provinciales, communautaires, régionales et fédérales, des enseignants, des gérants d'entreprises, des assistants sociaux, des éducateurs... Depuis sa mise en œuvre, le Certificat a permis la formation de 130 personnes.

FORMATION INTRODUCTIVE À LA PROSPECTIVE POUR L'AVIQ

5.5.

L'IWEPS a réalisé une formation introductive à la prospective de deux jours à destination d'agents de l'AVIQ. Cette formation avait pour objectif de présenter les concepts et notions fondamentaux de la prospective à un public

d'agents et de responsables administratifs et de répondre à leur questionnement par rapport à la mise en place d'une démarche prospective au sein du Collège central de la stratégie et de la prospective de l'AVIQ.

DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE D'ÉVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

5.6.

5.6.1. Formations à l'École d'administration publique en évaluation de politiques publiques

L'IWEPS, au vu de sa mission principale d'alimentation du débat démocratique et de soutien à la prise de décision en Wallonie, a pour objectif de promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques en Wallonie. Depuis 2015, l'IWEPS assure pour l'École d'administration publique une formation d'introduction à l'évaluation des politiques publiques. Elle s'adresse à toute personne chargée de la mise en œuvre d'une politique publique et du suivi des dispositifs, ainsi que toute personne amenée à être impliquée dans un processus d'évaluation d'une politique, qu'elle soit commanditaire, participante à un comité d'accompagnement, évaluatrice ou à la manœuvre

d'une politique évaluée. Elle vise à donner les bases nécessaires à la compréhension de ce qu'est un processus d'évaluation intégré dans une démarche publique, avec un ancrage particulier dans le contexte wallon et communautaire.

En 2021, la formation, alternant apports théoriques et applications pratiques, a été adaptée afin de pouvoir être dispensée tant en présentiel qu'en distanciel tout en conservant un esprit de pédagogie participative. En 2021, une trentaine d'agents des administrations et organismes wallons et communautaires ont participé aux trois sessions organisées en distanciel.

5.6.2. Formation complémentaire en évaluation des politiques publiques

Une session de formation complémentaire à la formation de base en évaluation des politiques publiques était prévue en 2021. L'IWEPS a donc travaillé en 2021 sur la structure de la formation, son contenu et sur les différents supports de présentation, en col-

laboration avec une équipe du SPW.

En 2021, les conditions sanitaires ont empêché la tenue en présentiel de cette formation. L'IWEPS et le SPW dispenseront cette formation en mai 2022 à l'EAP.

5.6.3. Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques (CIEPP)

Le Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques est organisé par trois universités francophones de Belgique (ULiège, UCLouvain, ULB), l'Institut Destrée et l'IWEPS. Il a pour ambition de répondre aux enjeux et questions spécifiques que des acteurs de terrain confrontés aux phénomènes évaluatifs rencontrent. Il vise à former les participants à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'évaluations de politiques, de projets et de programmes publics et non marchands. Le programme comporte d'une part 150 heures de formation, réparties sur onze mois, et d'autre part un travail

personnel de fin de formation à réaliser par les participants. La formation convient à des acteurs investis dans des domaines couverts par les pouvoirs publics et le secteur non marchand : coopération au développement, emploi, formation, éducation, recherche, économie, environnement, culture, santé, transport, etc.

En septembre 2021, la neuvième édition du certificat a été lancée. Une quinzaine de personnes engagées dans la vie professionnelle y participent. L'IWEPS assure la coresponsabilité du module « Méthodes » ainsi que l'encadrement de travaux de fin de formation.

CHAIRE IWEPS

5.7.

En 2021, l'IWEPS et la Faculté des sciences sociales de l'ULiège ont reprogrammé la Chaire IWEPS, au sein du cours de Statistiques et marché du travail, qui vise à familiariser les étudiants avec les différents indicateurs généralement utilisés pour l'analyse du marché de l'emploi. Outre le cours théorique revenant sur les différents notions et indicateurs abordés lors des cinq conférences de la Chaire IWEPS, celles-ci ont porté plus précisément sur les points suivants :

- François Ghesquière; Les inégalités sociales en Wallonie, concept, enjeux et mesures, le 22 octobre;

- Valérie Vander Stricht; Taux de chômage, taux d'emploi, taux d'activité : l'éclairage statistique du marché du travail, le 29 novembre;
- Christine Ruyters et Isabelle Reginster; Mesurer l'avancement des sociétés au-delà du PIB, le 6 décembre;
- Baptiste Feraud et Christine Ruyters; Radars et indicateurs synthétiques : comment soutenir la gouvernance locale, le 13 décembre;
- Frédéric Claisse; La prospective, le 8 février.

CHAPITRE 6

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS
ÉDITORIALES, COLLOQUES ET
GROUPES DE TRAVAIL

6.1.1. Chapitres d'ouvrages

- CONTER B. (2021), « La transformation des politiques de l'orientation scolaire et professionnelle en Wallonie », in TERRIEN P., OLYMPIO N., *La réussite scolaire et professionnelle. Conditions, contextes, innovations*, Presses universitaires de Provence, p. 213-228.
- BAULER T., CALAY V., FRANSOLET A., JOSEPH M., LAURENT E., REGINSTER I. (2022), La transition juste en Europe : Mesurer pour évoluer, chapitre VIII p 106 in OFCE, 2022, *Économie européenne 2022*, https://www.editionsladecouverte.fr/L_economie_europeenne_2022-9782348074387

6.1.2. Article scientifique dans des revues internationales

- MERONI M., D'ANDRIMONT R., VRIELING A., FASBENDER D., LEMOINE G., REMBOLD F., SEGUINI L., VERHEGGEN A. (2021) « Comparing land surface phenology of major European crops as derived from SAR and multispectral data of Sentinel-1 and -2 ». *Remote Sensing of Environment*, 253, 112232.

6.1.3. Article scientifique dans des revues nationales

- CONTER B, FANIEL J. (2021), « Négocier dans l'incertitude de la pandémie. La conflictualité sociale interprofessionnelle en 2020 », *Courrier hebdomadaire* n°2511-2512, CRISP, Bruxelles, p. 18-32

6.1.4. Publications récurrentes de l'IWEPS

6.1.4.1. Note mensuelle de conjoncture wallonne

Cette **brochure électronique** qui présente en douze pages les principaux indicateurs conjoncturels commentés a été publiée chaque mois.

6.1.4.2. Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie

Cette brochure reprend les statistiques mensuelles du chômage, établies à partir des données de la STATg2 du FOREM et les données annuelles du marché du travail, calculées sur la base des données de l'ICN, de l'ONSS, de l'INASTI et de l'Enquête sur les forces de travail, ainsi que les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Cette publication d'une trentaine de pages a été mensuellement remise à jour et mise à disposition sur le site internet de l'IWEPS.

6.1.4.3. Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne.

En 2021, au vu de la crise sanitaire et économique que le monde a traversée, une attention plus importante a été accordée au suivi des indicateurs de conjoncture. C'est ainsi que deux numéros de *Tendances économiques* ont été publiés en mars et novembre, soit les numéros 61 et 62.

6.1.4.4. Dynamiques régionales

Depuis 2013, l'IWEPS s'est doté d'une revue scientifique propre : *Dynamiques régionales*. Avec cette revue, l'Institut poursuit l'ambition de donner davantage de visibilité aux travaux scientifiques susceptibles de contribuer au débat public et à la conduite de la politique régionale. La particularité de cette revue est d'être interdisciplinaire, c'est-à-dire d'approcher sous divers angles de vue des problématiques de portée régionale. À cet effet, *Dynamiques régionales* ouvre ses pages à des contributions de diverses natures réalisées tant en dehors qu'au sein de l'IWEPS, en veillant à les rendre accessibles à un public non spécialisé.

Dynamiques régionales est une publication électronique. Tous les numéros de la revue sont accessibles gratuitement sur [le site internet au format pdf](#), ainsi que sur la plateforme cairn.info. Claire Dujardin, Virginie Louis et Sile O'Dorchai en assurent le comité de rédaction.

L'année 2021 a été consacrée à la réalisation des numéros 10, 11 et 12, parus en juillet, septembre et novembre et à la préparation du numéro 13 à paraître en 2022.

Le numéro 10 traite de « **La réduction du temps de travail, une perspective pour le « monde d'après » ?** » Alors que la crise de la Covid-19 conduisait à des conséquences importantes sur l'emploi et que, dans les cercles politiques, intellectuels et académiques se développaient des réflexions sur « le monde d'après », l'IWEPS a contribué à la réflexion sur la réduction collective du temps de travail à travers la publication d'un numéro de sa revue consacrée à ce thème. Ce numéro rassemble cinq contributions de chercheurs de l'ULB, de l'ETUI, de l'ENS et de l'IWEPS et est accessible sur le site de l'Institut. Il propose les articles suivants :

- CONTER B., « Introduction. Actualité de la réduction collective du temps de travail »
- PIASNA A., DE SPIEGELAERE S., « Working time reduction, work-life balance and gender equality »
- ASKENAZY P., « Les 35 heures en France : pourquoi sont-elles toujours en débat ? »

- BERTRANDO., FONTAINE M., HAUSMANN T., « Réduire le temps de travail pour améliorer l'emploi des moins qualifiés ? Une évaluation socioéconomique ex ante du passage à la semaine de quatre jours au sein de l'Agence Bruxelles-Propreté »
- CONTER B., « Positions d'acteurs et scénarios d'après-crise(s) : quel consensus autour de la réduction collective du temps de travail ? »

Le numéro 11 traite de « **L'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles à l'heure de l'évaluation** » et propose de se pencher sur plusieurs questions et axes de recherche, afin de tenter de mieux comprendre l'enseignement supérieur en FWB. Il propose les articles suivants :

- DEHON C., DUJARDIN C., « Introduction : L'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles à l'heure de l'évaluation »
- LAMBERT J.-P., « Ampleur et effets de la dégradation du financement de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles »
- DEHON C., DETROZ P., MASSART X., ROMAINVILLE M., « Filtres à l'entrée et tests de prérequis pour les étudiants dans l'enseignement supérieur : une aide pour la réussite ? »
- MELIS L., « Le financement public de l'enseignement supérieur et les parcours des étudiants en Flandre »
- DEHON C., LEBOUTEILLER L., « Comparaison des parcours universitaires entre deux systèmes d'enseignement : année d'étude versus accumulation de crédits ».

Quant au numéro 12, intitulé « **Espace public et inégalités de genre** », il propose de croiser la question du genre avec la géographie, en s'intéressant aux espaces publics. On y trouve les articles suivants :

- CARDELLI R., « Introduction : Espace public et inégalités de genre »
- LUXEMBOURG C., NOÛS C., « Les espaces publics sont-ils neutres ? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre,

lecture genrée des rapports sociospatiaux »

- ZEILINGER I., CHAUMONT L., « Les Casernes à Namur : un nouveau quartier pour plus d'égalité de genre »
- ALESSANDRIN A., DAGORN J., « Femmes et déplacements : Différents contextes, différentes expériences ? »
- DEBONNEVILLE J., LIEBER M., « Rappels à l'ordre sexué dans l'espace public : Perspective intersectionnelle sur les violences dans l'espace public »
- CARDELLI R., « Les déplacements des femmes dans l'espace public : ressources et stratégies ».

Quant au numéro 13, à paraître en 2022, il se penchera sur les effets de la crise sanitaire sur l'économie et le marché du travail. Les effets économiques du confinement seront discutés sur base de la littérature scientifique. Celle-ci indique qu'une importante récession aurait certainement aussi eu lieu en l'absence d'intervention sanitaire. Le numéro montrera, par ailleurs, à l'aide de statistiques wallonnes, que les pertes d'emplois limitées masquent un véritable gel du marché du travail en 2020. Enfin, le numéro explorera la dimension de genre et, en particulier, les effets de la crise sur l'emploi féminin et l'impact des difficultés de garde d'enfants.

6.1.4.5. Rapports de recherche

- BFP, IBSA, IWEPS, SVR, (2021), *Perspectives économiques régionales 2021-2026*, juillet.
- CHAMAGNE L., MANIRAMBONA R., (2021), *Profil sociosanitaire des populations du territoire du projet Psicocap*, Projet PSICOCAP Interreg France-Wallonie-Vlaanderen.
- Conseil National de la Productivité (2021), *Rapport annuel 2021 - Section diagnostic régional, décembre*.
- DEBUISSON M., CHARLIER J., JUPRELLE J., REGINSTER I. (2021), *Perspectives de population et des ménages des communes wallonnes à l'horizon 2035*. Rapport de recherche de l'IWEPS n°44, avril.

- FERAUD B., REGINSTER I., RUYTERS C., CHARLIER J. (2021), *Analyses statistiques endogènes et territoriales de l'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF)*, Rapport de recherche de l'IWEPS n°43, janvier.
- ICN (2021), *Comptes régionaux 2019*, janvier.
- ICN (2021), *Comptes régionaux 2016-2019*, mars.
- IWEPS (2021), *Chiffres clés de la Wallonie 2021*, octobre.
- REGINSTER I., RUYTERS C. (2021), *Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS-8e exercice) – Focus sur les impacts de la crise de la Covid-19 sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie*, Rapport de recherche de l'IWEPS n°45, septembre.
- SCOURNEAU V., *Quel impact sur l'économie wallonne peut-on attendre de la signature du Traité de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur ? Les enseignements de la littérature économique internationale*, Rapport de Recherche de l'IWEPS n°42, janvier.

6.1.4.6. Working papers

- VERSCHUEREN F. (2021), *PREVIEW : description de la version 2020 du modèle et analyse de variantes techniques simulées au niveau de la Wallonie*, Working Paper de l'IWEPS n°33, mars.
- CHARLIER J., REGINSTER I. (2021), *Les polarités de base – Des balises pour identifier des centralités résidentielles en Wallonie*, Working Paper de l'IWEPS n°32, avril.

6.1.4.7. Les Cahiers de prospective

- BAULER T., CALAY V., FRANSOLET A., JOSEPH M., LAURENT E., REGINSTER I. (2021), *La transition juste en Europe : mesurer pour évoluer*, Cahier de prospective de l'IWEPS n°6, octobre.
- CALAY V. (2021), *L'empire des logiciels, menace pour les démocraties ?*, Cahier de prospective de l'IWEPS n°5, juillet.

6.1.4.8. Regards statistiques

- MOSTY M. (2021), *L'emploi public en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Regards statistiques n°6, IWEPS, décembre.

6.1.4.9. Décryptage

- CARDELLI R. (2021), *L'usage de la voiture et la mobilité quotidienne des femmes: entre liberté, nécessité et contraintes*, Décryptage n°6, IWEPS, novembre.

- GHESQUIÈRE F., O'DORCHAI S. (2021), *Écart salarial entre femmes et hommes: Comment comprendre et interpréter les indicateurs ?*, Décryptage n°5, IWEPS, mars.
- LESCEUX J., VANDER STRICHT V. (2021), *Le chômage temporaire en Wallonie pendant la crise sanitaire – Focus sur le tourisme*, Décryptage n°4, IWEPS, mars.

COLLOQUES

6.2.

6.2.1. Conférence annuelle de l'IWEPS

- CONTER B., organisation de la Onzième conférence annuelle de l'IWERS « La Wallonie tire son plan » – Regards croisés sur la gouvernance par les plans et les chiffres », Espace UCM, Namur, 23 novembre.
- CONTER B., ORIANNE J.-F., organisation d'un séminaire interne préparatoire à la table ronde de la session 2 « Approches sectorielles » de la Onzième conférence annuelle de l'IWEPS, « La Wallonie tire son plan » – Regards croisés sur la gouvernance par les plans et les chiffres », Espace UCM, Namur, 26 octobre.
- LOUIS V., participation à la table ronde de la session 2 « Approches sectorielles » de la Onzième conférence annuelle de l'IWEPS, « La Wallonie tire son plan » – Regards croisés sur la gouvernance par les plans et les chiffres », Espace UCM, Namur, 23 novembre.

6.2.2. Les Futurama

Le Futurama est l'espace d'intelligence collective proposé par l'IWEPS pour développer la réflexion prospective en Wallonie. Il consiste en un séminaire public de prospective dont la vocation est d'alimenter le débat public wallon de réflexions prospectives proposées par des experts académiques et techniques de thématiques clés. En 2021, deux Futurama ont été organisés en ligne en raison des conditions sanitaires et ont rassemblé un public d'une centaine de personnes issues de la société civile, des administrations publiques et du secteur privé. Ils sont retransmis sur la [chaîne YouTube de l'Institut](#) et font l'objet d'une publication dans un Cahier de prospective de l'IWEPS spécialement dédié.

- *La transition écologique sera-t-elle numérique? Perspectives critiques sur les promesses de la « Troisième révolution industrielle » (23 mars 2021 animé par Vincent Calay)*

En 2019, la Commission européenne a adopté le « Green Deal ». Il fixe le cadre d'une transformation de l'économie européenne vouée à devenir durable. Cette mutation repose sur plusieurs types de technologies parmi lesquelles le numérique joue un rôle central: « Les technologies numériques s'avèrent d'une importance cruciale pour atteindre les objectifs fixés par le Green Deal en matière de développement durable, et ce dans une grande variété de secteurs. La Commission étudiera des mesures visant à

faire en sorte que les technologies numériques, telles que l'intelligence artificielle, la 5G, le « *cloud computing* », le traitement des données à la périphérie (« *edge computing* ») et l'internet des objets, puissent accélérer et optimiser l'impact des politiques de lutte contre le changement climatique et de protection de l'environnement. » (Commission européenne, 2019 : 10).

La transition écologique définie par la Commission se développe dans un environnement à haute intensité technologique dont le fonctionnement est étroitement lié à une infrastructure numérique. Pour certains analystes comme Jeremy Rifkin, ces mutations s'apparentent à une Troisième Révolution industrielle, car cette nouvelle économie basée sur l'électricité, l'internet et les nouvelles formes de mobilités électriques et autonomes est amenée à supplanter l'économie de la deuxième révolution industrielle basée sur le pétrole, le téléphone et l'automobile individuelle à moteur thermique.

Ce Futurama a poursuivi la réflexion entamée en novembre 2020 autour de la transition écologique en Wallonie. Il a visé à proposer une réflexion critique sur les liens étroits entre transition écologique et transition numérique qu'assument les politiques européennes dans la façon dont elles fixent le cadre des mutations économiques à venir, cadre dans lequel une région comme la Wallonie doit aujourd'hui s'inscrire.

- « *Transition écologique et justice sociale : vers un nouveau modèle sociétal ?* » (17 juin 2021 animé par Vincent Calay)

La crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19 crée le risque d'accroître la pauvreté et les inégalités dans toutes les régions du monde. À l'échelle planétaire, ce sont près de 200 millions de personnes qui sont, du fait de la pandémie, menacées par

l'extrême pauvreté, phénomène qui n'épargne ni la Belgique ni la Wallonie. Ce défi s'ajoute à celui du réchauffement climatique et de l'impérieuse nécessité de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre pour limiter leurs conséquences désastreuses sur la biosphère terrestre et les sociétés humaines.

Le *Green Deal*, adopté au niveau européen en 2019, propose de transformer l'économie européenne pour la rendre climatiquement neutre à l'horizon 2050 notamment par des investissements massifs dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Cette stratégie soutient que la transition économique ambitionnée doit être « juste et inclusive » pour éviter une croissance des inégalités, en particulier en matière d'accès à l'énergie et à l'emploi.

La crise économique issue de la pandémie confronte cette stratégie à de nouveaux enjeux, l'urgence de la relance pouvant générer des orientations aux conséquences difficiles à anticiper sur les inégalités. Dans cette perspective, pour de nombreux experts et acteurs, le moment est venu de repenser en profondeur le modèle sociétal afin de faire face au double défi des transitions nécessaires à la survie de l'Humanité et à la réduction des inégalités et de la pauvreté. Pour d'autres, des instruments d'évaluation doivent être mis en place pour anticiper et atténuer les impacts sociaux des politiques de transition et de relance.

Cette édition du Futurama a poursuivi la réflexion entamée en novembre 2020 autour de la transition écologique en Wallonie. Il a visé à proposer une réflexion critique sur les liens entre transition écologique et justice sociale à l'échelle belge, wallonne et internationale grâce aux contributions d'experts de ces enjeux.

6.2.3. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation

- BORNAND T., « Political trust by individuals of low socioeconomic status: The key role of anomie », Annual meeting of the International Society of Political Psychology (ISPP) 2021, Colloque en distanciel. 11-13 juillet 2021.
- BORNAND T., FERAUD B., « La (faible) qualité des enquêteurs augmente les non-réponses chez les répondants susceptibles d'y recourir », 11^e Colloque International Francophone sur les Sondages, Bruxelles, 06-08 octobre 2021.
- BOUQUIAUX L., CLAISSE F., JACQUEMAIN M., « Covid et crise sanitaire : controverses, anticipation, précaution », Séminaire Science et Société, ULiège, séminaire à destination des étudiants de Masters en Sciences Politiques, en Sociologie ou en Communication.
- CLAISSE F., CALAY V., « Méthodologie prospective et participative », Séminaire de l'ICHEC Research Lab, Bruxelles, 1^{er} février 2021.
- CLAISSE F., « Just Transition Energy Climate Job », LAMARTRA Working Session « Studying decarbonization and Labour transitions in Belgium », ULB/Belspo, en ligne, 4 juin 2021.
- CLAISSE F., « La place des sociologues durant la crise sanitaire : le rôle de l'anticipation », Conférence organisée par les étudiants en sociologie (UCL, ULB, ULiège), en ligne, 22 avril 2021.
- CLAISSE F., « Situation socioéconomique et scénarios pour l'après-Covid », CSR Enseignement de Promotion Sociale (Huy-Waremme), en ligne, 23 mars 2021.
- CLAISSE F., « Une autre normalité? », Université d'été de l'AIGS (Association Interrégionale de Guidance et de Santé) « Vivre avec la pandémie », Bassenge, 31 août 2021.
- CONTER B., « Formation continue et responsabilisation individuelle », Conférence dans le cadre du cours Approche pluridisciplinaire du travail (M. De Winter), Université de Liège, 8 décembre 2021.
- CONTER B., « Gouvernance économique et coordination des politiques sociales en Europe. Conférence dans le cadre du cours Sociologie de l'emploi et du chômage (Prof JF Orianne), Université de Liège, 26 mars 2021.
- CONTER B., « Individualisation et responsabilisation : les transformations des relations de travail », intervention dans le certificat universitaire en Clinique du travail, Université de Liège, 30 janvier 2021.
- CONTER B., MAINGUET C., « Éducation et formation en Wallonie. Partenariat local et effets d'apprentissage », communication au colloque Inter-Congrès AREF « Politiques et territoires en éducation et formation : Enjeux, débats et perspectives » Nancy, juin 2021.
- CONTER B., MAINGUET C., « Enseignement qualifiant et formation continue en Belgique francophone : l'expertise et la concertation au service de la régulation sous-régionale », communication au VIII^e Congrès ABSP et IX^e Congrès CoSPoF : « Résistances », Université Libre de Bruxelles, 7-9 avril 2021.
- CONTER B., MAINGUET C., « Inégalités scolaires en Belgique francophone : l'improbable ambition des bassins Enseignement Formation Emploi », X^e Rencontres Jeunes et sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, Marseille, 29 octobre 2021.
- CONTER B., O'DORCHAI S., « Social benchmarking: the case of the European employment strategy in Wallonia », 8th European Workshops in International Studies, « The Political economy of Benchmarking in Europe », Thessaloniki, July 2nd 2021.

- DELPIERRE M., « Covid et marché du travail : les effets de l'intervention publique vus par la littérature économique », Atelier débat de l'OIE (Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi) « L'après Covid : Quel marché de l'emploi pour la Grande Région? » en ligne, le 16 novembre 21.
- DUJARDIN C., LOUIS V., CINCERA M., « Competitiveness clusters in Wallonia: which impact on firm-level performance? », 60th Congress of the European Regional Science Association, Virtual Edition, 24-27th August 2021.
- FASBENDER D., « Dynamic estimation of population in Walloon municipalities », présenté lors du webinaire « Official statistics and Big Data », organisé par la Royal Statistical Society of Belgium, 25 mai 2021.
- FERAUD B., RUYTERS C., « Développement et enrichissement de l'ISADF : un outil pour soutenir la gouvernance locale », rencontre au SPW Action sociale et Intérieur, Namur, 7 octobre 2021.
- GHESQUIÈRE F., « Les transitions dans les données longitudinales de l'enquête SILC : le flou des statuts auto-définis au niveau individuel », XIe Colloque international sur les sondages, Bruxelles, 6-8 octobre 2021.
- GUYOT JL., « La VAE dans le contexte de la formation d'adultes en Wallonie : situation générale et enjeux socioéconomiques », Conférence « Les leviers pour favoriser la reprise d'étude des adultes dans l'enseignement supérieur. Comment collaborer au bénéfice de l'adulte? », Réseau LouVAE, Louvain-la-Neuve, 23 novembre 2021.
- JUPRELLE J., Participation en tant qu'expert à l'« Atelier citoyenneté énergétique en Wallonie (EnergyPROSPECTS-ULB) (TEAMS) », visioconférence, 3 décembre 2021.
- JUPRELLE J., Participation en tant qu'expert à l'atelier collectif FEDER PO 14-20 - Évaluation des impacts globaux (emploi & GES). 9 décembre 2021.
- JUPRELLE J., Participation en tant qu'expert au séminaire interactif sur la thématique de la mobilité des personnes organisé dans le cadre d'une expertise réalisée par la CPDT pour le compte du Gouvernement wallon par l'intermédiaire du cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire. visioconférence, 20 mai 2021.
- MASUY A., JUPRELLE J., LA ROCCA S., « Le suivi GPS peut-il remplacer les « bons vieux » carnets de déplacements? L'expérience GPSWAL de l'IWEPS » 11e Colloque international francophone sur les sondages. Bruxelles, 6 octobre 2021.
- REGINSTER I., Congrès Résilience, organisé par le SPW Département du Développement Durable, 2 décembre 2021.
- REGINSTER, I., RUYTERS, C., DEPREZ, A., « Indice de situation sociale de la Wallonie (8e exercice) – Focus sur les impacts de la crise de la Covid-19 sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie », Présentation au cabinet de la ministre de l'Emploi et de l'Action sociale, Namur, 18 octobre 2021.
- RITONDO R., « Conducting a grounded theory research: the example of learning during foresight processes », Séminaire du CMAP, 25 octobre 2021.
- RITONDO R., « How to design foresight to achieve policy learning? Grounded theory on the conditions leading to learning from foresight », ICPP, visioconférence, 7 juillet 2021.
- RITONDO R., « Promise kept? A systematic literature review on the conditions and outcomes of organizational and policy learning from foresight », Learning Futures – Futures of Learning, visioconférence, 8 juin 2021.
- THIMUS D., Présentation de l'infocentre de santé et du travail de comparabilité des données à une réunion du groupe de travail « Santé » de la Grande Région, visioconférence, 28 avril 2021.

- VANDER STRICT V.? « L'après Covid-19 : quel marché du travail pour la Grande Région?, Atelier débat de l'OIE (Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi) « L'après Covid : Quel marché de l'emploi pour la Grande Région? » en ligne, 16 novembre 21.
- VESENTINI F., « Les enjeux démographiques de la transition », Panel citoyen « Plan Air-Climat-Energie », Namur, 20 novembre 2021.
- VESENTINI F., Co-organisation de la formation « Comment bien présenter et interpréter des données en journalisme » (en collaboration avec la Royal Statistical Society of Belgium), webinaire, 30 mars 2021.
- VESENTINI F., Formation « Tableaux de bord et indicateurs », EAP, Namur, 22-24 février, 29-31 mars 2021.
- VESENTINI F., VAN HEMELRYCK T., « Mesurer les violences faites aux étudiantes : état des savoirs, enjeux et perspectives », Conférences du CRIDEP, Louvain-la-Neuve, 16 décembre 2021.

DEMANDES DIRECTES ADRESSÉES À L'IWEPS

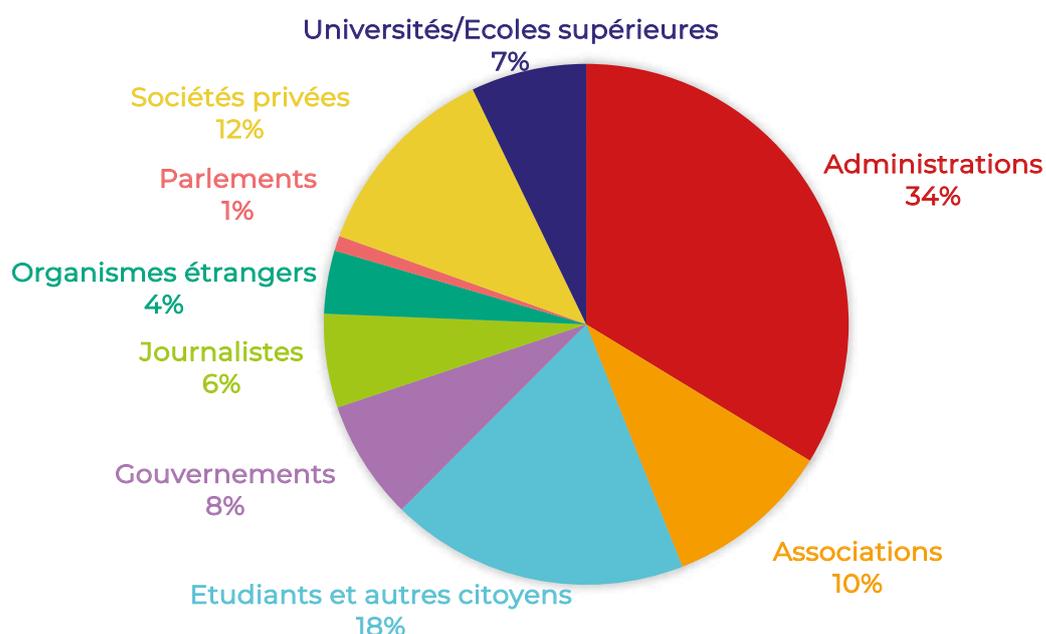
6.3.

Chaque année, l'IWEPS est amené à répondre à une série de demandes statistiques qui lui sont directement adressées. L'année 2021 est la septième pour laquelle ce travail est visibilisé dans le rapport d'activité de l'institut.

On y observe que, sur l'ensemble de la période, près de la moitié des demandes est plutôt d'origine institutionnelle et pro-

vient essentiellement des administrations (notamment communales) et, dans une moindre mesure, des gouvernements, des assemblées parlementaires et d'institutions étrangères. L'autre moitié émane pour sa part de journalistes, d'associations, de sociétés privées, mais aussi de citoyens et citoyennes (dont une bonne part d'étudiants et d'étudiantes).

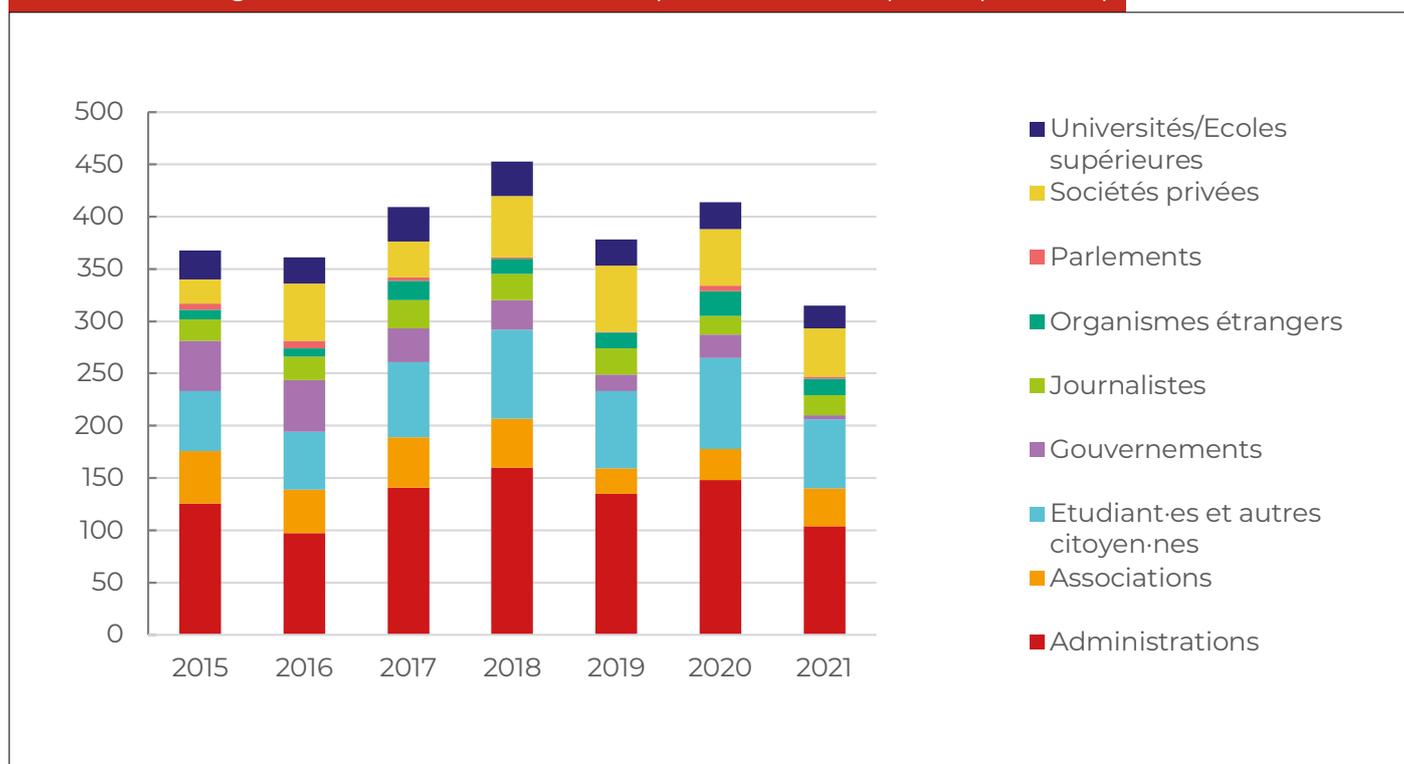
Origine des demandes directes auxquelles l'IWEPS a donné réponse entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2021 (n=2 698)



Ces requêtes sont de nature très différente et peuvent occuper, chacune, un ou plusieurs chercheurs de l'institution, de quelques minutes à plusieurs jours, les demandes institutionnelles nécessitant souvent plus de temps. L'analyse en nombre de demandes ne permet donc pas de mesurer la charge de travail, mais bien de donner une vue sur les usagers de l'IWEPS.

En 2021, 315 demandes directes ont été honorées. Il s'agit clairement du nombre le plus bas de la période. L'évolution de ces chiffres doit cependant être interprétée avec prudence, car, si le nombre de demandes peut être tiré vers le haut par la notoriété de l'institution en tant que pourvoyeur d'informations, il est parallèlement tiré vers le bas par l'efficacité de nos dispositifs de diffusions (site internet, réseaux sociaux, publications, etc.).

Évolution des origines des demandes directes auxquelles l'IWEPS a répondu (2015-2021)



En comparaison aux années précédentes, on observe cette année la quasi-disparition des demandes émanant des Gouvernements, et notamment du Gouvernement wallon. Ce constat s'explique en partie par l'organisation de la communication entre le Gouvernement et l'Institut. Plusieurs dossiers importants de l'année (*Get up Wallonia!*, les inondations de juillet 2021...) ont en effet fait l'objet de collaborations structurelles entre les chercheurs et chercheuses de l'Institut et les cabinets ministériels, des collaborations structurelles dont les échanges ne sont pas toujours intégrés dans le système d'enregis-

trement des demandes à la base de ces chiffres.

Ce petit panorama des demandes directes et ponctuelles ne constitue donc qu'une petite partie du service rendu par l'IWEPS en matière de dissémination de connaissances. Nombre de ses usagers trouvent par ailleurs les informations dont ils ont besoin via les productions, dont les formes et les modes de diffusion se diversifient d'année en année, du livre classique au site internet, du communiqué de presse au tweet...

6.4.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques

- Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité-ULiège
- Comité consultatif Fondation Registre du Cancer (Scientifique)
- Comité de suivi de la recherche BBOX (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche BE-PARADIS (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche Brain-Be (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche DACOVID (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche DIGIT4FED (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche ELLIS (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche EPIBEL (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche Helicon (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche IPV-Propol (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche Re-InVEST (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche TRAHOME (BELSPO)
- Comité scientifique de l'Observatoire de l'Économie sociale
- Comité scientifique de l'Observatoire de la Commande publique (SPW)
- Conseil scientifique CEPIP
- CRIS – Université de Liège
- Enquête socioéconomique « État des lieux du secteur de la pierre » commandée par l'AWaP
- European Association of Labour Economists
- Groupe d'utilisateurs du Datawarehouse « Marché du Travail et Protection sociale » de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale
- Groupe de recherche et d'analyse sur la conflictualité sociale (GRACOS)
- Groupe de travail scientifique « Accessibilité à la santé - Promotion de la Santé » organisé par l'AVIQ
- Groupe de travail scientifique « Soutenabilité de la dette de la Région wallonne »
- Groupe Interuniversitaire Recherche et Pauvreté
- Point focal WHO-OECD-Eurostat (Scientifique)
- Projet INTELLO de l'ISseP en partenariat avec l'EPFL en Suisse
- Société démographique francophone de Belgique

6.4.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile)

- Bureau ICN
- CFS-STAT
- Chambre de concertation « Agences privées de placement » (CESE Wallonie)
- Comité d'accompagnement « Logistique et Mobilité durables 2030 » - MultiModalWallonia/Lean&Green/Diagnostics logistiques chez Logistics in Wallonia
- Comité d'accompagnement de l'étude « Bilans énergétiques de la Région wallonne » SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie
- Comité d'accompagnement de l'étude commanditée par le SPW visant le calcul d'indicateurs relatifs aux flux de matières en Wallonie (dans le cadre des rapports du l'état de l'environnement wallon)
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Des outils au service de l'acceptabilité sociale des projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Dynamiques économiques émergentes (économie créative, numérique et circulaire) et nouveaux enjeux territoriaux
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Intensification et requalification des centralités pour lutter contre l'étalement urbain et la dépendance à la voiture
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Tourisme et territoire : gérer le passé et préparer l'avenir
- Comité d'accompagnement de la subvention ISADF
- Comité d'accompagnement du projet « PREVIEW » (IWEPS)
- Comité d'accompagnement du Service Citoyen
- Comité d'accompagnement du Tableau de Bord de la Mobilité (TBM)
- Comité de lecture d'« Histoire et mesure »
- Comité de pilotage Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité de pilotage CPDT
- Comité de pilotage du projet « Étude de prévalence des mutilations génitales féminines » (IEFH, SPF Santé publique)
- Comité de rédaction de la revue CONTEXTES. Revue de Sociologie de la Littérature
- Comité de suivi pour le baromètre d'économie circulaire auprès des entreprises wallonnes (SPW - Direction du Développement durable - Cellule de coordination de la Stratégie de déploiement de l'économie circulaire)
- Comité des référents de l'ISADF
- Comité des utilisateurs de la BCSS
- Comité stratégique de la géomatique wallonne et suivi de l'évolution du Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie
- Comité technique de l'évaluation FEDER en Wallonie et Programmation 2021-2027 des fonds structurels
- Commission Chèques-Formation
- Commission régionale Vélo et référent IWEPS dans le cadre des travaux du « Plan d'actions vélo «Wallonie cyclable 2030
- Communication publique Wallonie - Bruxelles
- Conseil supérieur de la Statistique
- Groupe Commu SPW-OIP
- Groupe de travail « Anticiper les risques : le rôle de la prospective », module de préparation au Congrès Résilience, « La Wallonie face aux risques environnementaux »
- Groupe de travail « indicateurs » du SPF Sécurité sociale
- Groupe de travail « Statistique » de la Grande Région

- Groupe de travail Accessibilité – Thématique : handicap
- Groupe de travail Accessibilité – Thématiques : vieillissement, handicap, famille
- Groupe de travail des indicateurs de mobilité du Tableau de bord de l'environnement wallon
- Groupe de travail du Conseil Supérieur de la Statistique concernant l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT)
- Groupe de travail du Conseil Supérieur de Statistique concernant EU-SILC
- Groupe de travail OCDE : « Working Party on Territorial Indicators » (WPTI)
- Groupe de travail du Rassemblement wallon pour le droit à l'habitat (RWDH)
- Groupe de travail relatif à l'évaluation des impacts globaux du programme opérationnel (PO) FEDER 2014-2020 (juillet 2021)
- Groupe de travail relatif au monitoring de la Stratégie régionale de Spécialisation intelligente
- Groupe de travail relatif aux orientations de la future programmation FEDER 2021-2027) – thématique « recherche » (janvier 2021)
- Groupe de travail sur l'artificialisation du sol en Wallonie avec différentes directions du SPW (Géomatique, Environnement, Territoire), l'ISSeP et des universités
- Groupe de travail sur le Géoréférentiel wallon (sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe de travail Traject - projet AWAC-IWEPS transition juste
- Groupe de travail wallon sur l'Observation de la Terre (GTEO sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe Labor Account : Groupe de travail d'harmonisation des estimations de population active, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- Groupes d'utilisateurs de l'Enquêtes sur le Budget des Ménages
- Référent et contributions pour cibler les mesures pour le PACE 2030 – Groupe Transport de la Wallonie
- Suivi des travaux du projet SoilVal
- Suivi du projet WalousMAJ, en partenariat avec le SPW Géomatique et Environnement

CHAPITRE 7

GESTION ADMINISTRATIVE

Inscrite dans une démarche « Service public » et « Management humain », la Cellule des Ressources humaines a pour objectif, en tenant compte des missions de l'Institut, des différents projets qui y sont conduits et des contraintes de fonctionnement, de contribuer à la pérennité de l'Institut en développant une stratégie RH s'appuyant sur les principes du *gender mainstreaming* et de la diversité, afin de valoriser pleinement le potentiel de ses ressources humaines et de promouvoir le bien-être au travail.

La poursuite de la pandémie mondiale de Covid-19 a contraint l'Institut à fonctionner en mode « hybride » la plupart du temps. Soucieux de la santé physique et mentale de son personnel, l'IWEPS a prolongé sa proposition d'accès à un service professionnel d'écoute et de soutien psychologique. De plus, l'Institut a également choisi de laisser à chacun et chacune le libre choix quant à son mode d'exécution du travail tout en respectant le protocole de mesures sanitaires imposées.

Les activités liées à la gestion de l'information et de la communication ont continué à être développées avec la cellule communication, notamment, par la création et l'alimentation d'un nouvel intranet.

En 2021, les activités liées aux engagements et recrutements se sont poursuivies en respectant un protocole sanitaire strict. Un premier poste d'Attaché scientifique principal – Chercheur/Chercheuse senior en enquêtes victimation a été présenté à engagement (CDD 4 ans). La procédure n'ayant abouti positivement, il a été rediffusé en fin d'année. Un second poste d'Attaché scientifique principal – Chercheur/Chercheuse senior spécialiste en données entreprises s'est ouvert à mobilité puis à recrutement, sans résultat. Ce dernier a donc été réadapté/requalifié par le nouveau jury scientifique en Attaché scientifique – Chercheur/Chercheuse junior quanti-

tativiste (données entreprises) et représenté à mobilité en décembre. Le poste à recrutement d'un Gradué – Collaborateur/ Collaboratrice comptable et budgétaire ouvert à mobilité a abouti favorablement en juin. Un dernier poste d'Attaché scientifique – Chercheur/Chercheuse junior quantitative (mobilité) s'est ouvert et diffusé à mobilité en décembre.

En août, la collaboration des cellules GRH et des Affaires juridiques et marchés publics a permis le renouvellement du jury scientifique de l'Institut. Les professeurs Gentiane Haesbroeck, Mélanie Volral, Patricia Vendramin, Catherine Vermandele, Min Reuchamps et Roland Billen ont été désignés par le Gouvernement wallon pour trois ans.

Trois membres du personnel ont quitté l'IWEPS dans le courant de l'année. Les deux premiers pour une mise à la retraite et le troisième pour une fin de contrat à durée déterminée.

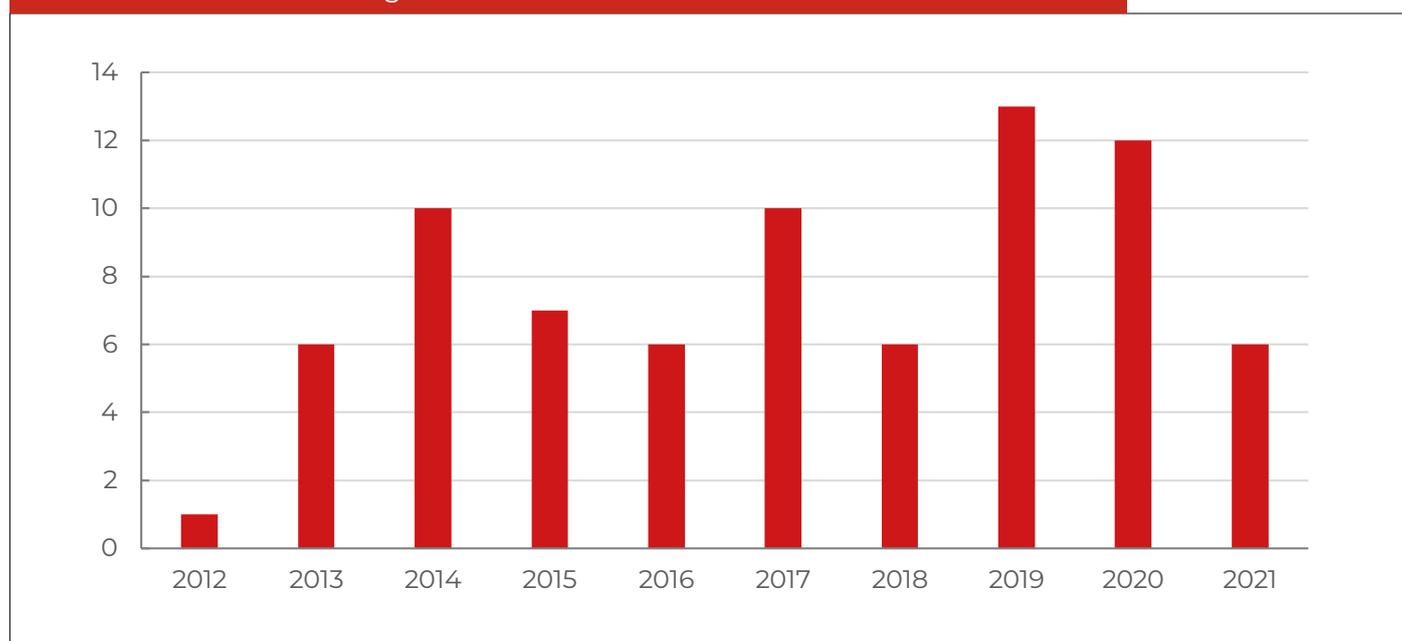
En matière de formation et compte tenu de la crise sanitaire, douze agents ont suivi principalement des modules proposés par l'École d'administration publique. À savoir : Protection des données, Coaching destiné au Management à distance, Introduction à la gestion de projet, Illustrator CS6, Powerpoint, Excel 2016, Accompagnement à la digitalisation des formations, Démarrage du formateur à distance, Recyclage en securisme et Word. Quatre autres agents ont suivi des formations en dehors du programme proposé. À savoir : un cycle consacré à des méthodes qualitatives en animation à l'intelligence collective, l'utilisation de l'application ULIS, l'utilisation du logiciel budgétaire et comptable ADFINITY, un cycle consacré à une inscription doctorale, un séminaire d'échanges sur le Management humain et un cycle de congrès/séminaires en sciences politiques.

La Cellule RH s'occupe également de l'accueil et du suivi de l'intégration des élèves

stagiaires au sein de l'Institut en étroite collaboration avec les maîtres de stage. Aussi, en raison des dispositions liées à la Covid-19 et de l'obligation du télétravail, l'accompa-

gnement/l'encadrement de ces derniers a été adapté. On enregistre tout de même une diminution certaine du nombre d'élèves stagiaires en 2021.

Évolution de l'accueil des stagiaires entre 2012 et 2021



MARCHÉS PUBLICS

7.2.

En 2021, l'IWEPS a lancé 16 procédures de marchés publics, dont sept marchés de fournitures et neuf marchés de services.

Ces procédures se répartissent comme suit :

- concours de projets : 1;
- procédures négociées sans publication préalable : 3
- marchés publics de faible montant : 12.

BIBLIOTHÈQUE

7.3.

Dans la continuité de l'amélioration de la gestion de la bibliothèque de l'Institut, il a été décidé de répertorier dans une base de données tous les ouvrages placés chez les chargés de recherches.

En raison de la crise sanitaire, la vérification de l'emplacement physique de ces ouvrages n'a pas pu être réalisée dans sa

totalité, la mise en place de cette base de données a dès lors dû être mise en suspens et sera poursuivie en 2022.

Toujours dans un souci de gain de place, un travail de numérisation des rapports de recherches, initialement stockés à la bibliothèque, a été entamé en 2020 et s'est poursuivi en 2021.

INFORMATIQUE

7.4.

Durant l'année 2021, la cellule informatique a travaillé sur les projets suivants :

- WalStat, le portail dédié aux statistiques:
 - Mise à jour des indicateurs;
 - Intégration des quartiers : définitions, intégrations, importations et agrégations;
- Gestion DB :
 - Récupération et transmissions de données confidentielles (cryptage, transfert SFTP);
 - Importation de données en base de données;
 - Extraction de données en base;
 - Anonymisation de données;
- Projet fonction publique :
 - Récupération et validation des données récupérées auprès de toutes les institutions de la RW;
- Intranets :
 - Adaptations des Intranets de l'IWEPS (présences, gestion projets, catalogue des données);
- Solution intranet :
 - Mise en place d'un serveur pour une centralisation des informations « intranet » avec la cellule communication;

- Authentification unifiée :
 - Mise en place d'un serveur d'authentification unifiée;
- Sécurisation :
 - Remplacement du VPN par une nouvelle technologie;
- Office365 :
 - Passage à la version Business standard pour permettre l'utilisation de Teams;
- Service d'enquête en ligne :
 - Recherche de solution interne pour générer des enquêtes en ligne;
 - Solution déployée : Limesurvey.

Outre ces projets spécifiques, la cellule TIC assure les activités quotidiennes qu'une telle équipe doit gérer, à savoir :

- Renouvellement du matériel;
- Achat et installation de logiciels;
- Gestion des incidents et demandes diverses;
- Gestion et entretien des imprimantes;
- Veille technologique et formations.

En 2021, les actions ont été poursuivies, pour faire connaître les activités de l'institution, assurer la visibilité, asseoir la légitimité et la crédibilité de l'institution et diffuser les productions de l'Institut. Les publics cibles sont repris comme suit : Gouvernement wallon et Parlement de Wallonie, Service Public de Wallonie, Organismes d'intérêt public et Interlocuteurs sociaux, Commu-

nauté scientifique (universités, institutions de recherche belges et étrangères), Décideurs socioéconomiques, Mandataires locaux, Presse et Citoyens. Le travail s'est particulièrement porté sur la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle ligne graphique, sur la vulgarisation et sur le développement des relations avec la presse.

7.5.1. Les publications

Concernant les publications (voir section 6. pour plus de détails), l'année 2021 a vu la parution de onze *Notes mensuelles de conjoncture wallonne*, douze numéros des *Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie*, deux éditions de *Tendances économiques*, quatre *Rapports de recherche*

de l'IWEPS, trois numéros de *Dynamiques régionales*, l'édition 2021 des *Chiffres clés de la Wallonie*, trois numéros de *Décryptage*, une édition de *Regards statistiques*, deux numéros des *Cahiers de prospective de l'IWEPS*, deux *Working papers* de l'IWEPS et le rapport d'activité annuel.

7.5.2. Les événements

La programmation des événements organisés par l'IWEPS a été particulièrement perturbée par la pandémie et les restrictions sanitaires.

Ainsi, la onzième Conférence annuelle de l'IWEPS, initialement programmée à l'automne 2020, a été reportée plusieurs fois avant de pouvoir enfin être organisée en présentiel en novembre 2021.

- **Onzième Conférence annuelle de l'IWEPS : « La Wallonie tire son plan » – Regards croisés sur la gouvernance par les plans et les chiffres, Espace UCM, Namur, 23 novembre**

Europe 2020, Éducation et formation 2020, Programme FEDER-FSE Wallonie 2020, Plan Air Climat Énergie 2030... ou encore Plan canal, Pacte pour un enseignement d'excellence, Plans de cohésion sociale, Plan pour l'emploi des travailleurs âgés... Près de trois décennies après le déclin de l'idéal de planification, l'Europe, suivie rapidement par les États, les

régions et d'autres autorités publiques, semble renouer avec une forme de programmation des politiques associée à des objectifs quantitatifs de long terme.

Les influences concrètes de ce type de stratégie sont multiples et complexes. L'une d'entre elles est sans conteste la translation dans les politiques domestiques (nationales, régionales, voire locales) des objectifs horizontaux (un objectif régional en termes de taux d'emploi, par exemple) ou, plus largement, la gouvernance par objectif, associant le développement d'indicateurs de suivi et les évaluations des politiques. Quels regards pouvons-nous porter sur ce type de gouvernance par les chiffres ?

Cette Onzième Conférence de l'IWEPS a rassemblé plus de 90 personnes.

Par contre, l'utilisation de l'outil d'organisation de webinaire, à savoir Livestorm, a été poursuivie. Sur cette plateforme ont été organisés deux webinaires « Futurama ».

- La transition écologique sera-t-elle numérique? Perspectives critiques sur les promesses de la « Troisième révolution industrielle » (*replay disponible sur le site de l'IWEPS*);
- Transition écologique et justice sociale : vers un nouveau modèle sociétal? (*replay disponible sur le site de l'IWEPS*).

Les détails des thématiques abordées lors de ces webinaires sont disponibles à la section 6.2.2. Ces webinaires ont accueilli environ 120 participants chacun.

7.5.3. Le site internet et les réseaux sociaux

Concernant le site internet, la mission dévolue à la cellule communication en 2021 consiste à l'alimenter en contenus (actualités, événements, publications, indicateurs statistiques, etc.), assurer la maintenance de celui-ci et son bon référencement dans les moteurs de recherche.

Selon Google Analytics, en 2021, le site internet a obtenu 182 373 visites (contre 180 616 en 2020) et accueilli 140 146 visiteurs (contre 135 968 en 2020).

On constate donc une constante augmentation du trafic sur le site internet de l'IWEPS grâce à un référencement performant, des campagnes ciblées et une notoriété en progression.

Le top 10 des pages les plus consultées indique que, outre la page d'accueil (/) et l'outil de recherche (/recherche), ce sont des pages de type « Indicateurs statistiques » qui sont les plus vues.

Pour annoncer les nouveautés du site internet, des *newsletters* sont régulièrement envoyées à près de 3 600 correspondants. Elles ont été au nombre de 29 en 2021.

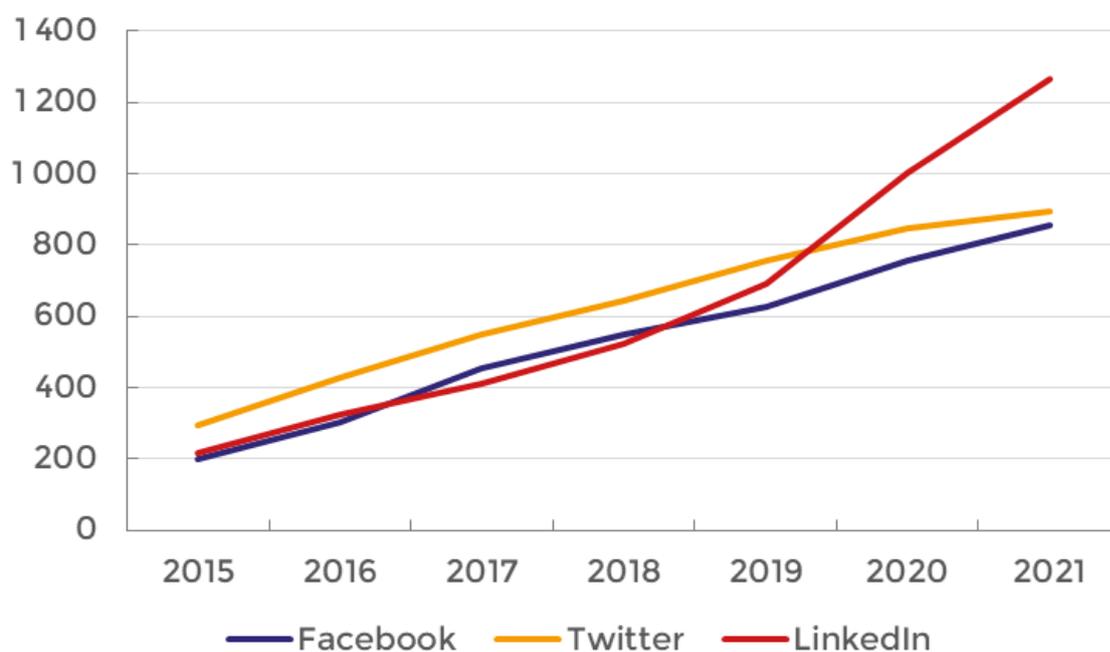
Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'animation des comptes de l'Institut sur les réseaux sociaux suivants : Twitter, Facebook et LinkedIn. Avec pour résultat, une augmentation constante du nombre d'abonnés à ces réseaux.

Classement des pages du site de l'IWEPS les plus consultées

Page		Pages vues	% Pages vues
1. /		20676	6,82 %
2. /indicateur-statistique/prix-moyen-terrain-a-batir-immobilier/		17539	5,78 %
3. /indicateur-statistique/salaires-mensuels-bruts-moyens/		7906	2,61 %
4. /recherche/		6988	2,30 %
5. /indicateur-statistique/population-active-taux-dactivite-taux-demploi-taux-de-chomage-administratifs-commune/		6119	2,02 %
6. /indicateur-statistique/densite-de-population/		5962	1,97 %
7. /indicateur-statistique/pyramides-des-ages/		5666	1,87 %
8. /indicateur-statistique/taux-de-chomage-bit/		4493	1,48 %
9. /indicateur-statistique/securite-routiere/		4065	1,34 %
10. /indicateur-statistique/population-des-65-ans-et/		4000	1,32 %

Source : Google Analytics

Évolution du nombre d'abonnés par réseau social (2015-2021)



À côté du site internet dévoué plus spécifiquement aux publics externes de l'Institut, la cellule communication a conçu, développé et alimenté très régulièrement un site intranet à destination du personnel. Cet intranet permet de transmettre et de rendre

très facilement accessibles toutes les informations liées à la vie et au fonctionnement de l'Institut, et plus particulièrement en matière de gestion des ressources humaines, informatique, communication.

7.5.4. Les vidéos

En 2021, plusieurs vidéos ont été téléchargées sur la chaîne Youtube de l'IWEPS.

Il s'agit, d'une part, des captations vidéo des deux webinaires Futurama mentionnés

ci-dessus et, d'autre part, d'une vidéo de présentation de l'ISADF.

Toutes ces vidéos ont été réalisées en interne par la Cellule communication.

7.5.5. La presse

La Cellule communication est chargée des relations avec la presse, qui se traduisent par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport au sujet d'actualité.

En 2021, treize communiqués de presse ont été envoyés et ont généré des articles dans les principaux quotidiens francophones et sur les ondes. Plus de 150 articles sont parus dans la presse francophone, tant écrite que radio et/ou télé. Ceux-ci traitaient, entre autres, des informations suivantes :

Date d'envoi	Objet
16/03/2021	Le chômage temporaire en Wallonie pendant la crise sanitaire – Focus sur le tourisme
23/03/2021	<i>Décryptage n°5</i> - Écart salarial entre femmes et hommes : Comment comprendre et interpréter les indicateurs?
31/03/2021	Conjoncture : Contraction du PIB wallon en 2020 (-5,9 %), puis redressement en 2021 (+4,1 %) dans un horizon qui s'éclaircit
26/04/2021	Comment contribuer à limiter l'étalement urbain en Wallonie? Les polarités de base : des balises pour identifier des centralités urbaines et rurales
30/04/2021	Quelle population dans votre commune en 2035? Perspectives de population et des ménages des communes wallonnes à l'horizon 2035
08/07/2021	<i>Dynamiques régionales N°10</i> : La réduction du temps de travail, une perspective pour le « monde d'après »?
16/07/2021	Perspectives économiques régionales 2021-2026
14/09/2021	Contexte et enjeux de la mobilité en Wallonie
04/10/2021	Indice de situation sociale de la Wallonie : focus sur les impacts de la crise de la Covid-19 sur les conditions de vie et les inégalités sociales
13/10/2021	Les <i>Chiffres-clés de la Wallonie 2021</i> sont disponibles!
29/10/2021	La transition juste en Europe : mesurer pour évoluer
08/11/2021	Les politiques de transition écologique ne pourront intégrer les enjeux sociaux sans évolutions majeures des systèmes de mesure de l'économie
09/11/2021	La reprise de l'économie wallonne devrait se poursuivre en 2022 (+4,0 %), soutenue par l'ensemble des composantes de la demande

À noter également en 2021, la poursuite de l'abonnement à l'outil de revue de presse « GoPress » qui a permis à la Cellule communication de faire un *screening* précis des mentions « IWEPS » dans la presse

belge francophone, mais aussi la diffusion auprès des chercheurs d'une revue de presse thématique ciblée en fonction des matières étudiées à l'Institut.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2022